

TABLEAU

DE

PARIS.

TOME IX.

TABLEAU

DE

PARIS.

NOUVELLE ÉDITION,

Corrigée et augmentée.

Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt.

TOME IX.





A AMSTERDAM.

1783.



TABLEAU DE PARIS.

CHAPITRE DCLXXV.

Les Enragés.

Ce font des chevaux qui vont à Verfailles & qui en reviennent en trois heures de temps. Un folliciteur de graces, un courtifan, veulent fe montrer à Verfailles & revenir dîner à Paris : ils partent à onze heures, & à deux heures ils ont vifité les bureaux, vu le miniftre ou les commis, & font de retour chez eux. Il n'y a pas de pavé dans le monde plus froiffé que celui de Verfailles à Paris.

On paie vingt-quatre livres pour deux *enragés*. Afin d'épargner ſes chevaux, on prend des *enragés*. L'animal tout en ſueur attend à la grille; il eſt maigre, efflanqué. On ne nourrit ces chevaux qu'avec du foin, de ſorte qu'ils ſont toujours échauffés.

Mais que ces *enragés* ſont précieux, lorſque, tout dégouttans de ſueur, ils portent rapidement aux pieds du trône un ſage qui va y préſenter l'examen & le calme de la raiſon, au milieu des paſſions orageuſes, toujours précipitées & toujours mauvaiſes conſeillères.

Verſailles eſt le pays des chevaux. On en voit de toutes parts des troupeaux nombreux; les écuries des princes rivaliſent avec celles du monarque. Malgré les réformes, on y voit encore preſque autant de chevaux que d'hommes. Il y a parmi les chevaux qui ſont à Verſailles, la même différence que parmi les habitans de la ville : ceux-ci, gras, bien nourris, bien dreſſés, ont des graces particulières; ceux-là ſont d'une triſte encolure, ne voiturant que les valets de cour ou les

provinciaux. On diroit qu'ils ſont humiliés de la préſence des ſuperbes courſiers, qui ne les regardent qu'avec dédain.

Puiſque nous tenons deux *enragés*, & que nous ſommes ſur la route inceſſamment battue, allons à la cour, accompagnons cette famille provinciale, qui accourt du fond de ſa petite ville pour voir le roi, les appartemens & le grand couvert; (ils ont déjà vu le dôme & les marmites des invalides.) Tous ſont fagotés, Dieu ſait ! la robe de madame reſſemble à une tapiſſerie de haute-liſſe; mademoiſelle rapporte une mode qui n'a que vingt-cinq ans, & qui eſt toute nouvelle dans ſon pays; elle eſt dans l'attente de l'effet que produiront ſes charmes; elle eſt graſſe & fraîche, mais ſes appas ont une rondeur qui ſent la nullité de la province. Le père a un habit de velours qui n'eſt rapé qu'à certains endroits; c'eſt le pli économique de l'armoire qui n'a pu s'effacer. Ce ſont d'honnêtes gens; mais on va ſe moquer d'eux : ils ne s'en appercevront pas; ils trouveront tout e monde fort poli : c'eſt un peuple ricaneur

que celui de Verſailles; mais le rire eſt là ſi imperceptible!

Me voilà dans la galerie avec la famille, & les remarques ſont déjà faites. Mademoiſelle, dans un excès de politeſſe, a failli ſaluer les ſuiſſes à livrée; mais le père, qui ſait la cour, lui en a impoſé d'un regard, & lui dit à l'oreille, qu'on ne ſalue perſonne, pas même les cordons-bleus : ſans cet avertiſſement, mademoiſelle auroit bien pu faire une profonde révérence à la famille royale.

Je ſuis ſûr que mademoiſelle dit dans le fond de ſon cœur qu'elle n'a jamais vu nulle part tant de ſi beaux hommes; mais quoiqu'elle ait paſſé en revue tous les militaires qui compoſent la garde, elle n'en témoigne rien. Ce qui l'intéreſſe le plus enſuite, c'eſt de bien conſidérer de quelle manière les princeſſes & les dames de la cour ſont coiffées.

Le père, grand admirateur de Louis XIV, malgré Fénelon & l'abbé de Saint-Pierre, cherche ſon portrait, & fait des réflexions ſi profondes, qu'il n'oſe me les communiquer;

mais il m'avertit d'un coup-d'œil, qu'il remet à un autre temps la manifeſtation des penſées hardies dont il eſt travaillé; il a peur qu'on ne les ſurprenne dans ſon cerveau, & ſon maintien grave & froid, ſemble recommander à tous la circonſpection & la diſſimulation politique.

La mère, qui faiſoit encore la jeune, & qui paroiſſoit telle aux yeux de M. le ſubdélégué, s'apperçoit tout-à-coup qu'elle eſt vieille; elle ſouhaite que la foule redouble: car un inſtinct ſecret lui dicte qu'elle n'a pas le ton du pays. Cependant la politeſſe eſt ſi grande, que la famille n'a pu remarquer ſur les viſages le moindre ſigne; il n'y a que moi qui ai démêlé que tous les regards s'étoient amuſés de l'honnête & plaiſante famille.

Le grand frère ſe tient toujours droit à mes côtés; mais comme il eſt jeune, & que ſa phyſionomie eſt naïve, on voit ſeulement qu'il n'eſt pas façonné, & les regards malins l'ont toujours épargné dans la diſtribution des ſarcaſmes intérieurs.

Mes bonnes gens ne ſe douteront jamais

qu'ils ont diverti la cour ; & lorſque la mère radotera, ſe ſouvenant de ſon merveilleux voyage, elle dira que ſa fille a été *préſentée*, & elle le dira tant, qu'elle le croira.

CHAPITRE DCLXXVI.

De la Cour.

TANDIS que le Pariſien penſe jouir des avantages les plus précieux, en ce qu'il poſſède des ſpectacles & des courtiſanes, & qu'il ſe livre à tous ſes goûts avec la liberté la plus entière; tandis que la bonne ville de Paris eſt pour le monarque *le miroir aux alouettes*, l'étranger, des quatre coins de l'Europe, venant y verſer ſon argent, le courtiſan, *ingruentium dominationum proviſor*, ainſi que le dit Tacite, devine les diſtributeurs préſens, futurs & cachés des graces qu'il ambitionne. O ! quel courtiſan me traduira en français ce *proviſor ingruentium dominationum*? C'eſt à lui qu'il

appartient cependant de trouver le mot propre.

Il vaut mieux, ſelon *tout ſuivant de la cour*, il vaut mieux être ſujet d'un monarque que ſujet d'une république. Le monarque, diſtributeur des honneurs & des graces, les fait tomber ſur qui bon lui ſemble; il élève un perſonnage; il rabaiſſe celui qui étoit élevé; il place & déplace à ſon gré : chacun à ſon tour a droit de prétendre à ſes faveurs.

On ne peut aſpirer à être ſouverain; mais on peut aſpirer du moins à une haute fortune, à un grand crédit, à un poſte diſtingué, à un immenſe revenu *avec charge d'ames*, ce qui n'eſt pas lourd; & l'on n'a rien à craindre dans ces jouiſſances paiſibles des bourraſques populaires.

Il n'eſt pas de ſujet qui, de près ou de loin, ne veuille avoir des nouvelles de la cour, & qui ne tourne inceſſamment les yeux vers *le roi*. Il ſe dit : quel eſt donc cet homme qui commande à vingt-quatre millions d'hommes, & au nom duquel tout ſe fait. Tous les plaiſirs de l'opulence l'envi-

rónnent ; on imagine des ſenſations nouvelles pour les lui apporter ; il a toutes les jouiſſances, point de beſoin qui ne ſoit ſatisfait : on lui épargne juſqu'aux deſirs : quelle idée, dans ce rang élevé, a-t-il de tout ce qui l'environne ?

Tout ſujet donc, qui eſt à portée de voir *le roi*, fait le voyage de Verſailles ; il entre dans le château magnifique ; il voit défiler toute la cour : mais il la verroit tous les jours pendant cent années de ſuite, il fouleroit pendant un ſiècle & demi le parquet des longs appartemens, que ſes connoiſſances reſteroient préciſément au même point.

L'air de cour s'imprime dans un garçon de la chambre, dans un petit contrôleur. Celui qui met un ſoulier à un prince, (ſoulier qu'il n'a pas ſu faire) s'eſtime au-deſſus du cordonnier ; car c'eſt une charge.

Autant le grand ſeigneur affecte une contenance modeſte, devenu ſouple, de fier & de ſuperbe qu'il étoit la veille, autant les valets prennent un ton qui, par-tout ailleurs, feroit l'excès du ridicule.

On marche des épaules, à la cour; le courtiſan ſalue légérement, interroge ſans regarder, gliſſe ſur le parquet avec une légéreté incomparable, parle d'un ton élevé, préſide aux cercles, juſqu'à ce qu'il paroiſſe quelques ſyllabes, quelque nom qui le réduiſe au ton général.

La politeſſe de la cour eſt-elle ſi renommée, parce qu'elle vient du centre de la puiſſance, ou parce qu'elle provient d'un goût plus raffiné? Le langage y eſt plus élégant, le maintien plus noble & plus ſimple, les manières plus aiſées; le ton & la plaiſanterie ont quelque choſe de fin & de particulier; mais le jugement y a peu de juſteſſe; les ſentimens du cœur y ſont nuls; c'eſt une ambition oiſive, un deſir immodéré de la fortune, ſans travail.

Dans la foule des courtiſans, ſe mêlent des aventuriers qui vont, viennent, ſont par-tout, publient les nouvelles apocryphes ou indifférentes; voyez leur courſe précipitée: que font-ils là? on n'en ſait rien, & perſonne ne le leur demande.

Celui qui vous a ſalué dans la rue, ne vous connoît pas au lever ou à la meſſe ; ſuivez-le : comme il implore un huiſſier de la chambre ! le médecin, le militaire, le magiſtrat, le pontife, remplis l'un pour l'autre du plus parfait dédain, n'ont qu'une voix & qu'un langage, & figurent paiſiblement, comme s'ils fraterniſoient.

Là, des gens ſe chargent de vous faire évêque, préſident, colonel, académicien.

A la chapelle, ainſi que l'a remarqué M. Moore, les aſſiſtans tournent le dos au prêtre & aux ſaints myſtères, & ont la face attentive vers le roi, qui eſt à genoux dans une tribune. Une muſique bruyante étourdit tout le monde, & confond l'*introït* avec l'*ite miſſa eſt*.

Quand un prince eſt malade, & ne peut aller à la chapelle y entendre la ſainte meſſe, le prêtre roule l'autel de la meſſe juſqu'aux pieds de ſon lit, & la lui dit, tandis que *ſa majeſté* ou l'*alteſſe royale* eſt enfermée entre ſes quatre rideaux.

Chacun s'étudie à deviner ce qui eſt voilé :

on flaire, pour ainſi dire, la tranſpiration inſenſible du *trône*, pour former des conjectures preſque toujours haſardées, d'après les craintes ou les eſpérances de tous ces eſclaves de la faveur.

Qui me dira où eſt le ſiége de l'ame dans le corps de l'homme? Je lui dirai où eſt l'ame du gouvernement dans un vaſte empire.

Quand l'édit du ſouverain déplaît aux Pariſiens, ils font une chanſon, & ils croient dès ce moment l'avoir annulé.

On n'apprend donc rien en uſant le parquet de Verſailles; mais il eſt très-curieux, pour un philoſophe, de ſe rendre à l'œil-de-bœuf, & là, de contempler les différentes phyſionomies qui paſſent & repaſſent. O Molière! Molière! & voilà comme le pauvre genre humain eſt fait!

Au milieu de ce tumulte, de cette agitation brillante, ſe trouve placé le cabinet de la politique: c'eſt là qu'on poſsède l'art de conduire une nation par des moyens ſouples & adroits: le courſier ne ſe cabre point; il eſt doux, doux; il caracole un

peu, mais la bride insensible le dirige ; il est beau, ses mouvemens sont nobles, gracieux ; il n'a pas besoin de sentir la verge, il va de lui-méme, il se contente de hennir par fois; sa housse est superbe, sa bride est dorée; il est toujours fier de porter son maître.

Le roi, la reine & les princes ne communiquent qu'avec les nobles de la première classe ; ceux-ci forment exclusivement leur principale société : ainsi, on peut dire que les princes s'en vont de ce monde sans avoir causé avec un roturier. Ils ne causent point, ou bien rarement, avec un commerçant, avec un manufacturier, avec un laboureur, avec un artiste, avec un bon bourgeois de Paris ; il y a donc une infinité de choses qu'ils ne connoîtront pas sous l'expression propre : car le vernis du langage gâtera toujours la fidélité du tableau. Le bon sens a un idiôme qui vaut mieux que celui de l'esprit & même du génie.

Les ministres vont jusque dans le cabinet du prince & s'y établissent, tandis que les gens de qualité restent dans le sallon de com-

pagnie : je ne puis rien dire de ce qui s'y passe, car je n'y suis jamais entré ; mais il est certain qu'il n'y a là que des surfaces à considérer, & que tous les personnages n'y sont guère que des figures de tapisserie. Le travail est caché derrière la toile ; & l'étiquette a si bien arrangé tous les mouvemens respectifs, que les mots, les pas & les révérences ne dérivent pas d'une ligne.

Les grands peuvent bien saisir l'esprit du monarque, connoître son caractère deviner quelquefois sa pensée, mais ils n'en sont pas plus avancés. La bienséance de palais défend à qui ce soit de parler d'affaires au roi ; & cette règle s'étend si loin, qu'il faudroit la volonté expresse de sa majesté, pour qu'un sujet osât entrer ou dans l'ensemble ou dans les détails.

Quelquefois seulement un mot naïf est permis ; & quand il est l'interprète de la voix publique, la vérité alors perce subitement aux pieds du trône. Le mot, quand il est heureux, est répété ; mais pour cela, il ne produit pas toujours l'effet desiré. Là

enfin, point de converſation; mais il y règne un beau ſilence, qui n'eſt interrompu que par ces mots qui ne ſignifient rien. L'on ſent bien que, vu la nature des affaires publiques, cela ne peut pas être autrement.

Le roi, de ſon côté, ne met aucune différence en public entre ſes courtiſans; s'il y a de l'inégalité dans la faveur, cette inégalité ne ſe fait point ſentir, & la prépondérance n'eſt accordée à aucun grand; ce ſont des formules de politeſſe que le monarque ne dédaigne pas : mais de là aux choſes ſérieuſes, il y a un foſſé profond.

Cependant, comme les princes ne peuvent pas s'inviſibiliſer, ce ſont les valets qui, à la longue, ſurprennent les traits de leur caractère les plus cachés & les plus fins, & il ne faut plus qu'un demi-Suétone confondu dans la foule, ou inapperçu, pour révéler à la curioſité publique ce qu'elle eſt toujours avide de ſavoir.

A Verſailles, les valets en faveur achètent les charges, deviennent des officiers; de ſorte que les maiſons des princes ſont réelle-

ment livrées à des domeſtiques, qui ſe tranſmettent tous les emplois, comme une ſucceiſſion aſſurée; ils montent de grade en grade : ainſi les ſecrets particuliers appartiennent à une dynaſtie de valets, ce qui leur donne beaucoup de crédit. Les valets enfin circonſcrivent les princes à peu près comme ces lierres, qui couvrent un tronc de manière qu'on ne le voit plus, & que l'œil confond leur verdure avec celle de l'arbre.

La cour eſt un autre élément que celui que l'on reſpire ; c'eſt une autre manière d'exiſter, de vivre, de penſer.

CHAPITRE DCLXXVII.

Suite du précédent.

L'ART du prince & des princes conſiſte en général dans la diſtribution du dédain & du mépris ; c'eſt en doſant ces deux ingrédiens avec des meſures inégales, qu'ils tiennent les individus de leur cour dans une ſorte de

ſtupeur. Nul ne veut être mépriſé, nul ne veut paſſer pour être diſgracié; & tel qui n'obtient pas un mot, prétend que le ſilence ne lui a pas été défavorable. Les hommes ſont puiſſamment gouvernés par la crainte du mépris; & les princes ont paru deviner juſqu'où s'étendoit cette foibleſſe du cœur humain : il n'y a que le philoſophe qui ſache repouſſer ce mépris, ou en rire au fond de l'ame; mais un philoſophe eſt rarement à la cour.

A la cour, il ne faut être ni ſot, ni homme d'eſprit; il faut, là, que le grand homme ne ſoit ni prévu, ni deviné; quand l'eſprit n'eſt que dans une heureuſe médiocrité, on peut s'attendre à des ſuccès, car on n'aime à élever que ceux qui nous reſſemblent.

A la cour, on ne fait aucun projet politique; mais on profite de tous ceux que font les autres.

Il faut, à la cour, ménager un ſot plutôt qu'un homme d'eſprit: un ſot pouſſé à bout dans ce pays-là, eſt infiniment dangereux, & vous devinez pourquoi.

Avoir

Avoir du génie, cela n'eſt pas trop permis; mais il ne faut pas être un ſot ou du moins paſſer pour tel.

Être un courtiſan eſtimé & un citoyen eſtimable, voilà ce qu'il y a de plus rare & de plus difficile à concilier.

On renvoie un miniſtre ſi facilement, ſi leſtement, que cette diſgrace devient ſupportable; là, les ennemis timides ſont les plus dangereux de tous; là, celui qui ſait pénétrer les autres, ſans ſe laiſſer pénétrer, a trouvé l'art par excellence; & s'il ſoutient ſon perſonnage, il avance à coup ſûr.

Madame de Maintenon, qui devoit s'y connoître, a comparé la cour au derrière d'un théâtre, où l'on ne voit que les cordages, les lampions, le ſuif, le vert ſale & groſſier des décorations: de loin la cour eſt un palais enchanté, un payſage, un jardin; de près, les poulies, les rouages, les machiniſtes & le tiraillement des machines, s'offrent dans leur mouvement déſagréable & dans leur laideur.

A force de ne trouver rien qui vaille ſur ſon chemin, on devient rien qui vaille ſoi-même; cela peut s'appliquer à la valetaille de la cour.

On voit dans ce pays-là, des teints pâles & des tempéramens cacochymes. Un jeune ſeigneur eſt quelquefois auſſi délicat qu'une jeune fille valétudinaire; les femmes ont encore la phyſionomie plus altérée que les hommes. Tous ces viſages, malgré leurs maſques, ne peuvent pas cacher les paſſions cruelles qui ſouvent les dévorent.

Les princes, ſauf les exceptions, ont une double pareſſe dans l'eſprit: comme ils reçoivent leurs idées de ce qui les environne, ils ne ſavent point avoir les leurs en propre; par la même raiſon qu'on les chauſſe, qu'on les habille, qu'on leur épargne la moindre fatigue, ils s'habituent à recevoir leurs penſées d'autrui, toutes faites & toutes formées.

L'art de penſer exige une ſorte de méditation prolongée; & ce n'eſt que dans le choc de pluſieurs idées contradictoires, qu'on apprend à démêler l'idée véritable. Les

princes de tous les pays, raiſonnent tout différemment des autres hommes, parce qu'ils ignorent certains uſages de la vie, qui ne s'apprennent que par l'expérience. Ils ont quelquefois des idées grandes, mais elles ne ſont pas liées à ce qui eſt; ils ont de la dignité, & ils marchent mal; ils ſont riches, & ils ne ſavent pas compter; ils parlent bien, & ils ignorent l'orthographe, la grammaire. Quand ils ſe fâchent, ils vont toujours trop loin, &c.

CHAPITRE DCLXXVIII.

Le Chantre de Reims.

Il a le droit de coucher avec la reine. C'eſt que le roi très-chrétien eſt chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers & *chantre de Reims*, d'où vient le proverbe dont on embarraſſe quelques provinciaux, qui ne ſavent plus que dire ni que répondre, quand ils l'entendent pour la première fois.

CHAPITRE DCLXXIX.

A tombeau ouvert.

On ne dit plus *aller ventre à terre*. Le roi, la reine, les princes du ſang, lorſqu'ils veulent aller vîte, très-vîte, donnent ainſi l'ordre à leurs écuyers, qui le tranſmettent au cocher: *allez à tombeau ouvert*. Cette ſingulière expreſſion veut dire que le péril eſt égal pour les perſonnes qui ſont dans les voitures, & pour celles qui les conduiſent. Alors les chevaux, qui ſont des chevaux vifs & choiſis, preſſés par le cocher & par le poſtillon, vont à la lettre *à tombeau ouvert*. On peut ſe figurer la rapidité d'une pareille courſe. De loin, c'eſt le bruit du tonnerre, de près, c'eſt ſon vol terrible; quelquefois les voitures ſe briſent : ce ſont-là jeux de princes, c'eſt ainſi qu'ils économiſent le temps.

Que direz-vous, lecteurs, de cette expreſſion nouvelle, reçue à la cour, fréquem-

ment employée, & qui, réveillant l'idée du danger, n'arrête point l'ordre, encore moins la course incroyable qui en est l'effet. Je ne voudrois pas cheminer ainsi, à moins que ce ne fût pour me dérober à un péril imminent. Le feu duc de Choiseul s'étoit fait un nom, par ce genre de course, bien pardonnable à un ministre qui voudroit être par-tout en même temps.

CHAPITRE DCLXXX.

Porte-chaise d'affaires.

Le jour que le roi prend médecine, c'est le grand jour des courtisans; ils sont admis, & ne manquent jamais de paroître; la médecine va son train, tandis que les hommes de cour sont rangés dans la chambre pêle-mêle avec les médecins, l'apothicaire, & les valets de chambre.

Un jour il se présenta à la porte de la chambre, un homme en épée & en habit de

velours, qui dit à l'huiffier: je viens faire mon fervice: il entre, & fe tient debout dans un coin; la médecine étoit prife.

Le roi étonné de voir une figure qu'il ne connoiffoit pas, demande quel eft cet homme: on fe regarde; on dit qu'on ne le connoît point. Le roi envoie demander au perfonnage quel il eft. L'inconnu répondit en s'inclinant, qu'il avoit l'honneur d'être le porte-chaife d'affaires de fa majefté, que fon fervice ne l'appeloit à la cour que lorfqu'elle prenoit médecine, que l'avis lui en étoit toujours donné par l'apothicaire, parce que leurs fonctions étoient néceffairement inféparables, & qu'il attendoit refpectueufement..... Le roi inftruit & fatisfait, lui fit dire de refter, & lui continua les honneurs du fervice.

Il attendit, & emporta la chaife d'affaires, l'épée au côté; puis il revint à Paris, figner dans fes contrats le titre pompeux d'officier du roi. Il eft inutile de dire qu'il y a des priviléges attachés à fa charge.

CHAPITRE DCLXXXI.

Conſeil d'État.

TOUT prince a un conſeil : il lui ſeroit impoſſible de conduire ſon royaume ſans conſeil, car il n'eſt qu'un ; il n'a pas, il ne peut pas avoir les connoiſſances de pluſieurs, & le grand art de la politique eſt d'examiner une queſtion ſous toutes ſes faces.

Le grand Frédéric ſe trompa dans la fameuſe affaire du meûnier Arnold. Les magiſtrats, objet du châtiment royal, n'avoient prononcé qu'un jugement légal & juſte.

C'eſt au conſeil d'état que ſe diſcutent & ſe digèrent les matières politiques. Là ſe pèſe la fortune des états. Donnez à un monarque beaucoup de lumières, il n'aura pas encore toutes les connoiſſances ; il aura

befoin de confeil, parce qu'il eft une foule de détails, qui néceffitent encore une forte de difcuffion : beaucoup d'idées particulières tempèrent l'idée principale; & les opinions qui fe croifent, ôtent toujours à l'autorité ce qu'elle auroit de dur : car, plus une affaire eft débattue, plus il en naîtra un bon confeil.

La faine politique a banni du confeil des princes l'héritier préfomptif & les princes du fang. Le fouverain appelle à fon confeil quiconque il en juge digne : le dernier fujet peut y être admis, fi le fouverain le mande. Comme, en fa préfence, chacun n'a que voix délibérative, & que le *roi* décide feul, le dernier fujet peut être confulté par fon fouverain; & chaque membre du confeil eft mandé particulièrement chaque fois qu'il fe préfente. Là réfide enfin la fouveraineté, dans toute fa force & dans toute fa plénitude.

Ce dépôt, le plus honorable dont un citoyen puiffe être chargé, exige les vertus néceffaires à cette grande confiance, le zèle & le fecret.

Nous ne ſavons rien aujourd'hui de ce qui ſe paſſe dans ce ſanctuaire impénétrable: mais peu à peu le temps levera tous les voiles; rien n'échappera ſucceſſivement à l'œil perçant de la poſtérité; elle pénétrera tous les replis des cœurs qui nous gouvernent, & ce ſera ſur les effets ſenſibles de leur adminiſtration, que ſe fondera leur gloire ou leur opprobre.

D'après ce centre muet de ſi grands mouvemens, qui ſe propagent juſqu'aux extrémités de l'Europe, il n'eſt pas étonnant qu'à la cour, tous les objets aient un autre point de vue qu'à la ville ou dans les provinces.

Les comptes de la guerre, de la marine, ſe rendent tous les ſix mois. Louis XV s'enfermoit dans l'*œil-de-bœuf;* & là, avec deux valets, il brûloit ſoigneuſement juſqu'au moindre papier; il ne ſe retiroit qu'après avoir bien remué dans les cendres, pour effacer juſqu'au moindre veſtige d'écriture. On brûle encore ces papiers.

Tous ceux qui rêvent politique, travaillent

pour le conſeil d'état, & voudroient y porter leurs idées, qu'ils croient néceſſairement les meilleures. C'eſt une paſſion innée chez certains hommes, que celle du commandement. Je connois vingt fous qui ſe font rois régulièrement deux heures par jour : ils ſe ſuppoſent au conſeil d'état, & là ils règlent ou ils réforment tout. C'eſt que les idées d'ordre, de police, d'adminiſtration, de bienfaiſance, ſont communes à tous les hommes; mais il n'y a que le génie qui ſache ſe placer au ſommet de la pyramide, & de là en deſcendre, pour en meſurer toutes les parties. Ce génie eſt exceſſivement rare; & plus on a d'eſprit, plus on eſt éloigné ſouvent de ce coup-d'œil calme, qui n'eſt que le ſynonyme de *ſuprême bon ſens*.

Un homme ſe plaignoit à M. de Louvois de lui avoir envoyé quarante-cinq projets différens ſur l'adminiſtration, ſans en avoir reçu de réponſe. Le commis qui ouvrit les lettres, les trouva impertinentes; & comme tout commis ſe met à la place du miniſtre qu'il ſert, il ſollicitoit M. de Louvois à la

vengeance. Celui-ci dit au commis de prendre sa plume, & lui dicta cette lettre :

« Parmi vos quarante-cinq projets, Monsieur, aucun n'est fait pour passer sous les yeux du ministère ; mais continuez : dans le nombre des projets extravagans que vous ferez, peut-être il y en aura un enfin qui présentera quelque chose de raisonnable. »

Les mémoires que l'on adresse aux membres du conseil d'état, pour aider à leur administration, sont si nombreux, qu'on a pris le parti de les reléguer dans une salle immense ; & l'on a écrit, dit-on, au-dessus de la porte, mais en dedans : *Projets des têtes fêlées*. Voilà un encouragement pour ceux qui, bons citoyens & foibles penseurs, se livrent opiniâtrément à ce genre de travail. J'ai rencontré dans ma vie une infinité de gens qui avoient le caractère moral du bon abbé de Saint-Pierre.

J'ai lu, manuscrits, plusieurs plans pour la régénération du royaume ; tous sont combinés contre la finance : il faut qu'elle soit

vraiment deſtructive du bien public, puiſque toutes les plumes intelligentes ſemblent réunies contre elle.

CHAPITRE DCLXXXII.

Petits Appartemens du Roi.

C'EST un aſſemblage de ſalles qui communiquent l'une à l'autre ; mais qui toutes n'ont aucune régularité. On a été obligé de les faire en perçant des murs, en interrompant des eſcaliers, pour en former de nouveaux, qu'il faut perpétuellement monter & deſcendre, afin de ſuivre la continuité de ces nombreux appartemens. C'eſt le ſéjour habituel du monarque, & c'eſt là qu'il ſe livre à la lecture & à l'étude.

Le roi a trois chambres pleines de livres, qui font partie de ce qu'on appelle *petits appartemens du roi ;* ces trois chambres peuvent contenir douze à quinze mille volumes. On y trouve les meilleurs ouvrages

des poëtes anglais. Un livre ufé, dans cette bibliothèque, c'eft le *dictionnaire anglais de Boyer;* il eft ufé comme le dictionnaire d'un écolier, ce qui prouve qu'il eft confulté journellement. Un ouvrage que le roi con-fulte encore avec le plus d'affiduité, c'eft la *Gazette de France, en 100 volumes in-4°.* C'eft à coup fûr le feul exemplaire complet qui exifte en Europe.

Cette gazette, témoignage de préfentation, monument d'étiquette pour les mariages, pour les cérémonies de toute efpèce, &c. fait loi; c'eft le code de la cour. Code curieux !

Le roi lit, & beaucoup; il veut s'inftruire, & il eft inftruit.

Dans les autres falles, grand nombre d'inftrumens de phyfique, peu de tableaux. On y voit le portrait de l'empereur de la Chine, qu'il a envoyé lui-même au roi de France. L'empereur de la Chine eft vêtu comme un religieux.

On vous tire de grand tiroirs remplis de cuillers d'or, de fourchettes, de falières &

de coquetières d'or, dont on ne ſe ſert pas; on y voit des chandeliers d'or, &c.

Ce qui eſt conſervé ſoigneuſement, & ce que l'on montre aux curieux, c'eſt la canne de Louis XIV. Elle eſt modeſte, car la béquille eſt de porcelaine. Quand on touche cette canne, on ſe rappelle la main puiſſante qui peſoit ſur elle, & qui a bâti le magnifique château où l'on ſe promène; mais les viciſſitudes du règne de ce monarque s'offrent auſſi à la mémoire, & cette grandeur paſſée a coûté à la France bien du ſang & des larmes.

Les poëtes diſent qu'on placera un jour la canne de *Voltaire*, dont M. *Clos* eſt propriétaire jaloux, à côté de celle de Louis XIV; c'eſt une myſtification dont on a uſé envers leur crédulité.

On ſort de ces petits appartemens avec la réflexion, que ſi le monarque repréſente ailleurs, il eſt là dans ſes foyers domeſtiques, & qu'il fait plus de cas ſans doute de ces heures de loiſir, & de ſa paiſible ſolitude, que de ſa vie publique & ſolemnelle.

De tous les métiers, le métier de roi eſt le plus difficile comme le plus pénible. Sommes-nous heureux, tous tant que nous ſommes, par le métier qu'il a plu à la Providence de nous impoſer? Non; mais bien par ces heures d'intervalle où nous nous livrons à nos goûts ſans contrainte & ſans témoins fâcheux.

Ces trois chambres remplies de livres jettent de l'intérêt dans ces appartemens, & font plus de plaiſir à rencontrer que les richeſſes matérielles qu'ils renferment. Ces livres diſent que le monarque jouit du plaiſir le plus délicieux, du plaiſir qui ne s'uſe point, & qu'on retrouve auſſi vif dans tous les âges de la vie; du plaiſir enfin qui s'accroît par l'exercice de la lecture.

Le vulgaire penſe que les princes ſont perpétuellement diſſipés, qu'ils paſſent leur vie dans le déſœuvrement; c'eſt que le vulgaire n'apperçoit pas lui-même d'autre plaiſir. Je puis certifier que le roi donne, chaque jour, pluſieurs heures à l'étude, & qu'il eſt peu de particuliers qui les emploient auſſi utilement que lui.

Il lit l'hiſtoire, ce grand maître en lumières; les époques de la liberté l'intéreſſent, s'il eſt vrai, comme on me l'a aſſuré, qu'il a proféré ces paroles : *J'aime ces républicains; mais je ſuis né dans une ancienne monarchie, & j'en ſuis le roi.*

CHAPITRE DCLXXXIII.

Département de Paris.

Le département de Paris eſt un diſtrict qui réunit les choſes les plus oppoſées. Il entre dans cette adminiſtration des détails variés, intéreſſans; & il faut une grande ſoupleſſe d'eſprit & d'imagination, pour embraſſer, du premier coup-d'œil, les événemens ſinguliers qui naiſſent en foule. Rien donc n'étonne ou ne doit étonner celui qui eſt à la tête; car les caractères des hommes ſe portent à tout, & le jeu des paſſions eſt vraiment incalculable. L'habitude de voir ces

ces passions dans leur fougue ou dans leur perfidie, inspire donc une sagacité qui devient le résultat des crises journalières.

Le ministre chargé de ce département, n'a pas toujours le temps de délibérer; il faut qu'il se décide sur le champ dans des matières quelquefois épineuses, & il faut cependant qu'il se préserve de la précipitation qui aveugle, & de la rigueur qui révolte.

Toutes les passions vindicatives & voilées assiégent ce ministre, parce que le redoutable pouvoir est entre ses mains; & comme la vengeance s'étudie à se voiler du masque de la justice, & prend son temps pour assener plus sûrement ses coups, c'est avec promptitude qu'il doit reconnoître le véritable motif qui conduit les hommes vers lui: car, quel plus grand malheur que d'égarer l'autorité royale, & de lui prêter les couleurs de la tyrannie!

Ce ministre délivre les lettres de cachet, & il est chargé de l'opéra; les châteaux terribles, les prisons d'état le regardent, ainsi que les pas de ballet. La maison du roi & la

clergé entrent dans ſon adminiſtration ; il ſurveille un maître-d'hôtel fripon & un curé libertin. Le même jour, il mande une fille d'opéra, pour lui dire : *pourquoi ne voulez-vous pas chanter?* S'il y avoit refus de ſacremens, il diroit au prêtre : *Pourquoi ne voulez-vous pas adminiſtrer le viatique?*

Ainſi les objets les plus diſparates reſſortiſſent à ſon tribunal ; le clergé, les chanteurs, les moines débauchés, & les danſeurs, le régime des grandes & petites baſtilles, & les tracaſſeries de l'opéra. Comment de pareils objets peuvent-ils être dirigés par la même tête ? Très-bien, parce que c'eſt par les oppoſitions, que l'on voit en grand, & que l'on apprend à juger des choſes en politique, c'eſt-à-dire, relativement à l'enſemble.

Le département de Paris eſt une eſpèce de royaume, attendu que le gouvernement de la capitale a une très-grande influence, & qu'il s'étend au loin.

Aucun miniſtre n'eſt mieux placé pour ſupprimer un abus, pour faire pâlir un petit tyran, pour conſoler un infortuné, pour

remédier à un déſaſtre. Eh! n'eſt-ce point là un triomphe qui parle à la partie intime de notre être, & qui épanouit l'ame dans une rare volupté !

Sans ce miniſtre, la place de lieutenant de police pourroit devenir dangereuſe aux citoyens. C'eſt lui qui, ſe conduiſant par des vues plus amples & plus générales, modifie, ſelon les circonſtances, la rigueur ou la foibleſſe de cette branche d'adminiſtration.

De même que la foudre tantôt éclate dans les airs, & frappe à grand bruit, tantôt décompoſe en ſilence, ainſi la *lettre de cachet*, tantôt bruyante, retentit dans l'Europe, tantôt ſourde, ouvre le ſecrétaire, ou plutôt le coffre d'un pauvre diable logé au quatrième étage ; quelquefois elle fait plus de peur que de mal, & quelquefois auſſi l'homme qui en eſt atteint ne laiſſe plus de trace.

Qui le croiroit? elle eſt ſerviable pour tel individu, elle devient une grace, elle l'enlève à la rigueur des loix, d'un tribunal qui, dans ſa marche irréfragable, porteroit un jugement plus terrible que celui de la captivité.

Je reconnois donc dans une lettre de cachet tous les attributs violens & cachés de la foudre; elle agit comme elle, elle imite son vol, & jusqu'à ses caprices; ce foudre repose sur-tout entre les mains du ministre du département de Paris.

Ce qu'on a dit de plus ingénieux sur la bastille, c'est le conte suivant :

Deux prisonniers d'état admis à prendre l'air ensemble dans la cour, apperçurent un chien qui fesoit autour d'eux maints & maints sauts. Pourquoi ce pauvre animal est-il ici, dit l'un d'eux? que fait-il dans ce château royal? à sa place j'en sortirois bien. Oh! dit l'autre, il est sans doute retenu de force. — Qu'auroit-il fait pour cela? — Il aura mordu le chien du ministre; — ou du sous-ministre, bien plus redoutable que le premier.

La ville capitale d'un grand royaume donne toujours le ton aux autres. C'est un petit état dans l'état même, & il est gouverné d'après l'esprit du gouvernement public.

Ainsi la ville de Paris est gouvernée d'une

manière abſolue. Le lieutenant de police y fait l'office de cenſeur public, & de commiſſaire-général des vivres. Son autorité reſſemble, à bien des égards, à celle d'un général d'armée ; il punit, il empriſonne, il peut employer les voies les plus exactes & les plus rigoureuſes pour prendre ſes informations. Il tient cette grande ville ſous une diſcipline journalière, & une eſpèce de corps d'armée eſt à ſes ordres pour l'exécution de ſes volontés, qui, en dépit de ſa prudence, ne ſont malheureuſement pas toujours les ſiennes. Eh ! comment démêler le point exact de vérité dans un miroir à facettes ?

La forme du gouvernement décide donc la police qui règne dans une grande ville. La ville de Londres étant la capitale d'un pays libre, le maire y eſt le repréſentant du peuple, & le gardien de ſes priviléges. Il eſt obligé de garantir à chaque citoyen ſes immunités perſonnelles & civiles. A Amſterdam, toute l'application des bourguemeſtres & des échevins tend à encourager l'induſtrie, & à punir

l'indolence. Ils ne doivent jamais abuser de la confiance de la bourgeoisie.

A Venise, centre d'un état aristocratique, l'esprit de la police aboutit à prévenir tous les mouvemens populaires; & le conseil des dix met tout en œuvre de peur que la plus légère atteinte ne soit portée à la sûreté de l'état.

Le lieutenant de police de Paris use assez fréquemment de formes purement militaires. Que ne sont-elles toujours les meilleures, comme à coup sûr elles sont les plus promptes!

CHAPITRE DCLXXXIV.

Le Grand-Chambellan.

Je ne sais ce que fait à la cour le grand-chambellan; je ne l'y ai jamais vu; mais il y a des gentilshommes de la chambre & des valets-de-chambre, une musique de la chambre & des frotteurs de la chambre.

On dit que la chambre entre, & elle entre. L'aumônier, l'apothicaire, le maître-d'hôtel, l'auteur avec ſon livre, tous ſont là pêle-mêle.

Ni plus ni moins que les dieux ſont jaloux de leurs droits éternels, ainſi les officiers de nos ſouverains, depuis le connétable juſqu'au valet-de-pied, chacun a ſes priviléges & ſon apanage reſpectés des autres favoris de la même cour. Celui qui eſt initié dans les myſtères du fiſc, tant national qu'étranger, n'eſt plus un gibier de la police, mais du chef de la finance françaiſe. Le miniſtre ſur le département duquel on empiète, revendique auſſi-tôt ſon client, ſon protégé, ou, pour mieux dire, ſon ſujet. *Paſſez-moi le ſéné, je vous paſſerai la rhubarbe :* ce mot eſt applicable aux adminiſtrateurs de l'état, qui, tour-à-tour, ſe concèdent le droit de récompenſer & de punir.

CHAPITRE DCLXXXV.

Chercheurs de la Pierre philoſophale.

TOUJOURS de nouveaux adeptes cherchant la pierre philoſophale. L'ignorance de la chymie en faiſoit jadis un grand nombre ; les découvertes nouvelles ont redonné quelque vogue au deſir de tenter le grand œuvre.

Cela ne doit pas étonner dans un ſiècle où l'eſprit humain, audacieux & avide de s'inſtruire, eſt retombé dans les ſciences occultes de la chiromancie, de la magie, de l'aſtrologie, de l'alchymie. La philoſophie hermétique, qui chatouille l'avarice de l'homme, ne pouvoit pas manquer d'avoir des partiſans, car l'or a de nombreux adorateurs.

Parmi ces impoſteurs ou ces hommes trompés, on a vu figurer un ex-capucin, qui fit des expériences du grand œuvre devant Louis XIII, le cardinal de Richelieu, &

plusieurs personnes de la cour: l'anecdote est assez curieuse pour que je la rapporte ici.

Cet ex-capucin, nommé Dubois, étoit un de ces hommes dont la vie est romanesque: il avoit voyagé dans le levant, pendant sa jeunesse. Après avoir vécu dans la débauche, il se fit capucin; ennuyé de ce nouveau genre de vie, il jeta le froc, & s'enfuit par-dessus les murs des tuileries. Trois ans après, son esprit inquiet le ramena dans l'ordre séraphique; il prononça ses vœux, & fut admis aux ordres sacrés. Au bout de dix années, il quitta encore l'habit de capucin, & fut se promener en Allemagne. Là, il embrassa la religion luthérienne, & trouva des adeptes qui l'initièrent à l'étude du grand œuvre. Trompé ou trompeur, il revint à Paris avec le prétendu secret de faire de l'or; & comme si ce beau secret donnoit de l'audace, il brava le regard des capucins, & cet homme, qui étoit moine & prêtre, se maria à Saint-Sulpice avec la fille d'un guichetier de la conciergerie.

Tout charlatan eſt cauſeur; & ne parlant que de ce qui l'occupe, il en parle aſſez bien. L'ex-capucin ayant ſéduit quelques eſprits foibles & crédules, qui le regardèrent comme un homme merveilleux, fut admis inſenſiblement auprès du fameux père Joſeph, le bras droit & le conſeil du cardinal de Richelieu. Le miniſtre ouvrit l'oreille aux promeſſes d'un adepte qui ne ſe vantoit pas moins que d'augmenter la richeſſe de la France, la grandeur de ſon éminence, & de fournir à toutes les dépenſes de la guerre. Le grand beſoin rend confians les génies les plus profonds : le cardinal de Richelieu ne croyoit rien d'impoſſible, & ne ſoupçonnoit même pas qu'on pût tromper ſon regard ; il crut le père Joſeph, & il fut arrêté que le fabricant d'or travailleroit en préſence du roi, de la reine, du cardinal, du père Joſeph, du ſurintendant & autres, qui priſoient par-deſſus tout cette importante découverte.

Le jour étant pris, Dubois ſe rend au louvre, apporte une coupelle & un creuſet pour ſon expérience, allume le feu, y met

ſes vaiſſeaux; & de peur qu'on ne le ſoupçonne de fourberie, il accepte pour aide de ſon travail, un *garde-du-corps* que le roi lui-même lui choiſit.

Alors Dubois élevant la voix, dit : « Qu'il » plaiſe à ſa majeſté de commander qu'un de » ſes ſoldats donne dix ou douze balles de » mouſquet, que je vais convertir en or. » On donna les balles, & Dubois fit voir, en même temps, qu'il jetoit ſur le plomb la valeur d'un grain de ſa poudre de projection; après quoi il couvrit de cendres les balles qui étoient dans la coupelle, & dit encore à haute voix : « Qu'il plaiſe à ſa majeſté d'écarter peu » à peu les cendres avec un ſoufflet, ou d'en » donner l'ordre à qui il lui plaira. » Louis XIII ne voulut confier ce ſoin à perſonne; il prit le ſoufflet, & comme il ſouffloit fort, dans l'impatience de découvrir cet échantillon des richeſſes infinies qui lui étoient promiſes; les cendres voltigèrent ſur les aſſiſtans, & la reine, plus curieuſe ou plus intéreſſée, s'en laiſſoit accabler. Toutes les cendres étant ſoulevées, le lingot d'or parut.

Ce ne fut qu'un cri de ſurpriſe, & puis d'alégreſſe : ſa majeſté & ſon éminence embraſsèrent Dubois ; le roi, dans ſon enthouſiaſme, le déclara noble, & le fit chevalier, en lui donnant l'accollade à la façon des anciens preux chevaliers de la table ronde ; & pour combler, en un mot, toutes les faveurs, il lui permit de chaſſer dans toute l'étendue de ſes plaiſirs.

Le cardinal de Richelieu, que j'ai toujours admiré, parce qu'il avoit une ame forte, eut un beau mouvement : il dit à Louis XIII qu'il falloit ôter les *tailles*, *taillons*, *ſubſides*, & toutes les impoſitions qui ſont à charge au peuple; que le roi ne réſerveroit que ſon domaine, avec quelques fermes & droits ſeulement, comme des marques de ſa ſuzeraineté & de ſa puiſſance ſouveraine. L'œil étincelant de joie, il annonçoit la renaiſſance de l'âge d'or, & ce qui flattoit encore plus ſon génie politique, la ſuprême domination de la France ſur toutes les puiſſances de l'Europe ; il embraſſoit le père Joſeph, & lui promettoit à l'oreille le cha-

peau de cardinal. Le garde-du-corps eut huit mille livres pour avoir aidé à cette belle œuvre, & tous les aſſiſtans, dans le raviſſement & dans l'ivreſſe, reſpectoient l'ex-capucin. Je le crois ſans peine. Si la poule de la fable, ſi la poule aux œufs d'or exiſtoit, elle pondroit fièrement à Verſailles, & les gardes-du-corps, loin de la gêner dans ſes fonctions, monteroient la garde & formeroient barrière autour d'elle.

Dubois fit une nouvelle expérience, & le roi tira lui-même du feu le creuſet avec des pincettes : la vue de ce nouveau lingot cauſa un redoublement de plaiſir ; quand il fut refroidi, il paſſa dans les mains de ſa majeſté, qui envoya chercher un orfèvre, lequel, après avoir fait l'eſſai de ces deux échantillons, trouva que l'or n'étoit qu'à vingt-deux carats, c'eſt-à-dire, au titre courant de l'eſpèce monnoyée. Comme l'ex-capucin craignoit que ce rapport ſi parfait avec la monnoie ne fît ſoupçonner quelque choſe, il ſe hâta de dire, que pour ſes eſſais il faiſoit l'or à ce titre ; mais que dans ſon

travail en grand de la tranſmutation, ſon or ſeroit pur à vingt-quatre carats. L'auguſte aſſemblée, qui ſe plaiſoit dans ſon illuſion, fut ſatisfaite de cette réponſe.

Les expériences étant faites, le cardinal de Richelieu tira Dubois à part, & lui dit que pour commencer, le roi n'avoit beſoin que de huit cents mille francs par ſemaine, mais qu'il falloit qu'ils fuſſent délivrés régulièrement. Le charlatan promit tout, pourvu qu'on lui laiſſât ſeulement dix jours pour bien cuire ſa poudre de projection, qui, par un accident, avoit été *incrudée*, jargon de l'art, auquel le cardinal ne fit point attention, en diſant qu'il lui accordoit non-ſeulement dix jours; mais vingt, s'il en avoit beſoin.

L'ex-capucin, au lieu de faire ſon travail & de purifier ſa poudre, prit le plaiſir de la chaſſe, fit grande chère chez lui, aſſembla tous les gens de ſa connoiſſance, les régala avec magnificence, les entretint de ſes ſuccès & de ſa ſcience ſublime; il fut regardé partout comme un homme extraordinaire.

Cependant le temps ſe paſſoit, & rien ne ſe préparoit. Le cardinal envoya le père Joſeph ſolliciter le faiſeur d'or de ſe mettre à l'œuvre. Il demanda quelques jours, qu'on lui accorda, & qu'il ne mit pas mieux à profit. Le roi n'étoit pas moins impatient de voir de gros *ſaumons* d'or de cinq à ſix cents mille livres; car les rois ne font plus rien qu'avec de l'or, ainſi que moi foible particulier; mais comme les *ſaumons* ne paroiſſoient point, on eut des ſoupçons, & bientôt des craintes d'avoir été dupé.

Il y eut des ordres pour veiller de près ce charlatan, & l'empêcher de prendre la fuite, comme en effet il le méditoit. Bientôt le cardinal, qui ne marchandoit point la liberté d'un homme, le fit transférer au château de Vincennes, où il fut licite à l'ex-capucin de faire beaucoup d'eſſais qui ne produiſirent rien. Après pluſieurs tentatives encore inutiles, il ne laiſſa plus douter qu'il ne fût un impoſteur. Vainement diſoit-il qu'il lui étoit impoſſible de travailler n'étant point libre, & que l'eſclavage détruiſoit la vertu de ſa

poudre de projection ou de multiplication : il fut conduit à la bastille, & mis dans un cachot.

Le cardinal de Richelieu n'étoit point homme à lui pardonner de l'avoir abusé si publiquement & si solemnellement; mais en habile politique, il ne voulut point paroître avoir été trompé par un art surnaturel, ce qui auroit donné trop beau jeu aux rieurs. On rechercha dans la vie privée de l'ex-capucin, tout ce qui pouvoit l'inculper : Richelieu créa une commission; on représenta à l'ex-capucin la rognure de plusieurs pièces d'or, & il fut aisé de le condamner comme ayant altéré la monnoie, ou en ayant même fait de la fausse.

Sa vie errante & vagabonde offroit plusieurs délits; il fut jugé par la commission, & condamné à être pendu. Comme il alloit mourir, il déclara qu'il avoit trompé de dessein prémédité le roi, la reine, & *monseigneur le cardinal;* il avoua qu'il n'avoit jamais su faire de l'or; mais qu'ayant reconnu l'extrême crédulité des hommes sur tout ce qui

qui leur promettoit une immense fortune, il avoit mis à profit ce penchant, pour vivre aux dépens de ceux qui l'écoutoient; il ajouta qu'il avoit composé & qu'il vendoit fort cher un petit livret, où étoit renfermé son prétendu secret de faire de l'or, & que, selon les acheteurs intéressés & crédules, il haussoit ou baissoit le prix de son ouvrage. Pour dernier aveu, il dit que tout son procédé consistoit dans un escamotage subtil; que sous prétexte d'arranger la coupelle, il glissoit adroitement, sans que personne s'en apperçût, un certain point d'or sous la cendre, & en retiroit le plomb. Cet or provenoit de la rognure des pièces d'or; & c'étoit ainsi qu'il avoit eu la témérité de vouloir tromper le roi, la reine, & monseigneur le cardinal.

Dubois fut pendu le 25 juin 1637.

Supprimez la fin tragique de l'ex-capucin, connoissez-vous, lecteur, un sujet plus plaisant, ou qui prête mieux aux ariettes & au dialogue d'un opéra-comique? L'éminence rouge, l'éminence grise, les graves person-

nages autour du creuſet, le fourbe qui ſe joue de tous ces acteurs figurant ſur la ſcène du monde, de ces grands acteurs qui ont beſoin d'or comme nous, qui l'aiment comme nous, qui, comme nous, n'en ont jamais aſſez, qui embraſſent comme nous celui qui leur fait des promeſſes. Oh ! quelle comédie philoſophique ! J'en ris tout ſeul, au fond de mon cabinet.

CHAPITRE DCLXXXVI.

Démonſtration du Déluge univerſel.

Un précepteur des pages de la feue reine, voulant prouver le déluge, & faire voir que le ſyſtême de Moïſe l'emportoit ſur les raiſonnemens de Burnet, de Wiſtou, de Wood, de Pluche, &c. forma un globe terreſtre plein d'eau, armé de ſoupapes, & enfermé concentriquement dans un globe de verre. Il commença par remplir d'eau le globe ter-

reſtre, ferma l'ouverture pratiquée, & donna enſuite au globe intérieur un léger mouvement de rotation. *L'eau n'a point franchi ſes barrières. Voilà* (diſoit-il) *le temps où Dieu n'étoit point courroucé contre le genre humain. Mais vous allez voir l'inſtant de ſa colère.* Auſſi-tôt il fit mouvoir le globe avec une vîteſſe accélérée. Bientôt, la maſſe d'eau força les ſoupapes attachées à la ſurface extérieure de ce globe terreſtre, & remplit toute la capacité du globe de verre, en s'échappant avec force. *Ainſi le globe terreſtre* (diſoit le précepteur aux aſſiſtans) *a été entièrement couvert de ſes propres eaux. Dieu ſe calme. Je vais ceſſer d'agiter ce globe, l'eau rentrera dans le réſervoir, à peu près juſqu'à l'horizon du globe, & ſe mettra en équilibre avec elle-même. Il n'y a que des impies* (continuoit le précepteur des pages de la reine) *qui puiſſent contredire préſentement le déluge univerſel; car je vous l'ai peint d'une manière bien conforme au récit de l'hiſtorien ſacré.* Tous les aſſiſtans s'en retournèrent, perſuadés de l'exiſtence du déluge

univerſel, & que ceux qui avoient l'audace de le nier, alloient contre la raiſon. C'eſt ainſi qu'en 1768 on enſeignoit la phyſique aux pages de la reine.

CHAPITRE DCLXXXVII.

Singularités.

LOUIS XVI, dans la première année de ſon règne, lut dans un mémoire, *droit de régale*. Qu'eſt-ce que cela ſignifie, demanda-t-il à M. *****, miniſtre? Le miniſtre, embarraſſé, lui répondit : C'eſt le droit qu'a votre majeſté, lorſqu'elle voyage, d'être régalée par ſes ſujets, dans tous les endroits où elle paſſe.——Je vois, lui dit le roi, que vous ne ſavez ce que vous dites ; ce ne peut pas être cela.

Lorſque je plaidois contre MM. les comédiens & contre MM. les gentilshommes de la chambre, l'avocat adverſe s'aviſa d'appeler les ſpectacles de Paris, *les plaiſirs régaliens.*

Puiſſamment raiſonner ! on ne réplique point à cela.

Un muſicien nommé le Mierre, après vingt ans de ſervice à la chapelle du roi, vint trouver le Saint-Florentin, pour lui demander ſa retraite & la penſion. Voilà comme vous êtes, vous autres, dit-il, vous vous dépêchez tous de faire vos vingt années, pour être enſuite d'oiſifs penſionnaires.

François Ier traverſant la galerie de Fontainebleau, s'arrêta devant un nommé Bouchet, pauvre homme de lettres, en diſant : *Voilà une bonne tête ; je m'en tiens à celui-là ; il y a bien des choſes dans cette tête-là ; cet homme-là vaut mieux que Duprat*. Auſſitôt les courtiſans environnent Bouchet : cet homme-là va être miniſtre, dit l'un ; peut-être chancelier, dit l'autre ; le roi lui donne un rendez-vous dans le parc, entendez-vous ? il n'en faut plus douter, il eſt chancelier : eh bien, il faut le louer : il a fait des vers, dit-on ; il faut lui dire qu'il eſt un grand poëte. Tous les poëtes croient à la bonté de leurs vers.

Chacun étoit dans l'attente de la prochaine élévation de Bouchet, lorfque François I[er] appelant l'infpecteur des bâtimens, lui dit, en montrant Bouchet : *Voilà le modèle qu'il faut prendre pour faire un Neptune ; à quoi fongiez-vous de me propofer Duprat, une petite barbe frifée, des yeux hors de tête? Voyez ce grand front, ces rides, cette chevelure négligée, cette barbe longue & tombante : comme le cifeau rendra cela ! Mon cher Bouchet*, (continua le roi) *trouvez-vous à fix heures dans le parc ; je vous retiens pour fervir de modèle à un Neptune que je veux placer dans une de mes pièces d'eau.*

Les courtifans rirent fous cape. Ah, ah ! c'eft le gouvernail du dieu des mers qu'on va remettre entre fes mains ; il figurera nuit & jour au milieu du baffin. Ah ! la bonne équivoque ! Il ne fera point miniftre ; fes vers font mauvais, & je trouve qu'il n'eft fait que pour fervir de modèle à une ftatue.

CHAPITRE DCLXXXVIII.

Ex voto.

Un *ex voto* curieux, c'eſt aſſurément celui qui exiſte à Saint-Leu & Saint-Gille. Il eſt dans le chœur à droite.

A l'âge de ſix ans, on a voué à ſaint Leu & ſaint Gille le roi Louis XV, pour la guériſon de la peur; on a dreſſé l'*ex voto*. C'eſt un tableau où l'on voit Louis XV à genoux devant ſaint Leu & ſaint Gille. Sa gouvernante, madame de Ventadour, eſt derrière lui, auſſi à genoux, ainſi que les principaux ſeigneurs de la cour. Les portraits ſont fidèles, & le coſtume ne l'eſt pas moins. On les voit tous, les mains jointes, prier ſaint Leu & ſaint Gille de guérir Louis XV de la peur, foibleſſe dont l'enfant royal étoit atteint.

Il n'en fut pas guéri; ce roi fut timide

toute sa vie : jamais prince n'a été aussi craintif. Un visage qu'il voyoit pour la première fois, lui causoit une sensation inquiétante. Aussi, obligé de reconnoître, par son état de roi, une multitude d'individus, il classoit dans sa mémoire les physionomies, & quand on lui présentoit un homme qu'il n'avoit jamais vu, son premier mot étoit toujours de dire : *il ressemble à un tel.*

Naturellement questionneur, soit par excès de prévoyance, soit par besoin d'instruction, Louis XV aimoit à savoir une infinité de détails, sur-tout l'âge des gens qu'il voyoit. Il aimoit encore à faire jusqu'à un certain point le médecin, en disant : *vous avez, ou vous aurez telle maladie ; prenez garde.*

Un des moyens qu'employa le chancelier Maupeou pour achever l'impolitique destruction des parlemens, si contraire à la véritable autorité d'un monarque, toujours mieux protégée par les loix que par les armes, fut de dire à Louis XV : *Je vous débarrasserai de ces robes noires.* Ces robes

noires affligeoient ou intimidoient sa vue. Cette crainte habituelle, qu'il ne put jamais surmonter, étoit donc en lui un défaut de naissance; & cette foiblesse physique, que le moral ne peut pas toujours vaincre, expliquera une partie de son caractère, qui ne pourroit trop s'expliquer sans cette première cause.

CHAPITRE DCLXXXIX.

Jeudi-saint.

Le roi lave les pieds à douze pauvres. C'est un usage antique & respectable. Il est impossible aux courtisans & aux princes même de ne point réfléchir alors, que nous sommes tous originairement égaux. Le pied nu du pauvre a la même conformation que celui du monarque.

Le prédicateur monté en chaire, donne à son discours quelques traits plus vifs qu'à

l'ordinaire ; il dénonce au monarque les abus les plus frappans, & le ſtyle véhément ſe concilie avec le reſpect.

Un prince du ſang eſt maître-d'hôtel ; il préſide ce jour-là les maîtres-d'hôtel du roi, & il eſt confondu parmi le domeſtique. Tout ce qui ſe fait ce même jour à la cour, rappelle l'égalité primitive. Si la morale eſt l'eſprit des ſiècles, ce jour eſt fait pour elle ; les pauvres ſont ſervis à table, & ils pénètrent le palais du ſouverain dans toute ſon étendue.

Le lendemain on dépouille les autels, & ils font alors plus d'impreſſion.

Dites-nous, pontifes : que fait l'or dans les temples? Saint Bernard répétoit mot à mot Juvénal. Il faut à la religion des cérémonies, un culte ſolemnel, un appareil impoſant : mais l'autel n'a pas beſoin d'être chargé d'or & d'argent ; des tentures, des fleurs, la blancheur du lin, la vive couleur des étoffes, les flambeaux, cet appareil ſuffit. Le luxe des temples eſt le néceſſaire des hôpitaux & des pauvres.

Que ferons-nous, diſoit une femme de

qualité à une autre? voici la semaine sainte; il faut cependant faire quelque acte de piété. C'est bien dit, dit l'autre; *eh bien! faisons jeûner nos gens.*

Appliquez ce mot à la suite des erreurs politiques, & vous verrez que l'on dit en d'autres termes : *voici les jours d'abstinence, faisons jeûner nos gens.*

CHAPITRE DCXC.

Étiquette.

Les princes qui commandent à tout, obéissent à l'étiquette : le philosophe sourit de cet étrange esclavage; & quand il voit les princes enchaînés eux-mêmes dans les entraves d'un vain cérémonial, il reconnoît l'égalité des conditions; ces fiers mortels qui disposent de la liberté d'autrui, n'ont plus de liberté; cette belle princesse, qu'envie tout son sexe, vit dans une gêne perpétuelle:

le respect les fatigue, & chasse la cordialité : l'hommage n'est plus naturel ; il est factice, ainsi que tout le reste. Il faut vivre pour la représentation ; & c'est un théâtre où les coulisses même ne permettent pas au comédien de reprendre son attitude naturelle.

L'étiquette établie dans les cours demanderoit les pinceaux d'un Rabelais : mais les princes eux-mêmes ne doivent-ils pas être étonnés de suivre avec tant de ponctualité les ordres d'un être fantastique ?

Les princes, au milieu de gens faits pour les servir, attendent quelquefois patiemment que leurs souliers soient mis, parce que l'officier qui, par sa charge, a droit de chausser le pied du prince, ne se trouve pas présent. Cette sujétion bizarre fait, des princes, des hommes asservis à des coutumes singulières.

On a vu en Espagne un sujet fidèle condamné à perdre la vie, parce qu'ayant sauvé d'un incendie une reine en chemise, il avoit été obligé de la porter entre ses bras.

Manger avec un prince est une chose que

l'étiquette repousse : il conversera avec vous, vous lui serez utile & agréable ; mais manger sur la même nappe vous est interdit : sa volonté expire dans le domaine borné par la circonférence d'une table.

C'est l'étiquette qui préside à la naissance d'un prince. Tous les grands officiers de la couronne sont là. C'est l'étiquette qui voudra qu'après sa mort on lui serve une table splendide, & qu'on l'interroge, à chaque instant, sur l'état de sa santé.

Les princes auroient plus de peine à se dérober aux loix de l'étiquette qu'aux loix de la constitution de l'état. Souvent le monarque s'est trouvé dans l'impossibilité de faire un voyage, d'entrer dans une maison, parce qu'il n'avoit pu concilier les prétentions respectives de ses serviteurs.

Nous rions en apprenant certains usages de peuples éloignés de nous ; de ce que le roi de Loango, en Afrique, par exemple, prend ses repas dans deux maisons différentes ; de ce qu'il boit dans l'une, mange dans l'autre : & l'habitude nous familiarise avec ces éti-

quettes, dont l'asservissement est plus encore pour les princes que pour ceux qui les environnent. On diroit qu'ils sont livrés, dès le moment de leur naissance, à une foule de farfadets capricieux qui arrangent tous les momens de leur vie au gré de leurs fantaisies.

Les pauvres humains vivent de tout cela; mais je suis fâché qu'on ait banni de la cour le fou du roi. De toutes les charges de la couronne c'étoit la plus nécessaire. Un naturel enjoué qui avoit la liberté de parler, acquéroit le droit de dire une foule de choses que les rois n'entendent plus depuis qu'ils ont banni le fou, tristement remplacé par une multitude de fous titrés qui ne le valent pas.

Après l'étiquette vient le protocole. Combien dans le corps d'une lettre faut-il de doigts en blanc? La suscription est encore une chose importante. Telle lettre doit être en papier de ministre. Louis-Armand, père de feu M. le prince de Conti, ayant écrit du camp d'Yron à M. le régent, le pria, s'il avoit manqué au cérémonial, de l'en ins-

truire, avouant qu'il ne le ſavoit pas. M. le régent lui répondit que le cérémonial n'étoit pas propre à nourrir l'amitié, & le pria de lui écrire ſans cérémonie.

La ſéchereſſe du protocole met une différence entre les lettres & les ſimples billets. Il n'eſt pas toujours aiſé pour amener le *très-humble, très-obéiſſant ſerviteur*. Quand on écrit *au roi*, l'on ajoute, *& ſujet*. Un prince met ſur l'adreſſe: *au roi, mon ſouverain ſeigneur;* & *à la reine, ma ſouveraine dame*. On dit au pape: *très-humble, très-obéiſſant & très-dévot fils & ſerviteur*. Le pape répond par un bref en parchemin.

Ce protocole varie peu.

Le protocole veut que quand on ſe ſert de ſecrétaires, la *corteſia* ſoit de la main du prince.

Le roi de France a vingt-quatre millions de ſujets; il n'y en a pas deux mille qui ſuſſent lui écrire ſelon les loix du protocole.

On appelle le dauphin *monſieur*, en lui parlant; & il a la qualification de *monſeigneur*, quand on lui écrit.

La ſuſcription, l'enveloppe, tout cela à ſa forme.

Quand on écrit à une majeſté, il ne faut que quatre ou cinq lignes à la première page, & que toute la lettre ſoit de la main de celui qui écrit.

Tantôt la corteſia peut être de la main du ſecrétaire, tantôt cela lui eſt défendu.

Tout le monde ne ſait pas placer l'*alteſſe ſéréniſſime*, l'*alteſſe royale*.

Le protocole change; & j'avoue que je ne ſuis pas au fait de l'endroit où ſe placent & ſe répètent les trois ou quatre doigts de blanc.

En juillet 1733, M. de Buſſi manda que l'Impératrice Amélie ſe plaignoit, que dans les lettres des princes & princeſſes de la maiſon de Condé, pour la prier de recommander à l'empereur leurs affaires de Naples, la ſuſcription ou corteſia, *votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur*, étoit de la main du ſecrétaire.

Le protocole dit que l'impératrice avoit raiſon. Les princes doivent la corteſia aux électeurs,

électeurs, à plus forte raiſon à l'impératrice, qui ne la refuſe jamais.

Il faut éviter envers tout particulier, archevêque ou miniſtre, l'expreſſion de profond reſpect, qu'on n'emploie que pour le roi. On dit aux autres, *avec reſpect*, ou bien *avec un grand reſpect*.

La plupart des bourgeois ignorent la différence qui ſe trouve entre une lettre & un billet.

En général on répond comme on vous écrit.

Les particuliers ne ſavent pas écrire : ils vous donnent quelquefois de *votre affectionné ami*, *de votre affectionné à vous ſervir*.

Il eſt plus difficile de ſavoir écrire une lettre dans la véritable préciſion des loix du protocole, que de faire bien la révérence, & d'avoir un maintien devant un prince.

Et par la même raiſon que le bourgeois ne ſaura ni ſaluer, ni ſe tenir debout, ni parler à un prince, il ne ſaura pas lui écrire.

L'étiquette n'eſt pas preuve de ſervitude : les fiers Anglais ſervent à genou leur roi ; l'étiquette ne porte aucune atteinte à la

liberté d'un peuple. Les Français ne ſont pas humiliés en s'aſſujettiſſant à des fonctions domeſtiques. Tout ce qui approche du roi prend un caractère de nobleſſe.

L'étiquette a ſes minuties; mais celles-ci tombent de jour en jour : il n'y a que le deſpotiſme qui puiſſe ſe faire de l'étiquette un culte.

Un prince du ſang eſt *maître-d'hôtel.* Ceci n'eſt pas ſimplement d'étiquette; c'eſt qu'il y a un très-gros revenu attaché à cette charge.

C'eſt l'étiquette qui veut que le roi d'Eſpagne tutoie tout le monde, à commencer par ſon frère, tandis que le roi de France dit à ſon valet-de-chambre *vous.*

C'eſt l'étiquette qui place la chaiſe-percée d'un prince au milieu des courtiſans, à qui il accorde les entrées, & qui fait que tel offre le coton.

Quand on ſort de chez le roi ou de chez les princes, on paſſe le premier, & voilà la civilité, la politeſſe par excellence; pourquoi ? c'eſt qu'en paſſant le premier,

vous faites un avantage à celui qui vient après vous; vous le laiſſez jouir plus long-temps des regards du prince; puis enfin vous lui ſauvez l'embarras de partir le premier.

Les entrées deſcendent , & ne montent point ; qu'eſt-ce à dire? que lorſque vous avez les entrées chez le roi, vous les avez chez les autres princes; ce qui n'eſt point, quand vous n'avez vos entrées que chez un prince: vous êtes arrêté là.

La feue reine, très-ſcrupuleuſe ſur l'étiquette, la regardoit comme une portion eſſentielle de la ſouveraineté. Dans ſa dernière maladie, elle tomba dans un évanouiſſement profond; on lui préſentoit quelque choſe à boire, une femme dit, à ſes côtés: *elle ne le prendra point.* Lorſque la reine fut revenue à elle, ſon premier mot fut de faire ſentir à cette femme l'irrévérence de ſon expreſſion: elle avoit employé le terme vulgaire *elle ;* au lieu de dire *ſa majeſté ;* & la reine, toute mourante qu'elle étoit, la réprimanda de ſon incivil laconiſme.

Quand certains princes ſe ſont fait appeler

l'ombre de Dieu, le coufin de la lune, le frère du foleil, l'ami des étoiles; que d'autres, à l'iffue de leurs repas, ont fait proclamer *que tous les autres rois de la terre pouvoient dîner;* que tel autre veut qu'on fe profterne en terre dès qu'il paroît : il n'eft pas étonnant qu'on ait affujetti les fourires, les regards, les geftes & les pas, de manière à défigner un air foumis.

Ces ufages embraffent l'art de s'affeoir, de fe tenir debout, de gliffer fur le parquet; les falutations, les révérences font telles, que tout fe diftingue.

Quand on voit les petits princes d'Allemagne, plus fuperbes que les premiers potentats de l'univers, faut-il s'étonner fi la coutume devient rigoureufe dans des cours antiques?

L'étiquette a des bizarreries & des fingularités: mais elle gêne encore plus les princes que ceux qui les fervent; car ils font affujettis à la minute, s'ils veulent être fervis, tandis que tous les allans & venans ne font à la gêne que momentanément.

L'étiquette eſt un rempart qui repouſſe une infinité de prétendans incommodes. Ce mot eſt d'autant plus abſolu, qu'on n'y répond jamais qu'en s'humiliant.

L'étiquette fait que les converſations deviennent ſilencieuſes, & que les princes voient autour d'eux tant de mouvemens d'yeux & d'épaules.

L'étiquette qui faiſoit jadis ſervir à dîner à des rois morts, ſubſiſte encore de nos jours, & ſubſiſtera juſqu'à la fin de la monarchie : car comment ſupprimer une coutume ſi eſſentielle à ſon bonheur ? comment refuſer à dîner au cadavre royal, quand les officiers de ſa bouche ont ſi bon appétit pour lui ?

Le maintien, la marche, tout eſt aſſujetti à des règles qui, pour être verſatiles, n'en ſont pas moins ſuivies.

Pourquoi demander un tabouret, quand on peut avoir un bon fauteuil chez ſoi? dit la comédie : & la comteſſe qui a ri de ce trait, avec tout le public, poſtulera, quinze jours après, le tabouret chez la reine.

On a ſubſtitué la politeſſe, l'aiſance & l'affabilité à tous les airs d'oſtentation & de cérémonie; mais les vieilles couſumes! ..... Ce qu'il y auroit de plus difficile à un prince, ſeroit d'anéantir ces formules antiques.

Il faut ſavoir décorer le deſſus des lettres de titres honorifiques. Les adreſſes ſont encore aujourd'hui des objets de conteſtation: ce n'eſt pas une petite choſe que de ſavoir au juſte comment les princes doivent s'écrire entr'eux. Le grand-maître des cérémonies, l'introducteur, ſavent cela: car, que ne ſavent-ils pas? Les naiſſances ſont aſſujetties à des uſages paſſablement ridicules.

Jean-Jacques Rouſſeau eſt le premier qui a refuſé de ſigner, *votre très-humble ſerviteur.* Mais s'il eût été en place, on l'eût *excellenciſé*, *monſeigneuriſé* & *principiſé* malgré lui.

Les prélats du ſiècle dernier décidèrent, dans une aſſemblée du clergé, qu'ils s'appelleroient dorénavant *grandeur.*

Les ſuperlatifs ne ſont plus de mode. On n'écrit plus *à très-haut*, *très-magnifique*,

très-excellent, *très-brillant*, *très-vénérable*; mais ces énumérations de dignités reprennent place dans le billet mortuaire, & vous apprenez que le *très-haut*, *très-magnifique ſeigneur* pourrit dans tel coin.

C'eſt une étiquette d'appeler ſes domeſtiques comme des chiens, en criant à tue-tête : *eh ! eh !*

Le Français n'a pas manqué d'immortaliſer & d'étendre ces ridicules. La bizarrerie eſt à ſon comble.

Je ne puis apprendre de combien de lignes courbes ſont les révérences d'un miniſtre ou d'un duc, & combien il faut lui en donner de pouces.

C'eſt l'étiquette qui fait appeler la femme d'un préſident madame la préſidente, & celle d'un maréchal madame la maréchale; comme ſi elle rendoit la juſtice, ou ſi elle conduiſoit les armées.

L'orgueil, qui connoît beaucoup l'ennui, lequel fraterniſe avec lui, imagina ces paſſe-temps, qui rempliſſent les heures du déſœuvrement, & ſatisfont la vanité. On s'amuſe

de voir une femme qui fait des révérences de trois pas, de six en six pas; un homme qui paroît une statue, & qui parle sans remuer les lèvres; des gens qui s'habillent & se déshabillent : tout cela fait spectacle. On tourne & retourne tant & tant, de toutes façons, on fait prendre aux heures, tant de plis différens, & au jour, tant d'attitudes, qu'à la fin les heures sont forcées de rendre quelques plaisirs.

Une princesse, à telle heure, voit ses femmes qui entrent, la décoiffent & la déchaussent, bon-gré mal-gré; elle a beau résister, il faut qu'elle obéisse, & qu'elle suive le courant des affaires.

Tantôt il faut qu'une dame soit solemnelle, tantôt en déshabillé.

Le perruquier, le tailleur, varient les frisures & les habits d'un goût extraordinaire.

Les nouvelles manières de se coiffer, de se présenter, de saluer, de parler, de dépecer, de manger, changent sans cesse par les grands & pour les grands, dont elles sont

la plus férieufe étude, la principale occupation.

Il n'y a pas de minute où l'on ne paie un tribut à l'étiquette. Comptez les geftes, les minauderies, les airs de tête, & vous verrez que les efprits font plus changeans que les baromètres. Il n'y a point de verre à facettes qui préfente plus d'objets.

L'étiquette fut de tout temps, à la cour d'Efpagne, une coutume vraiment defpotique.

Un miférable régent de fixième, comme on fait, devint cardinal & miniftre plénipotentiaire, pour avoir fourni, en cachette, chaque jour, une bouteille de vin à la reine d'Efpagne, qui aimoit le vin; l'étiquette de fon palais ne lui permettoit qu'un verre d'eau entre fes repas.

Quel lecteur ne s'amufe pas de voir ceux qui commandent aux autres, fe foumettre à leur tour à des loix imaginaires?

Ce fut donc une grande affaire, de donner à la femme de Philippe V, un confeffeur, puis un cuifinier français, & non italien;

paſſe encore pour cette diſtinction. Pluſieurs membres du conſeil vouloient un cuiſinier & un confeſſeur ſavoyards. Il y eut une autre diſpute ſur le perruquier du roi. On l'avoit fait venir de Paris, parce que les barbiers eſpagnols ne ſavoient pas encore faire une perruque ; mais on redoutoit, en même temps, que l'indiſcrétion du barbier français ne mît dans la chevelure artificielle qui devoit coiffer ſa majeſté, des cheveux tirés de la tête d'un roturier. Or, un roi d'Eſpagne ne devoit porter ſur ſon chef que des cheveux de gentilshommes.

Il fallut batailler long-temps, & gagner le terrein pied à pied, pour changer quelque choſe au deſpotiſme de la religieuſe étiquette, dite par excellence *l'étiquette du palais*.

Les lettres de la princeſſe des Urſins ſur cet objet, ſont curieuſes. Cette princeſſe écrivoit à la maréchale, mère d'Adrien de Noailles : *Je vous ſupplie de dire que c'eſt moi qui ai l'honneur de prendre la robe de chambre*. Les plaiſans diſent aujourd'hui que

la robe de chambre d'étiquette de Philippe V, étoit un vieux manteau court, qui avoit servi à Charles II; que l'épée du roi, étoit un poignard, qu'on posoit derrière son chevet; que la lampe étoit enfermée dans une lanterne sourde; que les pantouffles étoient des souliers sans oreilles, &c. Il n'y a pas de mal à tout cela; mais il est bon d'appercevoir ce qui étoit masqué sous ce cérémonial, que les courtisans d'alors exaltoient avec tant d'emphase.

CHAPITRE DCXCI.

Cérémonial.

Un prince du sang, à la cour, ôte le service à tous les grands officiers, tant pour la chemise que pour la serviette.

Quand le roi donne des audiences sur son trône, les princes du sang sont sur la plateforme, suivant leur rang; & quand le roi

donne des audiences des baluſtres, ils ſont à côté de ſa majeſté en dedans du baluſtre.

Ils ont l'honneur de manger avec le roi dans les banquets.

Quand le roi communie, ils tiennent la nappe, lorſqu'ils ſont deux; & quand il n'y en a qu'un, il la tient ſeul : aucun ſeigneur ne peut partager avec lui cet honneur.

Quand le roi *touche*, il lui donne la ſerviette.

Un aumônier du roi leur apporte tous les ans une ſemaine-ſainte, & un aumônier de la reine une autre.

Les princeſſes ont chez la reine le même ſervice que les princes chez le roi.

Les princes ſervent auſſi la reine, à l'exception de la chemiſe.

On les traite d'*alteſſe ſéréniſſime* en leur parlant & en leur écrivant, les ducs comme les autres.

Ils paſſent devant les grands & les ducs, en les reconduiſant.

Dans les actes, ils prennent la qualité de *très-haut, très-puiſſant & très-excellent*

prince, pourvu que le roi ou M. le dauphin n'y ſtipulent point : dans ce cas, ils ne ſont plus *excellens :* ils ne prennent que la qualité de *très-haut & puiſſant prince*.

Ils épouſent par procuration une princeſſe étrangère, deſtinée à être reine ou dauphine.

Ils ont le cordon-bleu à l'âge de quinze ans.

Leurs fiançailles ſe font dans le cabinet du roi.

On les annonce chez la reine.

Les honneurs particuliers qu'on rend aux princes du ſang, ſont : qu'au ſermon le prédicateur leur adreſſe la parole ; qu'ils ont un tapis de pied & un prie-Dieu où perſonne ne ſe met avec eux ; qu'on leur porte la patène & l'évangile à baiſer.

Au parlement, ils ont entrée & voix délibérative à l'âge de quinze ans.

Ils paſſent au travers du parquet.

Le premier-préſident, dans ce qu'on appelle les *ſéances de conſeil*, en prenant les avis, leur fait une profonde inclination, le bonnet à la main, ſans les nommer.

La préféance des princes du ſang ſur tous autres pairs, tant au parlement qu'à la cour, eſt annexée au droit du ſang.

Que d'obſervations à faire ſur le cérémonial ! la gravité du ſujet m'a gagné malgré moi ; & je n'ai pu raſſembler que quelques traits épars, laiſſant aux amateurs le ſoin de s'enfoncer dans ces curieux détails.

Ce protocole imité & répandu chez les gens de qualité, leur a ſervi de barrière pour éloigner une multitude d'importuns ; & un triſte conſeiller d'état, a autant de formules dans ſon ſallon, qu'il en règne à la cour.

L'étiquette, dira un prince, eſt une choſe puérile, & dont je ris tout le premier ; mais c'eſt le ſeul rempart qui me ſépare des autres hommes. Otez-la, je ne ſuis plus qu'un gentilhomme. L'opinion fait tout ; les hommes vivent de formes, ſont plongés dans les formes ; chaque état a les ſiennes ; mais la baſe de l'opinion repoſe ſur les fondemens les plus légers, & il faut traiter avec les hommes comme avec des enfans que l'extérieur frappe.

C'eſt outrer le raiſonnement, comme on a outré l'étiquette. Sans doute il faut connoître le lever & le coucher du ſoleil. Les rois ont leurs occupations ; ils ne peuvent être viſibles à toutes les heures. Il eſt bon qu'on ſoit inſtruit de celles où il eſt permis de les approcher, & de la manière de parvenir au pied du trône. Mais devoit-on en abuſer au point de charger d'étiquette toutes les minutes de l'année, quand on pouvoit n'aſſervir à ce ridicule eſclavage qu'une certaine quantité de jours de l'année ?

Henri III eſt l'auteur du cérémonial tel à peu près qu'il s'exécute aujourd'hui. Il fit un réglement pour ceux qui devoient entrer dans ſa chambre & dans ſon cabinet, & à quelles heures. Il preſcrivit un ordre pour le ſervice de ſa bouche. Quant aux cuiſiniers, marmitons, ils datent du ſiècle de Louis-le-Grand.

CHAPITRE DCXCII.

L'Anacade.

Quelques princesses de la cour prirent plaisir à monter sur des ânes; il y eut des courses, & l'animal têtu & capricieux renversa quelquefois sa précieuse charge. Des poëtes ne manquèrent pas de faire parler les ânes, & de les assimiler aux coursiers. Une nouvelle fantaisie fit tomber celle-là.

Ces métamorphoses subites sont toujours dans l'ordre de la frivolité nationale. Ainsi l'on voit aujourd'hui la *chemise* qui a succédé à l'*anglaise* qui avoit succédé à la *lévite* qui avoit succédé à la *polonaise* qu'avoit précédée la *française*.

Tout finit par des chansons, comme dit l'ancien proverbe; car dès qu'une fantaisie ou qu'une mode a été l'objet d'une chanson, elle s'évapore, & il n'en reste aucune trace.

Il

Il n'y a rien d'étonnant dans l'anacade, lorſqu'on ſe rappelle que toute la cour, ſous Louis XII, avoit pris du goût pour la chair d'ânon, qui ne ceſſa d'être un mets exquis qu'à la mort du cardinal Duprat. Il étoit miniſtre, il avoit donné le ton à la cour : ſon goût bizarre fut adopté.

Ce fut lui qui arrêta le comte d'Angoulême, lorſque le jeune prince, amoureux & aimé, ſe gliſſoit, pendant la nuit, pour aller coucher avec la femme de Louis XII. Au détour d'un eſcalier, au milieu des ténèbres, le jeune prince ſentit un homme fort & robuſte qui le prit entre ſes bras, qui l'enleva, & l'emporta loin de l'appartement où il étoit attendu. L'amoureux comte, interdit & furieux, reconnut Duprat, qui lui dit tranquillement : *Vous alliez vous détrôner.* Le comte d'Angoulême ſe ſouvint du trait lorſqu'il régna ſous le nom de François Ier. Cette reconnoiſſance du ſouverain coûta cher à la nation. Il introduiſit la vénalité des charges, & ne ſervit jamais l'intérêt public. A force de manger & de boire, ce cardinal-

chancelier de France étoit devenu si gros & si gras, qu'il falloit échancrer sa table pour faire place à son ventre. Ce mangeur de chair d'ânon avoit conçu l'idée de se placer sur le trône pontifical. François Ier en prit occasion de rattraper une partie de l'argent qu'il lui avoit prodigué.

Si la croupe de nos belles princesses a pressé parfois la chair d'âne ou d'ânon, j'ose assurer qu'elles n'en ont point mangé.

CHAPITRE DCXCIII.

Indécor des Femmes.

Les femmes ne jouissent d'aucune distinction particulière ; la reine elle-même n'est pas décorée ; on la cherche au milieu de ses femmes. Telle chanoinesse a un cordon bleu, la reine ne porte aucune décoration extérieure.

Quand on eſt jeune & jolie, on attire, avant tout, les regards. On a vu à Veniſe la femme d'un procureur au parlement, qui voyageoit avec un riche financier dont elle étoit la maîtreſſe, ouvrir le bal avec le prétendant d'Angleterre, dans une fête publique, parce qu'elle étoit d'une figure céleſte.

La femme d'un maréchal de France, d'un préſident à mortier, d'un miniſtre d'état, n'a aucune diſtinction perſonnelle. Les armoiries ſont ſur les voitures; il fut un ſiècle où on les portoit ſur les robes : peut-être verra-t-on renaître cette mode, qui me réjouiroit beaucoup. A coup ſûr, les mœurs ne pourroient qu'y gagner, puiſque chaque individu armoirié, craignant d'être reconnu, ſe reſpecteroit davantage. Quand nos jeunes ſeigneurs vont en partie de débauche, leurs laquais laiſſent la livrée à la maiſon. La livrée ne devroit jamais quitter le dos du laquais. Il ne lui faudroit qu'un habit, comme au ſoldat.

Il n'y a point communauté de gloire. On

a propofé de donner aux femmes les ordres &cordons dont leurs maris feroient honorés : cette idée eft parfaitement ridicule ; toute récompenfe ne doit être accordée qu'à l'individu méritant. La reconnoiffance nationale ne doit pas affocier un individu à la gloire d'un autre. Qu'il y ait des diftinctions pour les femmes qui auront joué un rôle extraordinaire, foit : mais cette forte d'exiftence eft une exception à la nature éternelle des chofes. Les vertus domeftiques, les plus pénibles de toutes; mais auffi les plus fatisfaifantes, voilà leur véritable gloire.

Ce feroit enflammer la jaloufie des autres femmes, que d'en décorer quelques-unes, ce feroit introduire un ferment de difcorde dans la fociété. La fierté naturelle au fexe s'accroîtroit à l'excès, car la femme pouffe l'orgueil plus loin que l'homme. Enfin une décoration particulière, lorfqu'elles ne feroient pas l'auteur véritable d'une grande & belle action, feroit une dérifion. Comment faire honneur à une femme du gain d'une bataille? J'aimerois autant le fauvage qui fe met au lit quand

ſa femme eſt en couche, & qui ſe reſtaure pour elle des ſouffrances qu'elle a ſenties pour lui donner un enfant.

CHAPITRE DCXCIV.

Maître des Requêtes.

Les maîtres des requêtes ſont les pépinières des intendans ou commiſſaires départis; ils ſont rapporteurs-nés de toutes les affaires qui ſe jugent à la cour, ſoit au conſeil privé, ſoit au conſeil des finances ou des dépêches. Ils ſont aujourd'hui quatre-vingts, de neuf qu'ils étoient ſous François Ier; mais il eſt queſtion de les réduire.

Les maîtres des requêtes viſent à être intendans : un intendant eſt un vice-roi; mais ce qu'il y a quelquefois de plus heureux, c'eſt qu'il contre-balance à propos le commandeur des troupes. Point de milieu : il fait à une province ou le plus grand bien,

ou le plus grand mal. C'eſt l'homme qui rend la place utile ou dangereuſe.

Ce poſte ſera toujours glorieux pour un vrai citoyen, & pluſieurs s'y ſont diſtingués de manière à mériter les bénédictions & les regrets du peuple. Pourquoi cet éloge ne peut-il s'étendre qu'au petit nombre d'entre eux ?

Dès qu'un maître des requêtes eſt intendant, il cherche un ſecrétaire, un travailleur, afin de ſe tranquilliſer, tandis que le ſoudoyé fera la groſſe beſogne. Le ſecrétaire ſurchargé d'affaires, n'en approfondit aucune, & les expédie à la légère.

Il y a le ſecrétaire de l'intendant & celui de l'intendance. Ce dernier eſt comme le premier commis, le ſecrétaire d'ambaſſade.

La plupart des intendans vivent à Paris; & ce qui eſt curieuſement remarquable, les affaires vont tout auſſi bien que s'ils reſtoient à leur intendance.

Un intendant, dès qu'il eſt nommé, ſe rend dans ſa généralité; car il faut bien qu'il aille recevoir les complimens, les révérences

de tous les corps de la province. Le nouvel intendant jouit d'un plaisir secret & bien vif, en voyant la noblesse de province venir lui faire la cour ; il se divertit à augmenter la capitation des nobles & autres gens qui lui déplaisent. N'est-ce pas un joli privilége que celui de pouvoir augmenter & diminuer arbitrairement la capitation?

L'intendant fait ensuite sa tournée dans sa généralité, & en parle dans les cercles comme d'une besogne très-importante, & d'une corvée non moins fatigante.

Il s'agiroit de connoître les besoins & les ressources de chaque élection, de chaque ville, bourg, village, de chaque famille. Il s'agiroit de connoître l'étendue du commerce, l'industrie, l'état des chemins. C'est ici que le microscope auroit son effet pour la diminution des misères publiques : mais, quoi! on ne peut tout au plus s'absenter qu'un mois de Paris.

Ce travail si vanté devient une partie de plaisir. Les secrétaires ont eu soin d'avertir les juges d'élection & autres du jour & de

l'heure où les intendans doivent arriver. Les ſubdélégués & receveurs des tailles ont préparé un grand dîné; ils ont ramaſſé les mets les plus délicats & les meilleurs vins. Ils préſentent un papier, au bas duquel les intendans n'ont qu'à mettre leurs ſignatures. Dans une demi-heure de temps on expédie le département d'une élection.

Les ſubdélégués, toujours fortement occupés du bien public (comme on ſait), & les receveurs des tailles, gens toujours intègres, ont tout vu, tout examiné, tout peſé avec l'impartialité la plus ferme & la plus ſcrupuleuſe. S'il y a dix à douze élections dans une généralité, c'eſt donc une affaire de dix à douze jours, au plus: car, pour abréger l'ennui de monſeigneur, on fait fort bien venir deux élections dans un même lieu; & comme les ſubdélégués ont fait toutes les affaires de chaque élection, on leur doit aveuglément une entière confiance, & pareille à celle que les miniſtres accordent aux intendans.

Admirez le déſintéreſſement des ſubdé-

légués, de ces grands travailleurs qui épargnent à monſeigneur les détails de la beſogne, toujours indignes des hommes en place, leſquels doivent être penſeurs. Ces ſubdélégués n'ont pas un ſou d'appointemens; mais la Providence les récompenſe: car, malgré cela, ils deviennent preſque tous riches, & trouvent encore le moyen d'entretenir un ſecrétaire de ſubdélégation auſſi ſans appointemens; celui-ci n'en proſpère pas moins. C'eſt que des travaux auſſi patriotiques que les leurs ne peuvent pas faire germer l'ingratitude publique. Rien de plus curieux à mon gré que d'accompagner un intendant dans ſon département.

Le corps des intendans a donc ſes racines dans le corps des maîtres des requêtes : ce haut & puiſſant corps a deux faces; quoiqu'horriblement financier, il a néanmoins une phyſionomie de magiſtrature.

Les intendans ont été d'abord les plus grands ennemis des aſſemblées provinciales; ils ont ſoutenu qu'il valoit mieux leur confier les choſes qu'à des gens de province,

l'adminiſtration de leurs propres affaires, parce que, pour bien voir, & pour bien découvrir les objets, il ne faut pas en être ſi près.

Et voilà pourquoi les intendans demeurent à Paris.

Vous voyez donc, lecteur, que Paris eſt le vrai point de vue & le ſeul d'où l'on découvre clairement tout ce qui eſt néceſſaire à la province ; & que, pour bien adminiſtrer une province, il faut un homme abſolument étranger à cette province. Or, un point capital, c'eſt que l'intendant ne réſide point ou preſque point dans ſa généralité : il aura donc un ſecrétaire, qui arrangera ſes propres affaires en faiſant celles du public.

Or les aſſemblées provinciales auront l'avantage de remédier à cette adminiſtration, & d'offrir un thermomètre ſûr.

Lorſqu'un intendant a ſon bien & ſes terres dans ſa généralité, alors il eſt ſeigneur de village : mais c'eſt bien autre choſe ; il faut que tous les voiſins ſacrifient leurs fonds pour former une ville du hameau de monſeigneur.

Il faut que la plus grande partie des fonds deſtinés aux ponts & chauſſées, ſoit employée à faire des chemins de tous les côtés du château de monſeigneur, & les chemins les plus utiles & les plus néceſſaires ſont retardés, ou ne ſe font point.

Les intendans ſont juges & parties. Si un particulier ſe trouve vexé par un intendant, & qu'il s'en plaigne, il a toujours tort. Eh! comment auroit-il raiſon? les miniſtres ne veulent être inſtruits que par le rapport des intendans.

La balance de Thémis dans les mains d'un intendant, cela fait ſourire l'imagination.

Mais voici les adminiſtrations provinciales heureuſement formées. Elles ont fait naître des citoyens, des gens éclairés, des patriotes; car on ne peut s'attacher à la choſe publique, qu'en débattant ſes intérêts. Les projets utiles ne prennent une forme reſpectable, que quand on eſt ſûr d'attacher le regard de ſes concitoyens.

Qui peut mieux ſavoir que les citoyens du canton, les moyens de remédier aux

abus du canton, & de pourvoir à ſes beſoins ?

Le monarque le plus puiſſant ſera toujours celui qui partagera ſa puiſſance avec ſes ſujets, & qui excitera leur noble orgueil, au lieu de l'étouffer. Bien loin d'affoiblir ſon autorité, en partageant avec ſes ſujets les détails de l'adminiſtration, le monarque la doublera.

Quand on diſcute les intérêts d'un royaume, on voit naître ſoudain des hommes expérimentés, & toutes les entrepriſes ſe dirigent vers la gloire nationale. Un peuple qui ſent ſa dignité fait des choſes étonnantes. Celui qui n'a aucun pouvoir ſur les plus petites entrepriſes, s'accoutume à voir avec indifférence les mouvemens du gouvernail moteur, & il ſe ſépare de la renommée de l'état.

Aujourd'hui les intendans ſont tellement fondus avec les aſſemblées nationales, qu'ils ſont obligés d'en ſuivre l'eſprit & la marche. Ils ne pourront plus mettre l'égoïſme de

l'autorité à la place des grandes vues de la politique & de la légiflation.

J'oubliois de dire qu'on avoit choifi les maîtres des requêtes pour plâtrer le parlement en 1771, dans cette miférable guerre où le monarque avoit ceffé d'appercevoir qu'il ruinoit l'autorité légitime & refpectée, pour y fubftituer un pouvoir alarmant, & infiniment plus contentieux.

CHAPITRE DCXCV.

Bureaucratie.

MOT créé de nos jours pour défigner, d'une manière concife & énergique, ce pouvoir étendu de fimples commis, qui, dans les différens bureaux du miniftère, font paffer une multitude de projets qu'ils forgent, qu'ils trouvent plus fouvent dans la pouffière des bureaux, ou qu'ils protègent par goût ou par manie.

Ils ſont d'autant plus forts avec leur plume, qu'ils ſont toujours derrière la toile, lorſqu'ils agiſſent au gré de leurs préjugés ou de leurs paſſions, & qu'ils n'obtiennent ni gloire pour le bien qu'ils font, ni honte pour le mal, ce qui les met inévitablement dans une ſituation étroite & perſonnelle.

Ainſi, ces coopérateurs ſans dignité ont rarement de l'élévation dans l'ame; leur orgueil devient petit, concentré, & dès-lors inſultant. S'ils ſont ineptes, leurs erreurs, comme celles des médecins, diſparoiſſent dans des ombres épaiſſes; s'ils ſont éclairés, les détails de l'adminiſtration trop ſubdiviſés ne leur permettent de faire qu'un bien partiel, parce qu'ils ſont trop loin du point de réunion qui leur échappe, & qui frapperoit les coups régénérateurs.

Mais ce feroit bien peu connoître le cœur humain & ſes foibleſſes tacites, que de ne pas ſentir que le goût de l'autorité abſolue doit néceſſairement germer dans ce qu'on appelle bureau, ſans compter cette eſpèce de ligue utile, par laquelle les commis s'aident

charitablement pour augmenter leur crédit particulier.

Nous ne voulons point faire une ſatire de ces commis d'adminiſtration, qui n'ont que leur conſcience pour les récompenſer du bien qu'ils peuvent faire, puiſque leurs travaux appartenant toujours à un autre, ne ſont jamais connus du public; nous penſons qu'ils ont tous dans l'eſprit un certain ordre, qualité toujours précieuſe, & qui tend à ramener ſans ceſſe à la règle, la grandeur qui tend ſans ceſſe à s'en écarter. Nous n'avons voulu qu'indiquer l'influence prodigieuſe des bureaux miniſtériels ſi bien reconnue, & ſi généralement reſſentie, que le peuple a créé, pour la peindre, une dénomination nouvelle.

CHAPITRE DCXCVI.

Les Cent-Suiſſes au bal.

Il ſe donnoit un bal à la cour, dans cette ſaiſon où le peuple, au lieu de danſer, ſe contente de ſouffler ſur ſes doigts. Il aſſiégeoit la porte, & il étoit repouſſé, parce qu'il falloit être maſqué & en domino pour entrer. On appercevoit, mais à travers les glaces, différens buffets bien garnis de comeſtibles placés dans les vaſtes appartemens.

Cette vue excita l'appétit des cent-ſuiſſes qui ſe trouvoient de garde; mais comment y parvenir avec leur hallebarde & ſans domino? La ſoif, encore plus que l'appétit, leur ſuggéra un ſtratagême qui réuſſit. A l'aide d'un *domino jaune*, le plus hardi ſe préſenta dans la ſalle, & ſous ce taffetas maſquant ſa lourde figure, il s'arrêta devant un buffet, & lui livra bataille. Le premier

choc fut vigoureux; mais ſongeant à ſon camarade, ce brave athlète ſe replia, revint à ſon poſte, quitta le domino, & le remit à un nouveau combattant, qui, comme le premier, ſe précipita ſur le buffet, & en fit un ample dégarniſſement. Il ſe retira, & fit place à un troiſième, qui, ſous le même domino jaune, imita ſes deux prédéceſſeurs, & le céda à un quatrième champion, non moins armé de terribles mâchoires. Ils vinrent ſucceſſivement, les uns après les autres, & ſe ſignalèrent tous à l'envi. L'air de cour aiguiſe fortement l'appétit; mais les plus grands mangeurs ne ſont pas encore les cent-ſuiſſes.

Un obſervateur, qui s'apperçut que le même domino mangeoit continuellement & ne ſe raſſaſioit jamais, crut que c'étoit le même perſonnage; il fit remarquer ce phénomène de gloutonnerie aux aſſiſtans, qui furent trompés en voyant le *domino jaune* ſe lever quelques inſtans, & reparoître avec un appétit indomtable. Eſt-ce un chanoine, eſt-ce un poète qui mange ainſi, ſe deman-

doit-on? La surprise augmentoit, & l'on s'attendoit à voir crever le domino jaune, lorsque quelqu'un l'ayant suivi, & ayant vu la permutation du domino, expliqua le mystère, & rassura l'assemblée.

CHAPITRE DCXCVII.

Te-Deum.

Les princes ne sont point ingrats, car dès qu'une bicoque est prise, ils envoient des tymballes, des flûtes, des violons, & des hautbois dans l'église de Notre-Dame, & là, on exécute cet ancien cantique qui souvent a été chanté des deux côtés. Ce triomphe musical n'en impose plus aux peuples, parce qu'ils savent qu'un concert est plus commun & plus facile qu'une victoire.

Les drapeaux pris sur des nations protestantes, saluent, bon-gré mal-gré, la statue de la vierge Marie, & les étendards assistent

à la messe que rejettent ceux qui les portoient. Si l'on faisoit la guerre aux Sauvages, on verroit sans doute leurs armes & leurs casse-têtes appendus aux murailles sacrées de nos temples.

On a vu plus d'une fois un souverain faire chanter le *te-deum*, & remercier Dieu d'une victoire qu'il ne lui avoit point accordée. Ce chant public est ordinairement un charivari; & tandis que des familles sont dans les larmes, le peuple va entendre la musique. Son érudition se borne à répéter le nom du général; il dit : il a gagné une victoire en Amérique; & chacun répète *en Amérique*, sans en savoir davantage.

Quand le monarque a un fils, il vient en rendre des actions de graces dans *Notre-Dame;* la reine en fait de même; on chante le *te-deum.*

Lorsque M. de Beaumarchais alla visiter l'imprimerie de Kehl, où s'impriment les œuvres de Voltaire, devinez quelle fut la réception des ouvriers de l'imprimerie : ils sonnèrent les cloches, le conduisirent à

l'églife, & là on chanta le *te-deum*, pour célébrer l'arrivée de Chryfologue-Figaro, de l'éditeur de la Pucelle; & il y fut, je crois, même encenfé.

CHAPITRE DCXCVIII.

Le Mariage de Figaro.

On peut faire le tour du monde, & revoir à Paris, fur l'affiche, *le mariage de Figaro*. Cette comédie eft toute entière dans Gil-Blas; c'eft un imbroglio affaifonné de traits pris à droite & à gauche; elle a eu cent repréfentations, à la barbe de Molière & de Piron. Elle n'eft ni gaie, ni intéreffante; elle n'étoit pas bonne fur-tout à jouer fur le théâtre national, en ce qu'elle refpire une odeur de corruption morale, & voilà ce qui a fait fon fuccès. Les auditeurs ont été plus coupables que le poëte, car ils ont fait le commentaire, & ils n'y ont pas moins couru en foule.

Si vous ajoutez à cette étrange comédie l'opéra de *Tarare*, vous verrez qu'il y a dans ces deux ouvrages de quoi faire à leur auteur une plaisante & grande renommée.

CHAPITRE DCXCIX.

Discours scandaleux.

Les arts ont conquis l'homme, & l'ont soumis aux rois.

CE beau vers est peu connu. Tous les arts travaillent pour les riches, depuis la terrible artillerie, qui assure & protège leurs jouissances journalières, jusqu'à la verge électrique, qui écarte le tonnerre de leurs hôtels. L'univers entier ne s'occupe que de leurs plaisirs; rien ne leur échappe des productions de la nature; ce qu'ils ne peuvent avoir vivant sur leur table ou dans leur maison, ils l'ont, mort ou peint, dans leur cabinet.

Dorment-ils? des colonnes soutiennent

les alcoves de leur lit. Un art voluptueux y fait jouer la lumière du jour à travers les taffetas de toutes couleurs. S'éveillent-ils ? les bustes vénérables des philosophes frappent leurs regards, & sont là pour relever la beauté des Vénus & des Dianes demi-nues.

Entrent bientôt tous les valets, qui viennent annoncer au maître les jouissances de sa journée. Chaque heure doit apporter une volupté nouvellement combinée. Jamais les anciens rois de l'Asie ne rassemblèrent autant de plaisirs dans Suze ou dans Ecbatane, que nos jeunes seigneurs dans Paris.

Eh bien! c'est du sein de tant de voluptés que sortent les murmures contre la Providence. Ce sont les riches qui oublient tous les matins de remercier Dieu des biens qu'il leur a prodigués ; ce sont les riches qui blasphèment devant leurs valets, comme R——l dans un café, & qui placent dans leur bibliothèque ces ouvrages impies qui attaquent la divinité, & qui détruisent les espérances consolantes de l'humanité plaintive. Dans leurs propos superficiels & dan-

gereux, ils contredifent l'inftinct univerfel du genre humain, qui fe porte vers une autre vie plus durable & plus fortunée. Le mépris qu'ils font du pauvre tend à lui ravir jufqu'à fon ame immortelle; ils voudroient anéantir l'éternité, avec toutes les notions de la morale & de la juftice.

Le dirai-je? les concerts de louange qui devroient s'élever des voûtes de ces hôtels, où toutes les commodités de la vie font raffemblées, qui devroient s'élancer vers le ciel pour bénir l'auteur de la nature, ou du moins l'auteur des fenfations agréables dont jouiffent les riches du fiècle, fortent des greniers, des galetas, des hôpitaux, des réceptacles de la misère & de l'indigence, tant la volupté eft dangereufe au cœur de l'homme, en ce qu'elle l'éloigne de l'adoration! Oui, les athées font au milieu des jouiffances exquifes, au fein des richeffes, & dans les palais du luxe; & voilà ce que les prédicateurs de la capitale n'ont point encore dit affez haut, & avec la véhémente éloquence qui appartiendroit à leur minif-

tère. Ils ne diſtinguent pas aſſez la claſſe qui gémit, qui ſouffre, & qui adore, de celle qui épuiſe tous les plaiſirs, & qui refuſe l'adoration à l'Être ſuprême.

Lorſque j'entends ces diſcours ſcandaleux, je répète tout haut & poſément ces paroles ſublimes du livre de Job : *Où étois-tu quand je poſois les fondemens de la terre ? Dis-le moi, ſi tu as de l'intelligence ; as-tu pénétré au fond de l'Océan ? t'es-tu promené ſur les ſources qui renouvellent l'abyme ? Dis-moi où habite la lumière, & quel eſt le lieu des ténèbres ? ſavois-tu, lorſque l'univers exiſtoit déjà, que tu devois naître toi-même ?* Et je conſeille à ces inſenſés de lire Job, & de reconnoître, dans le plus ancien & le plus majeſtueux des livres, l'empreinte de cette primitive & grande idée, *qu'un Dieu exiſte.*

CHAPITRE DCC.

D'un Arrêt du Conseil.

Il eſt curieux ; il défend d'appeler l'exécuteur des hautes-œuvres *bourreau :* mais tous les arrêts du monde ne prévaudront pas contre l'opinion publique. L'inſtrument de la peine de mort ſera toujours vil, parce que c'eſt un homme qui ſe lève d'auprès de ſa femme, & du lit où il vient de fabriquer un enfant, pour aller teindre ſes mains de ſang, & revenir près d'elle avec le ſalaire de ſon horrible métier.

Le *bourreau* & la *bourrelle*, chez tous les peuples qui ont quelque ſenſibilité, ſeront toujours regardés avec averſion ; & il ſeroit dangereux de combattre ou d'affoiblir cette ſenſibilité naturelle.

Et pourquoi la loi a-t-elle conſenti de dégrader un individu, pour en punir un

autre ! Chez les Athéniens, on broyoit la ciguë, on la préſentoit au condamné, qui portoit le gobelet à ſes lèvres, & ſe donnoit lui-même la mort.

Ne pourroit-on pas inventer une machine qui feroit périr le criminel dans un inſtant indiviſible, & qui déroberoit aux yeux le ſpectacle effrayant & funeſte d'un homme qui en tue un autre, plein de vie, de force & de ſanté.

N'a-t-on pas vu dernièrement, à la porte Saint-Martin, un malheureux condamné à la roue, ſortant de deſſous la barre, au moment qu'on le délioit, ſe dreſſer inopinément ſur ſa jambe non caſſée, & fort de la rage de la douleur, ſaiſir ſon bourreau pour le mordre & l'étrangler. Quelle lutte ! & c'eſt en préſence de tout un peuple, d'un peuple humain qu'elle a eu lieu ! Ah ! *l'exécuteur des hautes-œuvres* ſera toujours un bourreau.

Je viens de lire un autre *arrêt du conſeil*, qui défend *la Poularde, conte*. C'étoit un conte licencieux inſéré dans un journal. Le peuple, qui ne lit qu'à moitié, diſoit : *il*

eſt inutile de défendre la poularde ; il n'y a que les coſſus qui en tâtent.

Et la *poule au pot* qu'on nous avoit annoncée ? Elle viendra, car ſûrement on y travaille ; mais cette *poule au pot* eſt encore dans l'œuf.

CHAPITRE DCCI.

Habit noir. Bas blancs.

On a ridiculiſé la mode, qui conſiſtoit à porter des bas blancs, avec habit, veſte & culotte noirs : nous ſavons de ſcience certaine que cette mode a déplu à la cour & nous l'annonçons à l'univers, afin que l'univers ſe corrige ; la réprobation a été juſqu'à appeler cette mode, *la mode hideuſe*, & l'on a bientôt remarqué que les garçons tailleurs dans la comédie du Bourgeois-gentilhomme étoient habillés ainſi ; cette mode eſt donc proſcrite, & je ne conſeille à perſonne de

venir affronter les regards de la cour, ni même ceux de la ville dans un pareil accoûtrement ; quand on porte l'habit noir, il faut être noir des pieds à la tête & ne plus oser mettre des bas blancs; or, vous voilà bien instruits, étrangers & provinciaux. Prenez donc garde à l'infraction.

Tel homme est en noir, mais il n'est pas en deuil ; voilà une de ces distinctions savantes, & qu'on fait cependant au premier coup-d'œil.

Le blanc est la couleur du deuil à la Chine, le bleu ou le violet en Turquie, le jaune en Egypte, le gris-blanc dans l'Ethiopie, & le gris-de-souris au Pérou.

De toutes ces couleurs, le jaune ou feuille-morte paroîtroit devoir être la véritable marque distinctive du deuil, parce que les feuilles des arbres, quand elles tombent, & les herbes, quand elles sont flétries, jaunissent.

Il est vrai que le noir, étant une privation de la lumière, marque la privation de la vie; mais le jaune détermine bien mieux, selon moi, la fin des choses périssables,

puiſque la face de la terre devient jaune à la fin de l'automne.

Les militaires en uniforme, marquent le deuil par un crêpe noir autour du bras; mais lorſqu'ils ſont tout-à-fait en noir, ils portent à leur épée une dragonne en or, parce qu'un militaire ne doit jamais renoncer à une marque diſtinctive de ſon état.

Le chancelier eſt le ſeul dans le royaume qui ne porte jamais le deuil, pour quelque ſujet que ce puiſſe être, parce qu'il repréſente la juſtice dont il eſt le chef, & que la juſtice étant impaſſible, ne doit changer ni de viſage, ni de couleur.

C'eſt une erreur de penſer que le roi ne porte jamais le deuil, qu'en habit violet; le roi porte ainſi le deuil du feu roi, pendant les trois premiers mois; mais au bout de ces trois mois, ſa majeſté porte le deuil comme tous ſes ſujets. Nous avions donc commis nous-mêmes une grande erreur, & nous nous empreſſons à la réformer, ainſi que nous ferons chaque fois que nous nous ſerons trompés.

Et si l'on nous demandoit pourquoi le roi porte le violet ; nous répondrions que le violet étant une couleur mêlée de bleu & de rouge, elle est le double emblême des souffrances de cette vie, même sur le trône, & de ce qu'on souhaite aux morts, parce que le bleu marque le bonheur dont on desire que les morts jouissent ; mais enfin le monarque reprend le noir, pour témoigner le chagrin qu'il a de succéder.

Et comme il est évident qu'un monarque est le père tendre de ses sujets, tous les sujets portent le deuil du feu roi, comme pour père & mère, & pendant le même temps.

On se plaint qu'on porte assez librement le deuil d'un roi étranger ; mais les Parisiens sont assez généralement portés à croire qu'il n'y a qu'un roi en Europe.

CHAPITRE DCCII.

Marbres.

TOUS les rois, après leur mort, ont autour de leur effigie des vertus de marbre ou de bronze, les miniſtres en ont auſſi. Richelieu meurt en Sorbonne, entre les bras de la Religion; Mazarin en ſon collége, dans ceux de la Charité libérale; le cardinal Fleury à Saint-Louis-du-Louvre, dans les bras de la Foi; le cardinal Dubois a auſſi des vertus qui l'environnent, dans la chapelle Saint-Honoré; les mains jointes, après ſa mort, il prie Dieu dévotement.

Si vous en croyez le ciſeau, tous ces morts ont été pieux, religieux, & ſans ceſſe proſternés aux pieds des autels. Immortaliſer le menſonge, & le faire peſer ſur la tombe de celui dont la conſcience ſouffre peut-être encore, voilà l'ouvrage des ſculpteurs!

Ils traduisent le faux en un marbre durable, & qui, sans le burin de l'histoire, iroit tromper la postérité, & transformer en hommes de bien les lâches ennemis de leur siècle, & de leurs concitoyens. C'est ici qu'il faut redire ces beaux vers :

Brisez-vous sous mes yeux, ô marbres imposteurs :
Eh, quoi ! des os en poudre ont encor des flatteurs !

Quelquefois des rapprochemens inattendus font sourire le philosophe; à Sainte-Geneviève, par exemple, à quelques pas de distance, René Descartes montre son effigie, & Clovis la sienne.

Oh ! que les sculpteurs sont pauvres en idées ! ils ne sortent pas du cercle de la mythologie; c'est toujours la même allégorie copiée & recopiée.

J'ai vu le tombeau du dauphin & de la dauphine; le fils unique de Louis XV mourut d'une maladie de langueur & inconnue. Cette catastrophe donnoit sans doute une grande profondeur aux réflexions sur la vanité des choses humaines; mais dans ce monument

on

on oublia l'objet moral & même touchant. L'artiſte mourut avant d'avoir achevé ſon ouvrage, ainſi que le prince étoit deſcendu dans la tombe avant de monter ſur le trône. On n'en vit pas moins des ſymboles païens, des figures mythologiques, & rien ſur cette douloureuſe réunion de deux époux dans le tombeau; rien ſur les deux victimes deſtinées à régner qu'une mort prématurée avoit immolées. Il étoit difficile enfin au peuple français de lire ſur ce marbre la perte qu'il avoit faite, & de deviner même quelle avoit été la tendreſſe de ce couple auguſte.

Au reſte, ſi quelqu'un eſt jaloux de l'honneur du marbre, nous le prévenons avec plaiſir que Coignard, ſculpteur-marbrier, rue des Poſtes, fait tombes & épitaphes, ainſi que l'annonce une enſeigne publique, afin que chacun puiſſe ſe pourvoir d'après ſon goût, & que perſonne n'en ignore.

CHAPITRE DCCIII.

Intéressés dans les Affaires du Roi.

On m'a demandé souvent chez l'étranger ce que cela vouloit dire. Un commis des barrières, un commis plus simple encore, un receveur, un petit contrôleur, un agioteur particulier, prennent ce titre imposant, & le couchent dans leur contrat de mariage & dans leurs billets d'enterremens; cela sonne à l'oreille des ignorans, ainsi que plusieurs autres titres qui ne sont que des syllabes sans valeur.

Pensionnaire du roi offre quelque chose de plus solide; mais il s'agit quelquefois d'une pension de 400 liv.; & le pensionnaire retiré en province, fait entendre à ses voisins d'un air capable & mystérieux, qu'il a rendu au roi & à l'état des services importans, qu'il a

raffermi le trône dans une circonſtance périlleuſe, & les ſots voiſins de s'extaſier ! Ils ne ceſſent d'admirer ſur l'adreſſe de la lettre timbrée de la grande poſte de Paris, à monſieur un tel, penſionnaire du roi. Le penſionnaire leur paroît un des enfans chéris de ſa majeſté; & comme tout vit dans ce monde d'apparence, ces ſyllabes lui valent de la conſidération & des honneurs.

Quand un comédien décède, il s'intitule penſionnaire du roi; on déguiſe ainſi ſon état dans les papiers publics. Comme le nom de comédien ſonne mal à l'égliſe, quand il s'agit d'être parrain ou témoin, le comédien eſquive la déclaration, & ſort d'embarras en diſant au curé ou au vicaire, *penſionnaire du roi.*

CHAPITRE DCCIV.

La Place de Paris.

On ne prévoit pas que d'ici à long-temps, il puiſſe y avoir des révolutions bien remarquantes en Europe ; le démembrement de la Turquie & l'établiſſement des Ruſſes ſur les bords de la mer Noire, voilà la ſeule époque qui pourroit ôter à la France la gloire d'être le centre du commerce ; la place de Paris ſera donc encore long-temps le centre du commerce du monde, outre que c'eſt un lieu favoriſé de la nature & des circonſtances : on ne ſait dans quelle ville de l'Europe il pourroit être tranſporté pour la commodité générale, vu que toutes les cités de l'Europe aboutiſſent, comme par des lignes droites, à la capitale de la France. Je ne vois, en promenant mes regards ſur la ſurface du globe, que Conſtantinople ou Paris qui

puiſſent réunir les avantages convenables pour jouer un premier rôle dans l'hiſtoire du commerce des nations.

Il eſt à deſirer que l'eſprit de commerce ſoit ſubſtitué à l'eſprit d'agiotage, parce que c'eſt l'eſprit de commerce qui traite tout en grand. Un commerce floriſſant augmente à l'infini le nombre des moyens de ſubſiſtance; & lorſque les moyens de ſubſiſtance ſont très-multipliés, l'aiſance & une bonne nourriture font naître les hommes ſains, & les rendent robuſtes. Il réſulte de là que toute la nation participe à cette première ſource de proſpérité.

CHAPITRE DCCV.

Place de Henri IV.

CETTE place eſt dangereuſe par ſa pente rapide, par les ſix iſſues qu'elle offre, & par l'incertitude où l'on eſt de quel côté abou-tiront les voitures. Pluſieurs fantaſſins y ſont pris ; & il ne faut pas être diſtraît en traverſant cette place, à moins qu'on ne ſuive directement le trottoir qui paſſe par-devant la ſtatue. Les accidens enfin y ſont fréquens ; il ne faut point traverſer cette place ſans regarder tout autour de ſoi.

L'eſpace étroit qui l'environne ſeroit très-précieux par ſa poſition ; mais il eſt fermé, & je n'ai jamais pu toucher, d'une main ſenſible & reſpectueuſe, le piédeſtal de cette ſtatue vénérée.

Pourquoi interdire à l'amour du peuple la jouiſſance de tourner autour de ce monu-

ment? La vue & le cœur feroient également réjouis, car l'emplacement eft admirable. Il n'y a point d'étranger qui, en traverfant le pont-neuf, ne s'y arrêtât, pour contempler un point de vue unique, & pour raffafier fes yeux d'un monument qui rappelle tant de faits importans.

En face de cette ftatue règne un cordon de marchandes d'oranges : ce fruit, auffi beau que falutaire, abonde en pyramides, comme fi l'on étoit en Portugal; Voltaire en fut frappé, & il s'émerveilloit d'en voir une fi grande quantité : car, il y a quarante ans, ces belles pommes d'or étoient rares en France, & fe vendoient vingt fous pièce. Aujourd'hui, il nous en arrive par milliers, & l'on peut manger tout l'hiver ce fruit agréable, & qui contribue merveilleufement à la fanté : car les acides doux conviennent très-bien aux habitans de la capitale, en ce qu'il corrige toute putridité.

On ne paffe point devant ce cordon fans être tenté de porter la main fur ces belles pommes du jardin des Hefpérides, qui

ſemblent être les fruits du jardin du bon Henri. On les a à bon marché; & lorſqu'on vient à ſonger qu'ils ſont étrangers à notre climat, on admire leur abondance, & l'on goûte mieux leur ſaveur.

Quelquefois la neige couvre les toits ſous leſquels ils ſe vendent, & ce contraſte paroît les rendre plus agréables à la vue. Je me ſuis guéri d'une eſpèce de conſomption, en mangeant de ce fruit pendant un mois entier. Voilà une médecine qui ne rebute ni le goût ni l'odorat.

C'eſt le commerce qui nous apporte les oranges; elles ſe ſoutiennent bonnes & ſucculentes jusqu'à la fin du mois de mai; après quoi il faut aller les manger dans leur pays natal.

CHAPITRE DCCVI.

Donjon de Vincennes.

J'ai foulé d'un pied libre le pont-levis de ce formidable donjon, enfin détruit, comme prifon d'état. Les guérites des fentinelles étoient vides; le pont-levis ne s'eft pas levé après moi. J'ai fouri à la vue des décombres qui élargiffoient les premières iffues. Je fuis entré dans ces cachots défendus par trois portes doublées de fer. Que d'idées fe font emparées de mon ame à l'afpect de ces verroux, de ces ferrures, de ces lits de fer où des reftes de chaînes pendoient encore! Je pénétrois par-tout, comme fi un dieu invifible en eût précipitamment chaffé les déteftables gardiens.

J'ai vifité ce donjon, & je n'étois pas prifonnier; je donnois le bras à une jolie femme. Là, j'ai fait le defpote : je me fuis

plu à l'enfermer, malgré ses plaintes, sous les triples portes dont les verroux étoient plus gros que ses bras mignons; & sa voix suppliante m'a demandé *grace* pendant six minutes, à travers les énormes serrures. En levant la *lettre de cachet*, je reçus d'elle un vrai baiser pour prix de ma clémence. Mais bientôt plus de joie, car l'effroi nous saisissoit par degrés; & en parcourant ces cachots, je criois involontairement : *Répondez, murailles, rapportez à mon oreille les gémissemens dont vous avez été témoins. Que d'angoisses! l'ennui, le désespoir ont habité ces lieux. Et pourquoi donc ces portes bardées de fer? Enfermiez-vous des hommes, des géans capables de les briser? Oh! si un geolier négligent avoit oublié de les ouvrir, infortunés captifs! ces cachots seroient devenus pour vous le cachot muré d'Ugolin.*

Ces sinistres réflexions détruisoient l'empire de la beauté; & l'impression de la douleur ôtoit à la bouche de celle que je conduisois le charme inexprimable de son sourire; elle me serroit la main en tremblant, comme

ſi elle eût voulu me dire : *ah ! ſi tu avois été ici !* Nos idées ſe rembruniſſoient : le premier ſentiment avoit été de joie ; le ſecond fut amer & triſte. Non, je n'ai jamais vu un homme empriſonné pour ſes nobles écrits ou pour ſon mâle courage, que je n'aie partagé ſes chaînes & ſes malheurs. Quand je ſuis ſeul, le ſoir, à la lueur de la lampe qui éclaire mes veilles, je me trouve avec lui, je fortifie ſon ame, je l'invite à ſavoir ſouffrir quelques années, pour des ſiècles de reconnoiſſance & de gloire ; & penſant comme lui, je me reproche preſque alors de n'être point chargé des mêmes fers. Ici, furent priſonniers le cardinal de Retz & le grand Condé. Ici, les geoliers, les queſtionnaires, les bourreaux ont tourmenté de grands hommes, & des têtes faites peut-être pour les grandes révolutions. Mais tandis que Monteſquieu écrivoit, ces verroux tenoient des hommes vivans derrière des portes inflexibles. Quel terrible droit que celui qui enferme les hommes ! Une voix dit : *qu'on empriſonne ;* & voilà que les cachots s'ouvrent & nous engloutiſſent !

Ici, me difois-je encore, l'orgueil, la vengeance, l'égoïfme, l'entêtement, l'erreur, la fottife, ont puni (dans des jours moins heureux que les nôtres) une chanfon, une épigramme, une page d'impreffion: & qui fait jufqu'à quel point la calomnie a appelé libelle tel ouvrage courageux !

Je fuis monté enfuite, par des efcaliers demi-rompus, mais trop ufés, au faîte de cette tour; le dôme étoit à l'abri de la bombe, comme s'il avoit été défendu aux prifonniers qui y furent renfermés, de mourir écrafés fous ce tonnerre.

Dans ces différens cachots, on voyoit les triftes jeux de l'inoccupation; des gens qui n'avoient jamais peint, peignoient fur les murailles, & peignoient à la manière des Sauvages. Une de ces peintures me frappa; Je la trouvai fublime. Le prifonnier avoit figuré plufieurs tours d'une prifon, & il avoit placé une tête au fommet de chaque tour. Cet infortuné ne pouvant plus voir au-deffus du toit, ni être vu, (ce qu'il defiroit) s'étoit placé en imagination au-deffus

de la tour qu'il habitoit. Il avoit varié & répété ces têtes au ſommet des tours cinq à ſix cents fois de ſuite. Jamais la douleur de la captivité ne s'eſt exprimée, je crois, d'une manière plus ſimple & plus touchante.

D'autres avoient tracé des crucifix, ſoit par un ſentiment de religion, ſoit pour s'exhorter à ſouffrir patiemment, par l'idée du juſte ſouffrant.

Et moi, je répétois tout bas: Où eſt la grande charte, baſe du gouvernement d'Angleterre, & qui fut jadis la nôtre? où eſt l'acte appelé *habeat corpus*, dont les Anglais ſont ſi fiers, & à ſi juſte titre?

Le ſpectre de Richelieu m'apparut dans un coin; & je crus voir à côté de lui le père Joſeph, cet ex-capucin, qui inventa, pour ainſi dire, les eſpions & les lettres de cachet, tant il leur prêta d'extenſion. Tous deux ſembloient errer autour de moi, en répétant ce mot terrible, & le plus effrayant qui ſoit dans la langue: *raiſon d'état!*

Là, je me diſois encore tout bas: Les Anglais & les Français ſont cependant partis

du même point, pour leur loi politique & criminelle ; car, dans les fameux états-généraux de 1355, le roi Jean ſigna la même charte qui fait aujourd'hui le fondement, la gloire & la ſplendeur de l'Angleterre. Ainſi, en partant d'une même route, deux peuples voiſins ont divergé eſſentiellement. Mais la jolie femme voyant que je devenois trop ſérieux, me ſerra dans ſes bras, & me dit : *ſortons*.

De ce donjon percé à jour, on apperçoit la baſtille. Le célèbre Howard, un de ces hommes rares, qui dévouent leur vie à ſervir l'humanité, & à en ſoutenir les droits trop oubliés, a pénétré toutes les priſons ſoumiſes au deſpotiſme. Il a viſité les cachots les plus inacceſſibles ; il a ſurpris, étonné des malheureux, qui depuis quinze ans n'avoient vu que la figure muette & terrible de leurs geoliers ; & jamais cet intrépide ami des malheureux empriſonnés, malgré ſon adreſſe & ſon zèle philantropique, n'a pu s'introduire dans cette baſtille, tant la vigilance des ſentinelles en défend l'entrée comme la ſortie.

Or, on pourroit mettre au rang des prodiges le fait incroyable (s'il n'étoit attesté) de la merveilleuse évasion de M. de la Tude. Cet exemple est unique ; & quand on songe à ce qu'il en a coûté au prisonnier, de peines, de travaux, d'angoisses & de terreurs, mourir ainsi paroît beaucoup plus doux, que de sortir de cette périlleuse forteresse.

Si l'amour de la liberté inspire des moyens si pénibles, si longs, & encore si incertains, quel supplice n'est-ce donc pas que la privation de cette liberté pour laquelle on tente l'impossible ; car le succès qu'a obtenu cet étonnant prisonnier, est une véritable exception aux probabilités des forces humaines.

J'ai fait lire à ma jolie femme le récit de cette évasion, qui tient presque du miracle ; & depuis ce temps-là, elle veut absolument que je la promène dans la bastille ouverte & ruinée, ainsi que je l'ai promenée dans le donjon à moitié démoli & vide de prisonniers. Je lui ai promis de faire tous mes efforts pour cela.

En 1562, la foudre tomba sur une des tours de l'arsenal, & fit sauter environ vingt

milliers de poudre. La forteresse que Charles V a fait bâtir, fut épargnée dans cette explosion. Elle est toujours debout, quoique nous l'ayons rasée dans nos écrits; mais il faut qu'elle tombe un jour.

CHAPITRE DCCVII.

Fouquet.

M. FOUQUET, dit-on, étoit réellement coupable. Il avoit fait son marché avec les Anglais pour Belle-Isle. Le roi Charles II, qui avoit été lié dès sa première jeunesse avec Louis XIV, & qui étoit à peu près du même âge, lui en fournit les pièces originales à son avènement au trône d'Angleterre, mais sous promesse formelle que M. Fouquet ne seroit jamais recherché pour cela nommément.

On prit le parti de l'attaquer pour malversation dans les finances.

Du

Du temps de M. Fouquet, il y avoit deux *ſurintendans*, l'un chargé de la dépenſe, l'autre uniquement de la recette & de la rentrée des deniers. C'étoit M. Fouquet, & ce fut le fond de ſa défenſe, quand il fut arrêté. Mais il ſe trouva que dans les fermes il avoit reçu des *pots-de-vin*, qui avoient diminué d'autant le montant intrinſèque des baux.

Quand il fut envoyé au donjon de Pignerol, on créa pour ſa garde une compagnie franche de cent hommes, & l'on fit du donjon un commandement indépendant, qui fut donné à M. de Saint-Marc.

On l'en tira, parce que le tonnerre vint à tomber ſur le donjon, & l'écraſa. On croyoit d'abord que M. Fouquet avoit péri; mais ce qui l'avoit ſauvé, c'eſt que dans le moment que le tonnerre tomba, il étoit à careſſer ſon *ſerin* que l'orage effrayoit, & heureuſement la cage étoit placée à la fenêtre pratiquée dans l'épaiſſeur de la muraille.

M. Fouquet fut alors transféré à la tour de Vigil, & de-là il eut plus d'élargiſſement.

A son départ, la garde fut diminuée de cinquante hommes.

Il y avoit en même temps dans le donjon *l'homme au masque de fer*, ou plutôt l'homme à qui M. de Saint-Marc fit faire un *masque de fer*, lorsqu'étant nommé au gouvernement des îles Sainte-Marguerite, il eut ordre de s'y transporter avec lui; ce qu'il fit dans le plus grand secret, par des routes détournées, étant enfermé avec lui dans une litière.

Arrivé aux îles, M. de Saint-Marc eut ordre de faire bâtir, dans l'intérieur du fort, des prisons d'état séparées. Il les fit faire avec les plus grandes précautions, toutes en pierres de taille, & sans autre vue que sur la mer. Il n'y avoit que lui qui eût la clef de l'homme au masque. On n'ouvroit, pour lui donner à manger, que toutes les vingt-quatre heures. C'étoit ordinairement une poule bouillie & du rôti, avec du bon vin de Bourgogne. Les porte-clefs apportoient cela jusqu'aux environs de la porte, & un officier-major l'entroit dans la chambre,

M. de Saint-Marc y étant toujours, & s'y tenant debout.

Ce qu'il avoit jeté par une fenêtre, & qu'un pêcheur rapporta au gouverneur, qui, à cette occasion, le tint au cachot pendant un an entier, encore sur l'assurance qu'il ne savoit ni lire ni écrire, étoit, à ce qu'on a su depuis, une *soucoupe* d'argent, armoriée. On mit sous les fenêtres une sentinelle, avec défense de laisser approcher qui que ce fût.

M. de Sommery avoit été nommé au gouvernement de la bastille; mais comme cet emploi demandoit résidence, & qu'on le destinoit à être sous-gouverneur des enfans de France, on fit en sorte que M. de Saint-Marc permutât avec lui, moyennant cinquante mille écus que M. de Saint-Marc donna. Il fut question d'amener avec lui l'homme au masque.

La seule chose qu'on ait pu entendre dans la route, c'est qu'une nuit, pendant qu'ils étoient couchés en la même chambre, dans une auberge, *l'homme au masque* ayant fait

ſonner ſa montre, qui étoit une répétition à timbre, dit à M. de Saint-Marc : Saint-Marc, quelle heure eſt-il à la tienne? Et M. de Saint-Marc fit auſſi-tôt ſonner la ſienne, avec pluſieurs expreſſions *fort reſpectueuſes* à cette occaſion.

Il eſt certain qu'il y a eu un *homme au maſque de fer ;* mais dans les îles Sainte-Marguerite il n'a jamais rien tranſpiré autre choſe de lui que ces ſeuls détails. On renouvelloit tout ſon linge chaque année, & il étoit ſuperbe. Point de ville en France, en Suiſſe, en Allemagne, où l'on ne m'ait demandé ce qu'étoit *le maſque de fer.*

CHAPITRE DCCVIII.

Réverbères.

Les réverbères ſont mal poſés. Ces maſſes de feu forment, comme dit Milton, des ténèbres viſibles. On devroit les appliquer contre la muraille. De loin cette flamme rougeâtre bleſſe les yeux, de près, elle donne peu de lumière, & deſſous, vous êtes dans l'obſcurité. Il manque donc à cette partie de la police ce degré de perfection qu'on doit porter dans ce qui intéreſſe l'ordre ou le bien public. Il ſeroit à ſouhaiter d'ailleurs qu'on veillât avec plus de ſoin ſur la conduite de ceux qui ſont chargés de les allumer. Ils y mettent le moins d'huile poſſible; & le plus ſouvent dès neuf à dix heures du ſoir, il y en a la moitié d'éteints. Vous n'en appercevez ſouvent que la trace dans certaines rues; vous en voyez un dans le

lointain, qui vous avertit de la friponnerie de l'allumeur.

Il y a quelques années qu'on entreprit de numéroter les maiſons; mais, comme beaucoup d'autres, cette beſogne eſt reſtée à moitié chemin. Ces numéros avoient pourtant bien leur utilité, ſur-tout dans les rues d'une certaine longueur. Ils guidoient les pas incertains, & épargnoient bien des courſes en pure perte aux malheureux piétons. En général, ces numéros ſont mal placés, ne reſſortent point aſſez, & devroient être plus frappans, particulièrement pour la nuit. La plupart des bourgeois ignorent le numéro de leur maiſon, & même ſi elle en a un, tant ils ſont peu apparoiſſans.

CHAPITRE DCCIX.

Champignons.

PLINE demandoit, *quæ tanta voluptas ancipitis cibi !* On a beau prêcher par-tout leur danger, la fenfualité l'emporte; de nombreux accidens ne corrigent pas les hommes de leur friandife; des familles s'empoifonnent en cueillant des champignons au bois de Boulogne, dans la forêt de Saint-Germain, à Meudon, au bois de Vincennes, à Surênes. Tel prétend s'y connoître, & meurt pour en avoir mangé; il tue à fa table, fa femme, fon fils, & fon ami; les champignons, loin d'être une nourriture, portent dans notre fang un fuc mortel.

Une ordonnance de police fut affichée aux portes du *bois de Boulogne*, qui faifoit défenfe d'y ramaffer aucune efpèce de cham-

pignons ; mais la gourmandiſe fut victorieuſe, & ſe punit elle-même.

Feu M. le prince de Conti ayant vu un de ſes muſiciens périr avec toute ſa famille, avoit un homme à ſes gages, un baſque, dont l'unique emploi étoit de lui chercher des champignons ; beaucoup de ſeigneurs en France ſont dans le même cas; car l'on peut apprendre à diſtinguer les ſalutaires, des vénéneux.

En 1782, on vendoit à la halle une ſorte de champignon ſuſpect pour un mouſſeron. M. Paulet, qui a fait un traité fort ſavant ſur les champignons, en donna avis ſur le champ au magiſtrat, & l'abus fut réprimé : voilà les bienfaits réels d'une police vigilante.

Rien ne peut être comparé au parfum & à la délicateſſe de certains champignons ; on les ſavoure avec délices, mais quelquefois avec repentir. Il eſt donc eſſentiel d'apprendre à diſtinguer ceux dont on peut faire uſage. Combien de ſuſpects pour qui n'a pas étudié l'art de les connoître, la crainte aveugle autant que la ſécurité ! On foule

tous les jours aux pieds des eſpèces de champignons qui pourroient être ſervis ſans riſque ſur nos tables, tandis qu'on en adopte de pernicieux. Il vaudroit mieux, dit-on, ne pas manger des champignons; mais toute morale qui prêche la privation abſolue, ne ſera point écoutée. Pourquoi ſe refuſer à un mets délicieux, & qui devient innocent lorſqu'on y porte l'attention requiſe ?

Les champignons ont été funeſtes à des perſonnages illuſtres. L'empereur Claude, le pape Clément VII, Charles VI, la veuve du Czar, Alexis, la femme & les enfans d'Euripide, moururent auſſi pour en avoir mangé. Malgré tant d'exemples, il y aura encore des victimes.

Le vinaigre eſt le plus sûr remède pour corriger & détruire l'action malfaiſante du champignon : car c'eſt une multitude d'inſectes imperceptibles, logés à l'infini dans ſes capſules, qui occaſionnent le danger. Le vinaigre fait périr tous ces inſectes.

On compte aux environs de Paris, environ ſeize cents eſpèces de plantes, & près de ſix

mille eſpèces de mouches. On y compte auſſi cent-quatre eſpèces de champignons. Les pluies abondantes du ciel ne les mouillent pas ; ſous leur paraſol ils n'en reçoivent pas une goutte.

CHAPITRE DCCX.

Printemps.

On a bien eu raiſon de ſe moquer de tous ces poètes français, qui, non moins glacés que leurs vers, chantent le printemps de Paris & ès environs, comme ſi ce printemps exiſtoit. Notre printemps n'eſt qu'une eſpèce d'hiver prolongé. Nos fruits, preſque toujours frappés par un vent deſtructeur, tombent lorſqu'ils ſont en fleurs. On n'entend point le roſſignol aux premiers jours de mai ; on ſe chauffe, tandis qu'une atmoſphère humide & glaciale nous interdit la cam-

pagne, & me condamne à l'opéra, où Alcindor m'ennuie étrangement.

Tel berger, dans les Alpes, a trois habitations, une d'hiver, une de printemps & d'automne, & une d'été. Il déménage, ſelon les ſaiſons, avec ſa famille, ſes meubles & ſes troupeaux; il a ſon Marly, ſon Compiègne, & ſon Fontainebleau; il viſite l'amphithéâtre des premières & ſecondes montagnes : le bétail, à chaque époque, connoît le jour du déplacement; il monte ou deſcend ſans ſe tromper.

Voilà de ces jouiſſances que le riche ne connoît pas à Paris. Tel financier, avec tout ſon or, n'a jamais éprouvé le charme que donne la reſpiration ſur les hauteurs; il ne connoît point l'extaſe des grandes vues : & qu'auroit-il beſoin, ſur ces hauteurs, des idées & des ſentimens qu'on y éprouve? au lieu de voyager, il ſe loge à Paſſy, & là, il ſe croit bonnement à la campagne.

CHAPITRE DCCXI.

Chanſonnier.

Un chanſonnier devient quelquefois précieux, quand les eſprits s'échauffent. Un couplet ramène tout dans l'ordre naturel. L'animoſité alloit naître entre les parties; on chante le couplet, & les Pariſiens retombent dans leur caractère, qui conſiſte à badiner de tout.

Le théâtre & les chanſons éloigneront toujours les farouches maximes de quelques ſtoïciens outrés; & tant qu'il y aura un opéra-comique bien monté, on ne doit pas craindre une guerre civile.

Jamais peuple n'a fait de plus jolies chanſons que le Français. Monteſquieu en avoit fait un recueil écrit de ſa main; il avoit mis ſur le dos de chaque volume: *L'Eſprit français.*

Et la petite *canſonnette*, comment va-t-elle, demandoit Mazarin? Sur ce qu'on lui répond qu'elle va ſon train : En ce cas, dit-il, tout ira bien.

Qui ſait tout le bien qu'a produit le régiment de la calotte, dans le temps du fameux ſyſtême de Law.

Heureux peuple qui chante, & qui laiſſe à d'autres le cruel & triſte ſoin d'aiguiſer les poignards!

CHAPITRE DCCXII.

Cinq Janvier 1757.

LA mort d'un monarque eſt un événement dans l'univers. Frapper un roi, c'eſt aſſaſſiner une nation, parce que la main qui le fait tomber, cauſe une révolution dans le gouvernement politique. L'aſſaſſinat d'une tête couronnée précipite dans le tombeau un

grand nombre de mortels. On n'attente point à la vie de ces grands perſonnages aſſis ſur les trônes, ſans ébranler le royaume dont ils ſont les chefs. C'eſt donc le plus grand des délits que de porter la main ſur la perſonne ſacrée du prince. Le roi & l'état ſont intimement liés; & comment réparer le vide que cauſe tout-à-coup la mort d'un ſouverain? comment empêcher cette foule de calamités qui vont naître, à la ſuite de ce grand meurtre? La moitié de la nation peut ſe voir tout-à-coup enſevelie ſous le cercueil royal. Qui peut aujourd'hui calculer les déſaſtres qu'occaſionna le couteau fatal qui perça le ſein de Henri IV. Sully alloit conſommer l'ouvrage de la grandeur de la France, Ravaillac tua ſa félicité. La main d'un ſcélérat hardi changea le ſyſtême de ce royaume, & bouleverſa celui de l'Europe.

Lorſque Louis XV fut frappé, la nature du délit exigea les plus profondes recherches: le ſoupçon devint conviction : les paroles en l'air furent peſées; tout devint grave: les paroles des enfans, des fous, des rêveurs,

tout fut ſuivi, examiné. Ce crime de lèſe-majeſté au premier chef avoit ſemblé rendre tous les citoyens coupables. Une foule de gens furent arrêtés, & le moindre mot ceſſa d'être indifférent.

Si les recherches parurent minutieuſes & rigides, c'eſt qu'on ne ſentit pas toutes les conſéquences qui pouvoient réſulter d'un pareil attentat. On établit une inquiſition ſévère : les perquiſitions n'eurent point de relâche.

On ne pouvoit ſe figurer comment il s'étoit trouvé un aſſaſſin de cette eſpèce, qui ne pouvoit jamais échapper aux ſupplices & à la mort. Quelle prétention pouvoit-il avoir? que pouvoit-il attendre, eſpérer? que faiſoit à cet homme de la lie du peuple la mort d'un prince?

Les précautions que l'on prit pour que le régicide n'échappât point au procès & aux tourmens, furent extrêmes. Un lit ingénieux fut imaginé pour qu'il ne pût attenter ſur lui-même. Des médecins ſembloient répondre de ſa vie. Il étoit devenu un être

précieux, & les mouvemens de ſa tête & de ſes yeux étoient comptés. Le lever, le coucher, le mettre ſur ſon ſéant, étoit une affaire capitale. Ce parricide s'amuſoit des ſoins multipliés dont il étoit devenu l'objet; il voyoit autour de ſon lit une foule de perſonnages diſtingués, qui le traitoient avec une ſorte de circonſpection; & ayant oſé porter la main ſur un monarque, il étoit traité comme un monarque enchaîné.

Chacun étoit curieux d'enviſager le régicide ſur le lit où il étoit couché. Un jeune chirurgien s'étant gliſſé, & ayant jeté un œil avide ſur ce tueur de roi, Damien remarqua ſon coup-d'œil, & dit *qu'on l'arrête.* Le jeune chirurgien fut arrêté, & Damien dit qu'il n'avoit voulu que lui faire peur, pour le punir de ſa curioſité; mais la peur fut telle dans l'ame de ce jeune homme, qu'il mourut d'effroi.

Le genre de ſupplices qu'on devoit faire ſouffrir au criminel, étoit tout décidé. Les juges ne firent que renouveller l'arrêt porté contre Ravaillac. Il faut bien que ce crime

ſoit

ſoit le plus énorme, puiſque le ſupplice ne fut point adouci, quoique le monarque ne fût point mort.

La curioſité fit ce jour-là, de la nation, un peuple avide de contempler ces rares tortures. Les femmes oublièrent la ſenſibilité de leur ſexe; & des lunettes d'approche entre leurs mains amenoient, ſous leurs regards, les bourreaux & les angoiſſes du ſupplicié. Leurs yeux ne ſe détournèrent point de cet amas de tourmens recherchés. La pitié & la commiſération s'étoient envolées de la place où le criminel expioit ſon forfait par le plus long & le plus cruel des ſupplices. Il fut tel, que la poſtérité frémira, en en liſant le récit.

On aura peine à le concilier un jour avec nos mœurs, avec notre philoſophie; mais les loix anciennes ordonnoient que les mêmes tourmens fuſſent renouvelés, & le parlement ne changea rien à l'arrêt rendu en 1610.

Lorſqu'on inſtruiſoit le procès de Ravaillac, un italien nommé Balbany, très-

habile mécanicien, ſe préſenta à l'avocat-général, & lui dit qu'il ſe chargeoit de queſtionner le coupable ſans lui briſer aucun membre; mais de manière à lui arracher, par la gradation des douleurs, le ſecret de ſes complices. L'avocat-général en fit ſon rapport au parlement, qui étoit ſur le point d'agréer la choſe; mais il vint des oppoſitions de la part de la cour du louvre. On dit que des queſtionnaires nouveaux & des bourreaux inventifs ſe préſentèrent auſſi pour l'interrogation de Damien.

Duclos, en qualité d'*hiſtoriographe de France*, demanda d'aſſiſter à une des interrogations de Damien. Cela lui fut accordé après quelques préliminaires; mais comme ſon vêtement auroit diſcordé avec l'habillement des juges, Duclos l'académicien endoſſa une robe noire, & mit une perruque longue. De cette manière, il vit & entendit le régicide. C'eſt ce qu'il m'a confirmé de ſon vivant.

CHAPITRE DCCXIII.

Caſſette.

Il y a eu une caſſette fameuſe dont on a long-temps parlé, qui renfermoit, dit-on, (car que ne dit-on pas?) des papiers inſtructifs & importans. On en nommoit le gardien, on en avoit ſuivi la marche progreſſive, & mille contes ridicules ſe ſont mêlés à un filet de vérité.

Feu madame la dauphine chargea le père Elyſée de faire l'oraiſon funèbre de ſon époux à Sens. Il eut beau alléguer que cela regardoit le haut clergé, que les évêques ne pardonneroient point à un pauvre moine d'avoir oſé ſe charger de l'oraiſon funèbre d'un prince, il fallut obéir : & pour lui faciliter la beſogne, madame la dauphine lui promit de lui faire remettre des matériaux par l'évêque de Verdun. Les matériaux

lui furent envoyés; & peu de temps après, étant allé dîner à Châtillon, il fut infiniment surpris, à son retour, de trouver sa porte forcée, une perquisition exacte, faite par la police, la serrure de son porte-feuille brisée, &c. On ne trouva pas ce qu'on cherchoit, & on ne lui enleva rien; mais cela produisit un tel effet sur lui, que pendant des années il ne fut pas en état d'écrire une lettre, & que depuis cette époque il n'a pas fait un nouveau sermon.

Parmi la foule des curieux & des observateurs, il est impossible qu'il n'y ait pas des *mémoires secrets*, écrits par des témoins oculaires; avec le temps on apprend tout, parce que la curiosité étant la passion éternelle de l'homme, déroule tous les plis du cœur des potentats, & de ceux qui ont influé sur les grands événemens. Mais l'histoire du siècle où nous vivons n'est faite que pour les siècles suivans. Nous voyons le jeu des décorations, mais le machiniste & ses poulies nous sont inconnus; nous ne devinons pas ce qui est sous nos yeux; les

apparences nous en imposent; & les générations qui nous suivront, seront tout étonnées de notre silence absolu sur des faits pénétrés alors de la plus grande clarté.

Nous possédons les mémoires manuscrits du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV. Ils donnent de nouveaux apperçus; le point de vue est tout différent de celui où s'étoit placé Voltaire. Il y a donc des gens nés avec l'esprit d'observation & de curiosité, qui sont sur les lieux, qu'on ne soupçonne point, & qui ont assez de sagacité pour découvrir l'intérieur, d'après quelques faits positifs. Ainsi, en voyant les matériaux épars d'un édifice démoli, l'œil vulgaire n'apperçoit que des ruines, tandis que l'architecte reconstruit le temple; il ne lui faut que les proportions d'une colonne pour saisir la majesté de l'ensemble....

Sachons attendre; il viendra quelque cassette qui dort actuellement dans un coin, & qui, semblable à la fusée obscure & immobile, s'élèvera dans les airs & illuminera notre atmosphère d'étincelles brillantes.

CHAPITRE DCCXIV.

Saignée.

AUTREFOIS la ſaignée jouoit le principal rôle dans l'art de guérir. A la moindre indiſpoſition, le chirurgien tiroit ſa lancette inhumaine; on ne ſavoit pas alors que toutes nos maladies ſont toujours dans nos humeurs, & jamais dans le ſang, qui n'eſt que leur extrait.

Point de chirurgien qui ne ſaignât abondamment. On regardoit la ſaignée comme un préalable néceſſaire, quel que fût le genre de la maladie.

On ſaigne beaucoup moins, & il n'y a plus que les vieux chirurgiens qui ſoumettent encore le bas peuple à cette dangereuſe évacuation.

Les médecins modernes ſont conſervateurs du ſang, autant que leurs devanciers en étoient cruellement prodigues.

Mais la ſaignée a fait diſtinguer un ſaigneur habile d'un ſaigneur ordinaire : la légéreté, la grâce, la promptitude ont fait une réputation à tel homme qui ne ſavoit qu'ouvrir la veine. Le bras d'une ducheſſe ſe ſoumet à l'inciſion lorſque la lancette a de la vogue. En effet, ſaigner un bœuf, ſaigner une harengère, ſaigner une marquiſe, ſont trois ſaignées différentes. Les deux premières ſe confondent : mais un bras potelé, il faut en ſaiſir la veine avec légéreté.

Louis XIV vieilliſſoit; on avoit l'habitude de le ſaigner tous les mois. Un jeune petit chirurgien, qui avoit gagné aſſez gros ſur le pavé de Paris, par une très-grande habileté à ſaigner, s'imagina que ſa fortune ſeroit faite, s'il pouvoit parvenir à ſaigner une fois le roi. Il trouva des connoiſſances auprès de Daquin, pour lors premier médecin, & lui conta ſon affaire, lui diſant que s'il pouvoit lui procurer ce qu'il deſiroit, il y avoit dix mille écus de conſignés chez un notaire.

Daquin avoit bien envie de les gagner; mais la choſe n'étoit pas facile à mener,

parce que Maréchal, pour lors premier chirurgien, ne quittoit guère le roi. Il ne laissa pas de lui donner quelques espérances, & lui conseilla de se tenir toujours à portée des occasions, en venant s'établir à Versailles, ce qu'il fit.

Un jour enfin que Maréchal avoit demandé au roi un congé de deux ou trois jours, pour aller à sa petite campagne de Bièvre, Daquin crut le moment favorable; il tâta le pouls du roi, le matin à son ordinaire, contrefit beaucoup l'effrayé, trouva un battement inquiétant, disoit-il, & une saignée étoit absolument nécessaire. Il n'y avoit pas même de temps à perdre.

Le roi avoit d'abord eu quelque répugnance, n'ayant pas pour le moment Maréchal auprès de lui : la peur l'avoit enfin déterminé à tout, & Daquin avoit proposé son petit chirurgien, comme étant un des plus habiles saigneurs du royaume. On l'avoit envoyé chercher; la saignée fut faite, & Daquin envoya aussi-tôt retirer les dix mille écus consignés chez le notaire.

Sur ces entrefaites, Maréchal, à qui on avoit envoyé un courier, étoit revenu à la minute. Il n'avoit pas été peu étonné de trouver le roi faigné, qu'il venoit presque de quitter, & auquel, à son retour, il ne trouvoit pas même le moindre symptôme de mal. Cela commença à lui donner à penser.

Comme le petit chirurgien n'avoit que quelques louis à espérer pour sa saignée, & qu'il commençoit à voir qu'il pourroit fort bien s'être trompé dans son attente, Maréchal, à force de le tourner, vint à bout de savoir le fond de l'histoire; & le roi ne fut pas long-temps sans en être instruit, car Maréchal, ennemi de Daquin, avoit été aussi-tôt lui en rendre compte.

Le roi entra dans une fureur terrible : il fit arrêter Daquin, & abandonna l'affaire au jugement du conseil d'état. Toutes les voix y furent pour la mort, disant que Daquin avoit fait trafic du sang du roi. Enfin le roi, un peu revenu de sa colère, lui fit grâce de la vie; mais à condition qu'il perdroit sa

place de premier médecin, & se retireroit à Quimper-Corentin.

Cela ne rendit pas l'argent au jeune chirurgien, à qui il en coûta 28,000 livres, pour avoir eu l'honneur de saigner une fois Louis XIV.

CHAPITRE DCCXV.

Pavillon de l'Infante.

On lui donne ce nom, parce que l'infante d'Espagne, partie de Madrid en 1722, pour venir épouser Louis XV, y demeura jusqu'au moment où ce monarque la renvoya chez ses parens, pour se marier avec la fille d'un roi deux fois détrôné, qui, retrouvée par hasard dans son enfance au fond de l'auge d'une hôtellerie, lorsque son père fuyoit de Dantzick, avoit été depuis proposée en mariage à un simple colonel.

Ce pavillon rappelle donc un des événe-

mens les plus ſinguliers du ſiècle : le roi de Pologne à Lunéville, ſa fille ſur le trône, le caractère de la femme de Louis XV. Tous ces faits récens, mais déjà effacés par d'autres plus extraordinaires encore, ont droit à l'attention de ceux qui ſont curieux de certaines vérités hiſtoriques.

Le jardin eſt petit, mais il offre une verdure aſſez agréable, qu'on apperçoit dans tous les contours du baſſin que forment les deux ponts & les deux quais. L'été, il eſt plein de petits enfans, qui, par leur nombre & leur abandon, prouvent que trop de mères laiſſent leurs enfans aux ſoins plus que haſardeux des domeſtiques. Toutes ces ſervantes raſſemblées ſe communiquent entr'elles des documens pour mâter leurs maîtres & maîtreſſes. Il en réſulte un caquetage intariſſable ſur les défauts des maîtres & ſur leur fortune. La médiſance la plus active occupe donc cet eſpace étroit, tandis que les pauvres enfans jouent ſous les yeux de celles qui calomnient leurs parens, ou qui du moins révèlent leurs vices les plus cachés.

En ſe promenant là, & en prêtant une oreille attentive, on peut ſe convaincre que les ſervantes de la capitale ſont indifférentes à telle ou telle maiſon, & qu'elles en changent ſans témoigner aucun attachement ni aucun regret.

Tous les détails de la léſinerie des maîtres ſont dans leurs bouches. La plus effrontée & la plus aſtucieuſe harangue les autres, & leur enſeigne toutes les petites rebellions de la déſobéiſſance, & toutes les petites ruſes de l'eſcamotage des cuiſines.

Les bourgeois, qui auront un bon ſujet, & qui ſeront jaloux de le conſerver, feront bien de l'éloigner de ce parloir aérien, où l'on traite à fond les pratiques journalières qui peuvent déſoler les maîtres, & enfler imperceptiblement la dépenſe des marchés.

Les laquais encore imberbes viennent là trouver les ſervantes. Elles enhardiſſent les timides, & hâtent leur éducation. Les complots d'amour & de ſortie s'achèvent dans cette promenade; de ſorte que le lendemain il y a trente révolutions ſubites dans les

cuiſines bourgeoiſes. Tout le quartier en retentit, & l'épicier du coin confirme la réaction de ces déplacemens. La ruſée ſervante ſe place avec le laquais qu'elle a choiſi; & les menſonges ſont tout prêts & bien arrangés pour faire accroire aux maîtres nouveaux qu'ils ne ſe ſont jamais vus.

Comme à Paris le maître & le domeſtique ne ſont jamais liés que de leur propre volonté, les mutations ſont fréquentes & rapides. Telle maîtreſſe eſſaie dix ſervantes dans un mois. Celles-ci, accoutumées à faire leur paquet, paſſent de maiſon en maiſon, en baptiſant du mot de *baraque* toutes celles où la cuiſine eſt maigre, ou ſurveillée de trop près. Un bon maître eſt celui qui ſoupçonne à peine le prix des denrées, que la livre eſt de ſeize onces, & qu'elle doit produire un certain effet. Le meilleur des maîtres ſeroit celui qui s'abreuveroit ſoir & matin avec les eaux du Léthé.

Heureuſe celle qui, jeune encore, entre chez un vieux garçon! Elle met à profit ce coup du ſort; elle en tire très-bon parti

quelquefois; elle devient maîtresse absolue du célibataire, & parvient à l'épouser. Ces grandes destinées, qui ne sont pas absolument rares, sont l'objet perpétuel des discours & de l'ambition des servantes. Mais comme en général il y a peu d'affection & de réciprocité entre les maîtres & les domestiques, telle servante a passé par quatre-vingts maisons sans avoir pu se fixer dans aucune. Il y en a de très-heureuses, il y en a de fort maltraitées; c'est une loterie: & cette portion de l'humanité est livrée à des vicissitudes perpétuelles.

Le libertinage des enfans de la petite bourgeoisie, commence ordinairement par les servantes. C'est un désordre presque inévitable, à moins que la vigilance des parens ne soit pleine & entière; mais la pureté des mœurs s'allie difficilement avec la pauvreté. Celle-ci conseille le vice. Les servantes, débauchées par leurs maîtres, débauchent à leur tour le fils de la maison. On diroit que les prémices des jeunes gens de métier, ou qui sont en boutique, leur

appartiennent de droit ; comme celles des fils de famille appartiennent aux femmes-de-chambre, autre eſpèce qui ne le cède pas aux cuiſinières en malice & en madrerie. Elles font, les unes & les autres, ce que les femmes de qualité font dans le grand monde. Elles donnent la première leçon du commerce amoureux, à la fraîcheur, à la ſanté & à l'inexpérience de la jeuneſſe.

On a vu, dans le jardin de l'infante, le miroir ardent de M. Bernière. On y fait fondre, au foyer de la loupe, un écu de trois livres, en moins d'une minute, même lorſque le ſoleil eſt encore très-pâle; mais quand cet aſtre eſt monté à ſon dernier degré de chaleur, il fond une cuiller d'argent. Notre Deſcartes nioit qu'Archimède eût fait brûler la flotte de Marcellus, lorſque ce général romain vint attaquer Syracuſe, qu'il aſſiégea pendant trois ans. Deſcartes avoit tort; M. de Buffon l'a démontré, en renouvelant l'invention d'un miroir ardent, peut-être ſupérieur à celui du mathématicien ſyracuſain. Que ne ſommes-nous

encore au temps où l'on faisoit la guerre avec un miroir & un physicien!

CHAPITRE DCCXVI.

Tavaïolle.

Il faut que le pauvre soit baptisé comme le riche; il faut qu'il aille à *l'église;* mais le pauvre enfant n'a qu'une pauvre layette, plus triste que la nudité absolue. (C'est souvent le reste d'une vieille couverture que les vers ont dévorée à demi.) Que fait alors la sage-femme? Elle enveloppe le corps de l'enfant d'une *tavaïolle*, grand linge de mousseline, qui cache le pauvre accoûtrement. Nous avons parlé d'un *cercueil bannal:* la tavaïolle est une redingotte spirituelle, qui assiste à tous les baptêmes. La sage-femme fait payer la tavaïolle, de sorte que, sous ce linge, tous les enfans qui vont aux fonds-baptismaux, figurent à peu

peu près de même. La *tavaïolle* eſt donc le principal meuble & le plus apparent d'une ſage-femme. Si ce linge-là n'eſt pas ſanctifié, il n'y en a point dans le monde ; car il lui arrive d'être *béni* juſqu'à *quatre fois* par jour.

On ſait que les bonbons & les dragées accompagnent le plus petit baptême. La ſage-femme ne manque jamais d'en emporter deux ou trois livres dans ſa *tavaïolle*. L'armoire de telle ſage-femme rivaliſe avec la boutique d'un confiſeur de la rue des Lombards.

La layette du dauphin fut apportée en grande cérémonie à Verſailles, par le nonce du pape, le mardi 7 janvier 1783. Elle étoit dans de ſuperbes équipages ; & le caroſſe principal coûta, dit-on, 10,000 liv. de loyer pour cette cérémonie. On fait monter cette layette à environ 1,500 000 liv. La *tavaïolle* avoit été bénie par le ſaint-père ; & celle-là ne ſervira à perſonne.

Mais ce qu'il y a de touchant, je me plais à le répéter, c'eſt de voir le nom du

dauphin inſcrit ſur les regiſtres de baptême de la paroiſſe, à la ſuite du pauvre qui eſt né la veille. Si l'on a appelé un cimetière un cercle d'égalité, ces regiſtres de baptême, qui rangent tous les enfans, à leur naiſſance, ſur la même ligne, & les égaliſent ſous les yeux de la religion, ont quelque choſe d'auguſte & de philoſophique, qui ne devroit jamais ſortir de la mémoire de tous tant que nous ſommes, avec d'autant plus de raiſon, que pareil regiſtre attend tous les hommes au départ.

Louis XIV, à ſa naiſſance, peſoit quarante-huit marcs. Anne d'Autriche envoya à Lorette ſa figure en or, préciſément du même poids. Comme l'enfant royal étoit venu au monde avec deux dents, la bouche de l'enfant d'or laiſſe appercevoir ces deux fameuſes dents. Ce fut ainſi qu'Anne d'Autriche remercia la Sainte-Vierge de la ceſſation de ſa longue ſtérilité.

Des femmes de qualité, & pluſieurs autres dames dans le rang de l'opulence, ont employé depuis peu un genre d'aumône

bien noble & bien touchant. Elles envoient aux pauvres femmes en couche, des layettes, des braſſières, des bas tricotés. Elles ont ſouvent travaillé à ces pieux ouvrages. Oh ! que de bon cœur alors je leur baiſerois la main ! Voilà de la charité ! Quand les femmes de qualité ſont compatiſſantes, elles le ſont d'une manière plus ſimple, plus vraie, plus ſentimentale, que les bourgeoiſes; elles n'y mettent point d'apprêt; elles ſavent mieux ſoulager; leur charité eſt tout à la fois plus noble & plus ingénieuſe. Je me plairai à dire qu'il y a aujourd'hui beaucoup de femmes de qualité qui ne montent dans leur équipage que pour exercer, ſans faſte & ſans oſtentation, les œuvres d'une charité libérale & éclairée. C'eſt d'elles qu'on peut dire qu'elles ſont pour les malheureux une ſeconde Providence.

Le ſens du mot charité eſt d'une profondeur ſublime. La charité eſt au-deſſus de la bienfaiſance. C'eſt ſous l'œil de Dieu qu'on ſoulage ſon prochain comme ſon

frère. Il y entre de l'adoration, du respect, du sentiment; c'est l'amour de la créature, comme ouvrage du Créateur. Après le saint nom de Dieu, le mot charité est celui qui doit occuper le premier rang dans toutes les langues humaines.

CHAPITRE DCCXVII.

Mélange des individus.

PARIS est composé d'une multitude de provinciaux & d'étrangers, sous lesquels disparoît le vrai Parisien, dont la race ancienne est bonne, crédule, mais point sotte. Naître à Paris, c'est être deux fois Français; car on y reçoit en naissant une fleur d'urbanité qui n'est point ailleurs.

Ce tas de provinciaux, accourus de leurs villages ou petites villes, sont encore plus

avides de curiosités que le Parisien même, & font foule par-tout. Quand on a voulu mystifier les Parisiens, en leur annonçant un homme qui marcheroit sur la rivière, un autre qui creuseroit la terre à la manière des taupes, &c. on n'a leurré que les garçons de boutique & quelques mercenaires, qui s'attachent à tout ce qui peut les distraire un moment de leurs longs & ennuyeux travaux. Le moindre prétexte leur sert pour interrompre leurs occupations fatigantes. Le nombre des désœuvrés commence la foule, & la curiosité enfle le grouppe ; mais l'indifférence ne seroit-elle pas plus condamnable, quand il s'agit d'un accident, d'un homme blessé, d'une rixe meurtrière ?

L'habitant de Paris n'est donc jamais indifférent à ce qui se passe autour de lui. Il s'arrête sur son chemin au moindre objet nouveau. Qu'un homme lève les yeux en l'air, & regarde attentivement un objet quelconque, vous en verrez plusieurs s'arrêter aussi-tôt, & promener leurs regards du même côté, croyant fixer le même objet.

Peu à peu la foule augmentera, & tous ſe demanderont l'un à l'autre ce que l'on regarde. Pour un ſerin échappé & poſé ſur une fenêtre, voilà toute la rue obſtruée par la foule ; & dans l'inſtant qu'il vole d'une lanterne à une autre, les acclamations, les cris s'élèvent généralement ; toutes les fenêtres s'ouvrent & ſont garnies ; l'indépendance momentanée du petit oiſeau, devient un ſpectacle d'un intérêt général.

Qu'on jette un chien à l'eau, les quais, les ponts ſont à l'inſtant couverts de monde. Les uns s'intéreſſent à ſon ſort ; les autres diſent qu'il faut le ſauver : on le ſuit de l'œil par-tout où le courant l'entraîne. Cet eſprit curieux a une teinte de ſenſibilité. Souvent le peuple ſépare deux champions, & les femmes les haranguent ſi vivement ſur l'avantage de la paix & de la concorde, qu'ils ſe réconcilient ſur le champ de bataille.

Les farceurs, les baladins, après quelques geſtes, ne tardent pas à ſe procurer un parterre d'auditeurs ; mais il s'écoule auſſi promptement qu'il ſe forme : la plupart des

paſſans donnent une minute d'attention, & filent en levant les épaules. Je crois qu'il n'y a rien de plus facile que d'ameuter la populace pariſienne; mais un rien la diſſipe; & les vagabondes phalanges des rues ne ſont pas proprement les petits bourgeois de Paris; mais un compoſé de gens qui, arrivant des petites villes ou des bourgs d'alentour, & peu familiariſés avec les objets, s'arrêtent pour voler le temps qu'ils doivent à leurs maîtres & à leurs emplois. Examinez bien ce grouppe immobile : ſur cent hommes, il y aura quarante domeſtiques & trente apprentis.

Ceux qu'on appelle gens de peine, ſont preſque tous étrangers. Les Savoyards ſont décrotteurs, frotteurs & ſcieurs de bois; les Auvergnats ſont preſque tous porteurs d'eau; les Limouſins, maçons; les Lyonnais ſont ordinairement crocheteurs & porteurs de chaiſes; les Normands, tailleurs de pierres, paveurs & porte-balles, raccommodeurs de faïance, marchands de peaux de lapins; les Gaſcons, perruquiers ou cara-

bins; les Lorrains, ſavetiers ambulans, ſous le nom de *carreleurs* ou *recarreleurs*.

Les Savoyards logent dans les faux-bourgs; ils ſont diſtribués par chambrées, dont chacune eſt dirigée par un chef ou vieux ſavoyard, qui eſt l'économe & le tuteur de ces jeunes enfans, juſqu'à ce qu'ils ſoient en âge de ſe gouverner eux-mêmes.

On a fait de ſages réglemens pour ces jeunes ſavoyards & autres enfans ſervant le public, & dont l'éducation abandonnée reſtoit autrefois abſolument étrangère à la religion. On a établi des catéchiſmes, des écoles de charité & des retraites; on y ajoute des ſecours temporels; & quoi qu'en diſent certains eſprits durs & bornés, le plus grand bienfait que l'on puiſſe donner à l'homme, eſt celui des idées religieuſes, parce qu'elles ſont conſolantes, & ſuppléent à toutes les autres, chez les êtres dont les jours ſont voués aux travaux journaliers & aux ordres impérieux de la néceſſité.

Les Savoyards, les gens de peine, por-

teurs d'eau, gagne-deniers, crocheteurs, décrotteurs, font en grouppe au coin des carrefours; & là, attendant qu'on les emploie, ils se font des niches en se poussant l'un contre l'autre. Quand les souverains se battent, le contre-coup se fait sentir jusques sous les chaumières paisibles. Quand les crocheteurs guerroient, ils vont heurter un honnête passant, fort étranger à leurs jeux grossiers, & qui maudit leur manière de s'ébattre. Ainsi l'homme tranquille ou distrait, est blessé quelquefois par ces polissons incommodes, aux pieds larges, armés de souliers ferrés, & qui, quand ils sortent de leur à-plomb, s'ébranlent comme des tours.

On pourra ranger dans cette classe ces étourdis dangereux, qui vont portant sous leurs bras une canne qui tourne avec eux, & toujours prête à vous crever un œil: Heureux si l'on en est quitte pour une égratignure à la joue. D'autres ont de ces bâtons ferrés, qu'ils appuient sur le pied de ceux qui viennent à leur rencontre. Il faudroit être doué d'une patience séraphique

pour ne pas ripofter de la canne qu'on tient en main, & qu'on porte aujourd'hui en place d'épée, ce meuble inutile, qu'on a fagement abandonné à la foldatefque, aux vils agens de la fifcalité, & aux portiers, connus fous le nom de fuiffes. Au lieu de ces querelleufes flamberges, on a des bâtons; mais pourquoi ne pas les manier décemment & fans rifque pour fes voifins?

On voit enfuite des garçons perruquiers, populairement appellés *merlans*, parce qu'ils font enfarinés des pieds à la tête, & dont il faut éviter la rencontre : car fi vous êtes en habit noir, vous êtes blanchi & graiffé : eh ! quel défaftre pour celui qui n'a qu'un habit noir ! Ces merlans font barbiers & coëffeurs le matin, & chirurgiens l'après-midi. Il a fallu leur défendre l'entrée des écoles de chirurgie autrement qu'en habit bourgeois, fans quoi l'amphithéâtre royal eût reffemblé à une fale boutique de perruquier. C'eft ainfi qu'ils paroiffoient jadis aux écoles de Saint-Côme. Auffi, dès que l'heure de tous ces merlans étoit arrivée, ils s'emparoient de

la rue des Cordeliers, & il étoit défendu, à tout homme un peu proprement vêtu, de passer par cette rue, & même dans le voisinage.

Ces *merlans*, apprentis chirurgiens, quand ils sont dans l'amphithéâtre, ont un objet d'émulation sous leurs regards; car, en levant les yeux, ils apperçoivent le buste de M. la Martinière, qui s'est élevé du rang de garçon perruquier, ou *frater*, au grade de premier chirurgien du roi. Les *merlans* s'enorgueillissent d'un tel fondateur, qui ne les a pas oubliés au sein de sa haute fortune.

Les meûniers, les boulangers, les forts de la halle, qui voiturent les sacs de farine, sont aussi un peu blancs, mais ils n'ont pas l'impudence des *merlans*. Les charbonniers, qui contrastent avec eux, se détournent un peu, quoique chargés, de peur de vous noircir. J'aime les charbonniers; leurs yeux sont saillans & expressifs. Ils ont créé le fameux adage: *Charbonnier est maître chez soi*. Un jour, j'accompagnois J. J. Rousseau le long des quais: il vit un nègre qui portoit un sac de charbon; il se prit à rire, & me

dit : *Cet homme eſt bien à ſa place , & il n'aura pas la peine de ſe débarbouiller ; il eſt à ſa place ; oh ! ſi les autres y étoient auſſi bien que lui !* Et je le vis rire encore, & ſuivre de l'œil le nègre charbonnier.

Ces porteurs de ſacs à charbon portent une médaille de cuivre, qui n'eſt pas plus nette que leurs mains & leur viſage.

La ville, au milieu de ce mélange d'individus, a beſoin d'un frottement perpétuel d'induſtrie, d'une activité ſoutenue, d'une tentation offerte aux riches, d'un travail de luxe, & de quelques vices qu'il traîne à ſa ſuite ; (car la première loi eſt de vivre.) Le prix des denrées & des choſes néceſſaires à la vie ayant augmenté ſucceſſivement, les ſalaires n'ont pas ſuivi dans la même proportion. Ainſi l'abondance de l'or & de l'argent n'a fait que renforcer l'égoïſme des riches, qui ont eu à meilleur marché pluſieurs jouiſſances.

Que ne lit-on pas dans les petites affiches? une foule d'hommes ſans place, qui ont fait leurs études, & qui même ont été chez les

procureurs & notaires; des particuliers qui ſavent le latin, le français, l'allemand, l'anglais, l'hiſtoire, la géographie, les mathématiques, & qui n'ont point de pain. Mais celui qui ſait ſervir à table, frotter, panſer un cheval, mener une voiture, courir la poſte, trouve à ſe placer comme il lui convient.

CHAPITRE DCCXVIII.

Femmes d'Artiſans & de petits Marchands.

ELLES travaillent de concert avec les hommes, & s'en trouvent bien; car elles manient toujours un peu d'argent. C'eſt une parfaite égalité de fonctions; le ménage en va mieux. La femme eſt l'ame d'une boutique; celle d'un fourbiſſeur offre encore une femme qui vous préſente & vous vend une épée, un fuſil, une cuiraſſe. Les bou-

tiques d'horlogers & d'orfévres ſont occupées par des femmes. Enfin, elles vous pèſent depuis une livre de macarons juſqu'à une livre de poudre à canon.

Les femmes ſont occupées dans les plus petites parties du commerce, concernant la bijouterie, la librairie, & la clincaillerie; elles achètent, tranſportent, échangent, vendent & revendent; tous les comeſtibles paſſent par leurs mains; ce ſont elles qui vous vendent la volaille, le poiſſon, le beurre, les fromages, & qui vous ouvrent les huîtres avec promptitude & dextérité. Les femmes tiennent encore de petits bureaux de diſtribution de ſel, de tabac, de lettres, de papier timbré, de billets de loterie.

Ces femmes, qui ne ſont pas dans l'inaction, ont plus d'empire dans leur ménage, & ſont plus heureuſes que les femmes d'huiſſiers, de procureurs, de greffiers, de commis de bureaux, &c. qui ne touchent point d'argent, & qui conſéquemment n'en peuvent mettre à part pour ſatisfaire leurs

fantaiſies. L'épouſe d'un marchand d'étoffes, d'un épicier détailleur, d'un mercier, a plus d'écus à ſa diſpoſition, pour ſes menus plaiſirs, que l'épouſe d'un notaire n'a de pièces de douze ſous. Les femmes des gens de plume ne font rien, & leur poche eſt à ſec; elles n'obtiennent quelque choſe que des libéralités volontaires de leurs maris, & tous les gens de plume calculent. Le marchand détailleur, dans un commerce toujours renouvellé, calcule moins toutes les fractions. Elles tombent journellement dans la poche de la femme qui tient les clefs du comptoir.

Rien de plus triſte que les moitiés des gens de plume; elles font la moue en comparaiſon de ces groſſes réjouies qui dominent un comptoir, parlent à tout venant, remuent du matin au ſoir la monnoie; celles-ci ont une gaieté franche, ſe divertiſſent le dimanche ſans recourir à la générosité maritale; elles ſe moquent des femmes de procureurs & même de notaires, qui, voulant faire les femmes de demi-qualité, s'ennuient à mourir; & font préciſément

entre la bonne compagnie qu'elles ne voient pas, & la médiocre où l'on s'amuse pleinement.

N'avoir rien à faire, est un tourmenr pour tous les êtres; mais c'est un vice dans une femme : & pour qu'elle ne soit pas malheureuse, il faut qu'elle fasse son ménage ou un commerce, ou bien qu'elle s'agite dans le tourbillon du monde, au point d'être lasse de ses courses. Quand je vois une femme bien ennuyée, je me dis : son mari est un homme de plume.

Les boutiques de Paris recèlent donc les femmes les plus gaies, les mieux portantes & le moins bégueules.

La plupart de ces femmes sont sensées; car elles ne cherchent point à placer leur fils ou dans le bureau de la guerre, ou dans celui de la marine, ou dans les aides, ou dans le cuir, ou dans l'amidon : elles reviennent aussi de leur fausse idée de les envoyer au collége, ou à l'école de dessin; elles les élèvent pour le petit commerce de détail, qui n'est jamais ingrat, tandis que tous

tous les emplois ſont incertains, comme ſujets à réforme.

J'eſtime les occupations journalières de ces femmes de boutique, qui n'en veillent pas moins ſur leur ménage. Elles ſont aſſidues à leur devoir ; elles ne courent point ; elles voient paſſer ſous leurs yeux l'intariſſable brigade des batteurs de pavé, & ces femmes qui, toujours hors de chez elles, vont chercher par-tout le plaiſir qui les fuit.

Comme perſonne ne s'intéreſſe plus que moi au bonheur de ces femmes laborieuſes, je crois qu'il faudroit leur rendre tous les métiers qui leur appartiennent. N'eſt-il pas ridicule de voir des coëffeurs de femmes, des hommes qui tirent l'aiguille, manient la navette, qui ſont marchands de linge & de modes, & qui uſurpent la vie ſédentaire des femmes ; tandis que celles-ci dépoſſédées des arts qu'elles pourroient exercer, faute de pouvoir ſoutenir leur vie, ſont obligées de ſe livrer à des travaux pénibles, ou de s'abandonner à la proſtitution ?

C'eſt un vice impardonnable dans tout gouvernement, de permettre que tant d'hommes deviennent femmes par état, & tant de femmes, rien. Vous êtes affamé de richeſſes, vous n'êtes occupé que de changer tout en or, & vous permettez que tant de millions de bras ſoient occupés à battre le vent.

Oui, j'en rougis pour l'eſpèce humaine, lorſque je vois de toutes parts, qu'au mépris du nom d'homme, des êtres forts & robuſtes envahiſſent lâchement des états que la nature a particulièrement deſtinés aux perſonnes du ſexe. Tous ceux qui ont part à l'adminiſtration, devroient réprimer de concert des abus honteux, avec leſquels on ſe familiariſe, & défendre avec plus de ſoin le domaine que la nature a aſſigné aux femmes.

Il y a quelques années que le Portugal en a donné l'exemple aux autres nations : il a défendu aux hommes de ſe mêler de faire telle profeſſion particulièrement réſervée à cette belle moitié de l'eſpèce humaine,

à qui la nature n'a accordé que ſa foibleſſe & ſes charmes. On devroit condamner tous les hommes qui s'oublient ainſi, tous ces coëffeurs, ces marchands de modes, ces tailleurs de corps, ces fileurs de laine, ces marchands de darioles, &c. &c. à porter des habillemens de femme.

CHAPITRE DCCXIX.

Le Fiacre blâmé.

JÉRÔME, approchez.

(Jérôme, en ſouquenille, ſon chapeau encore gonflé du ſuc lapideux des gouttières, les cheveux noirs & humides, ayant laiſſé ſon fouet à la porte de la grand'chambre, approche; il voit, pour la première fois de ſa vie, le cercle de noſſeigneurs de parlement: ſa vue trouble ne diſtingue ni l'hermine

ni le mortier des présidens, ni le rabat des conseillers-clercs; il ne voit point les robes rouges à côté de robes noires.)

Jérôme, approchez.

(Un huissier conduit Jérôme, les yeux stupéfaits, jusqu'à la barre. Le parquet résonne sous ses souliers ferrés de clous.)

Jérôme, approchez.

(Il approche.)

La Cour vous blame.

Qu'est-ce c'est que ça, dit le fiacre à l'huissier? cela m'empêchera-t-il de mener mon fiacre? — Non, mon ami. — En ce cas-là, dit le fiacre, je m'en . . . .

(On n'imprime point l'idiome des fiacres.)

Tout le monde fait ce trait. Le blâme n'est rien pour un fiacre; tant pis. Vous voyez bien que la loi a perdu de sa force;

il en faut une autre pour les fiacres brutaux & ivres.

J'ai grand'peur qu'on ne raisonne comme le fiacre, que le mot *honneur* ne s'affoiblisse, & qu'un homme connu ne dise & ne prononce comme le fiacre : *je m'en bats l'œil.*

La Cour vous blâme doit être un mot terrible dans notre législation, ou bien tout est perdu. On s'accoutumera au blâme, on ne sera plus animé par les principes qui dirigeoient nos ancêtres; cette nuance fine & délicate qui séparoit l'honnête homme, (je ne dis pas du fripon) mais de celui qui étoit taché ou entaché, n'existera plus. Il faudra que les lois & les magistrats aient recours à des punitions corporelles. Voyez quels changemens !. Des peines physiques au lieu d'une réprimande morale; quel immense contraste! on ne saura plus punir qu'avec le bourreau, & récompenser qu'avec l'argent.

Ceux qui rient trop légérement de l'histoire du *fiacre blâmé*, me paroissent dire

en eux-mêmes : *Cela m'empêchera-t-il de jouir de mes quarante mille livres de rente?*

Oh! que n'a-t-on ſu apprécier l'opinion, & comment a-t-on voulu du même coup blâmer un fiacre, & entacher un noble? Où eſt l'échelle proportionnelle des délits & des peines? L'hiſtoire du fiacre blâmé a fait grand tort au mot *honneur*, que notre profond Monteſquieu a ſi bien défini : *Le reſſort du gouvernement monarchique.*

Je crois appercevoir, depuis la circulation de cette hiſtoriette, un changement dans nos idées : non que cette hiſtoriette ſignifie quelque choſe; mais elle a été reçue, débitée, répétée : & comme on a beaucoup ri de la réponſe du fiacre, j'ai peur qu'elle n'ait influé ſur ceux qui vont en fiacre. Or, j'ai grand regret que Jérôme n'ait pas été ſenſible à ces mots : *La Cour vous blâme.*

J'ai encore regret d'entendre à tous propos le terme de roué. Comment la bonne compagnie a-t-elle pu adopter un mot qui réveille une idée de crime, de ſcélérat, de ſupplice. On dit, un aimable roué, pour

ſignifier un homme du monde, qui n'a ni vertu ni délicateſſe; mais qui a des vices aimables : c'eſt une idée complexe.

Rien de plus pernicieux que la converſation des hommes ſans morale; ils amuſent, ils plaiſent, on les aime; mais dès qu'on aime les hommes vicieux, on touche au moment d'aimer le vice; dès qu'on ſe plaît enſemble, c'eſt une raiſon pour ſe reſſembler. L'eſprit a tout gâté, tout corrompu. Un prétendu bon mot, une ſaillie, font tout pardonner, tout oublier; car l'honneur n'eſt plus qu'un mot, & ce mot ſeroit même déshonorant pour ceux qui ſe font un devoir & une gloire d'être roués. La rouerie eſt devenue l'héroïſme de notre âge.

CHAPITRE DCCXX.

Millionnaire ou Roué vif.

On prête cette *devise* à plusieurs personnages, parce qu'ils ont agi conséquemment. Ah! si les intrigans (dont le nom est si connu qu'il est inutile de l'écrire) vouloient faire leur confession, & accuser vrai! oh le bon livre! *Ab uno nosce omnes.* Tel médite sa banqueroute, & puis un beau jour plastronné de quatre porte-feuilles de maroquin, bien rembourrés de billets noirs, il part pour l'Angleterre.

Combien les spéculations modernes des financiers & les ruses actives de l'agiotage n'ont-elles pas coûté de bonheur & d'innocence aux sociétés? Peu de temps & peu de moyens déterminent des bénéfices considérables. De-là cette soif de l'or, qui toujours enivre & toujours altère. La fausseté

dans les actions devient l'état habituel de l'intrigant; mais l'homme qui trompe, eſt obligé, pour ſoutenir ſes ſuccès perſides, de vivre dans la torture d'une tenſion continuelle de l'eſprit.

CHAPITRE DCCXXI.

Protêts.

Les Egyptiens hypothéquoient les cadavres de leurs pères; ils les dépoſoient en gage, entre les mains de leurs créanciers; & ils ſe couvroient d'infamie, s'ils ne les retiroient pas avant un certain temps limité. Depuis, on a mis ſa mouſtache en dépôt; & c'eût été une infamie de ne pas payer la ſomme d'or qu'elle repréſentoit. Que notre ſignature eſt chétive, en comparaiſon de ces gages religieux!

Les protêts abondent; des légions d'huiſſiers vivent d'exploits & d'aſſignations; &

avec cela, comment eſt-on payé ? Notre François Ier avoit créé cette formule énergique : *Foi de gentilhomme !* Qu'eſt-elle devenue depuis ce reſtaurateur des lettres ?

CHAPITRE DCCXXII.

Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

ILS forment cinq gros volumes in-4° de diſſertations ſur des faits relatifs à la chirurgie ; ils ont été compoſés dans l'eſpace de quarante ans, par pluſieurs chirurgiens qui, tous les jeudis de chaque ſemaine, s'occupent, pendant deux heures, à diſputer le pour & le contre ſur un point de leur profeſſion.

Les cinq volumes de mémoires publiés juſqu'à préſent, paſſent pour être très-bons; ils ont été traduits dans pluſieurs langues. J'ai entendu les chirurgiens de différens

pays rendre hommage à l'exactitude des faits; mais je doute que les médecins leur soient aussi favorables. La physiologie ne se montroit que sous un habit latin, il y a quarante ans; & alors la chirurgie n'entendoit pas même son *Pater noster.*

Quoi qu'il en soit, l'académie de chirurgie a cela de bon & de particulier, qu'elle n'a point d'*académiciens honoraires* dans son sein. Ses membres sont libres & égaux, & s'assemblent, une fois la semaine, pour causer & disserter sur la chirurgie. Ceux qui ne sont pas en état de concourir aux progrès de cet art, viennent néanmoins exactement à ces assemblées, pour leur instruction, & pour mettre à profit celle des autres, dans le traitement journalier des malades confiés à leurs soins.

Tandis qu'on disserte théoriquement tous les jeudis, sur les maladies chirurgicales, on a en outre l'avantage d'avoir, dans la même maison, un hôpital de vingt-deux lits, où l'on traite gratuitement les maladies chirurgicales les plus rares. Ainsi l'on a la

théorie & la pratique tout à la fois ; car il y a en chirurgie, comme dans toutes les ſciences pratiques, la ſcience & le métier. Pour être parfait, il faut ſavoir l'un & l'autre.

Cela forme un lieu de grande & journalière inſtruction, parce que rien ne s'y fait, que les profeſſeurs n'aient d'abord donné leur avis, & examiné ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Auſſi, y a-t-on vu & fait des obſervations très-précieuſes. J'ai été témoin bien des fois que des gens de la lie du peuple ont eu, pendant leurs maladies très-graves, plus de véritables ſecours de la part de l'art de guérir, que n'en pourroit avoir un millionnaire avec tout ſon or. Les opérations, réputées, il y a cent ans, les plus difficiles, ſe rapprochent du point de perfection.

Il y a encore, dans l'école, une bibliothèque d'environ dix mille volumes; ce qui eſt un ſecours utile. Auſſi, cet art a-t-il été véritablement en croiſſant. Il n'y a point d'eſprit de corps. L'académie de chirurgie

n'a pas plus de liaifon, directe ou indirecte, avec la faculté de médecine, que le turc n'en a avec le pape. Ce font, peut-être au détriment de la fociété, deux compagnies très-diftinctes, qui ont chacune leur diftrict à part. C'eft enfin dans cette académie que l'on peut voir le tableau des connoiffances naturelles, acquifes laborieufement depuis deux mille ans, relativement à l'anatomie. Le pédantifme eft étranger à cette école, toute en démonftration; mais le pédantifme, en général, n'eft plus que dans les colléges : il n'exifte plus ni dans la fociété, ni dans les livres, ni dans les académies.

A commencer par François Ier, tous les rois ont fpécialement protégé la chirurgie; foit qu'ayant beaucoup de foldats, comme fouverains, ils fuffent intéreffés à la confervation de leurs armées; foit qu'environnés d'un plus grand nombre de jouiffances variées & faciles, ils redoutaffent, au fein de leur grandeur, les fuites de la volupté, qui ne compofe avec perfonne.

Charles IX fauva *Ambroife Paré*, fon

chirurgien, du maſſacre de la Saint-Barthelemi, en diſant ces paroles, où l'égoïſme ſe trahit ſi coulamment : *N'ôtons point la vie à celui qui peut nous la conſerver.*

Je trouve, à point nommé, une marque de reconnoiſſance de Henri IV, envers ſon chirurgien. On a recherché avec empreſſement l'ouvrage de *Louiſe Bourgeois*, ſage-femme, dans lequel on trouve l'hiſtoire de la naiſſance de Henri IV. On ne ſera pas moins curieux peut-être d'apprendre, au ſujet de ce même roi, un trait inconnu aux littérateurs. Il exiſte dans un livre dédié au roi Louis XIII, par *M. G. Loyſeau*, *médecin & chirurgien ordinaire du roi*, *imprimé à Bordeaux*, *par Gilbert Vernoy*, *en 1617*, *avec privilége du roi;* intitulé: *Obſervations médicinales & chirurgicales*, *avec hiſtoires, noms, pays, ſaiſons & témoignages.* Je vais en tranſcrire l'épître dédicatoire. La naïveté des expreſſions prouve qu'on n'attachoit point encore à une maladie déjà cruelle des idées honteuſes. Loyſeau parle, au roi Louis XIII, avec ce ton

de bonhommie & de ſimplicité qui caractériſoient les mœurs, ainſi que le ſtyle du temps.

AU ROI.

» SIRE,

» Trente ans ſont paſſés que le feu Roy
» *Henri le Grand*, voſtre pere (d'heureuſe
» mémoire) eſtant ſeulement lors Roy de
» Navarre, & Gouverneur de Guyenne,
» comme premier Prince du ſang, voyant
» les heureux ſuccès des cures par moi
» faictes, ès perſonnes de pluſieurs Sei-
» gneurs de ſa Cour, & autres, par l'art
» de la chirurgie, (de laquelle j'ai toujours
» fait profeſſion avec la Médecine, me fit
» l'honneur de ſe vouloir ſervir de moy, &
» m'ayant appellé, me fit coucher ſur l'eſtat
» au nombre de ſes Chirurgiens ordinaires:
» l'obéiſſance que naturellement je lui de-
» vois, jointe l'affection particuliére que Sa
» Majeſté me teſmoigna en cela, (comme

» auparavant il avoit fait en autres choſes)
» me firent volontiers rejetter toutes conſi-
» dérations de guain & utilité, que je pou-
» vois faire dans la Guyenne & ailleurs......
» Pendant le temps de mon ſervice, eſtant
» au voyage de la Franche-Comté, Sa
» Majeſté ſe trouvant mal, d'une difficulté
» d'urine, me fit l'honneur de m'appeller
» ſeul, & me communiquer ſa maladie.
» L'ayant ſondé, je recognus qu'il avoit
» une carnoſité au méat urinal, près des
» proſtates, de laquelle (par ſon comman-
» dement) je le traittay à Monceaux, au
» mois de juillet de l'an 1598; & moyennant
» la faveur & aſſiſtance de Dieu, l'en guéris
» entiérement. C'eſt une des principales &
» plus excellentes cures que j'aye mis dans
» mes Obſervations chirurgicales dignes de
» remarque & de mémoire, tant pour la
» difficulté d'icelle, que pour la perſonne
» en laquelle elle a eſté faicte, à ſavoir,
» le premier Monarque du monde..... »

Cette étrange épître dédicatoire rappelle les ſervices du fils de l'auteur, auſſi chirurgien,

chirurgien, & médecin, servant, pour son père, le roi Henri IV, & décédé jeune encore. Après avoir dédié au roi ses observations, il finit ainsi :

» SIRE, priant Dieu vous combler de » ses saintes bénédictions, affermir vostre » trosne, & vous faire régner longuement » & heureusement.

» Vostre très-humble, très-
» fidele, & très-obéissant
» serviteur & subject,
G. LOYSEAU. »

On trouve, en tête du livre dédié, la description chirurgicale de la maladie du roi Henri IV. Elle étoit grave, & les symptômes des plus alarmans. Le chirurgien rapporte ensuite une lettre du roi, & une lettre de M. de la Rivière, médecin, qui le pressoient également d'arriver, parce que le mal empiroit. Le chirurgien remarque que, pendant le traitement, *le roi se fâchoit, & s'étonnoit de quoi il tardoit tant à guérir;*

& à ses brusques impatiences, le chirurgien répondoit au roi *qu'il le guériroit (avec l'aide de Dieu) au mois de septembre, pourvu qu'il fût obéissant;* mais la carnosité fut rebelle, *à cause de quelques excès que sa majesté avoit faits.* Enfin, le roi fut guéri radicalement dans cinq semaines, *par la grace de Dieu*, ajoute Loyseau.

Il a donné en latin la même description, de peur que la postérité n'en fût pas instruite; il a fait aussi graver la *sonde* ou *cannule* d'argent, qu'il avoit inventée pour cette cure importante. Il entre ensuite dans des détails qui prouvent bien que les idées de décence, de discrétion & de respect, changent réellement avec les générations humaines.

Tout cela est dédié à Louis XIII (à ce même Louis XIII, à qui Bouvard, son médecin, fit prendre, en une seule année, deux cents quinze médecines, deux cents douze lavemens, & qu'il fit saigner quarante-sept fois); l'impression en fut autorisée par ses lettres-patentes, données à Paris,

le 21e jour de novembre 1616, scellées du grand scel de la chancellerie, & *signées par le roi en son conseil.* RENOUARD.

C'est bien là le cas de répéter, que l'on trouve de tout dans les livres.

CHAPITRE DCCXXIII.

Jeunes Chirurgiens.

LE jeune chirurgien, la première année qu'il opère, est sensible & compatissant. Il mêle des consolations à ses fonctions terribles, mais nécessaires. La seconde année, il est encore pitoyable; il parle, il console encore, mais moins affectueusement. La troisième année, il opère & se tait; mais souvent à la cinquième année il réprimande, hélas! celui qui jette les hauts cris, & il ne se souvient plus lui-même de la commisération qu'il a montrée; car il la blâme dans

le jeune élève qui s'attendrit ſur les maux de ſon ſemblable : & voilà comme le cœur humain s'endurcit par l'habitude.

Ce qu'on dit ici du jeune élève en chirurgie, doit s'entendre auſſi du jeune magiſtrat, du jeune prêtre, & de la plupart des hommes, auxquels le ſort de leurs ſemblables eſt confié. L'habitude triomphe de la nature, & de tout ce qu'il y a de plus ſacré parmi nous. Quelle différence, par exemple, entre un convoi de village, & tous nos convois de ville ! Ce paſteur, à qui il arrive peu fréquemment de rendre les devoirs funéraires, s'en acquitte avec une décence, une ſenſibilité que laiſſeroient à peine ſoupçonner les enterreurs de nos grandes paroiſſes.

Il faut des cadavres aux jeunes chirurgiens; mais comme un cadavre coûte un louis d'or, ils les volent : ils ſe mettront quatre, prendront un fiacre, eſcaladeront un cimetière. L'un combat le chien, qui garde les morts; l'autre avec une échelle deſcend dans la foſſe ; le troiſième eſt à cheval ſur le mur,

jette le cadavre ; le quatrième le ramaſſe, & le met dans le fiacre.

Celui qui comptoit repoſer en paix dans ſa bière, eſt arraché de ſa ſépulture ; c'eſt la paſſion de l'anatomie qui le tranſporte dans un grenier. Là, il eſt diſſéqué par des mains d'apprentis. Et pour cacher ces dépouilles à l'œil des voiſins, ces jeunes anatomiſtes brûlent les oſſemens. Ils ſe chauffent, pendant l'hiver, avec la graiſſe du mort : quelquefois ils ſont ſept à huit dans un lieu fort étroit, promenant, d'une manière hideuſe, leur ſcalpel inexpérimenté. Des miaſmes peſtilentiels s'exhalent du cadavre ; & point d'année qu'il n'en coûte la vie à pluſieurs de ces imprudens, qui oſent tout braver.

Si quelque honnête homme s'égare par haſard dans l'eſcalier d'une de ces maiſons, jugez de quelle ſurpriſe & de quelle horreur il doit être pénétré, lorſqu'entr'ouvrant une porte, il apperçoit cette ſcène dégoûtante. Il recule d'effroi, il fuit, il tombe ; les éclats de rire des jeunes chirurgiens ajoutent à ſa terreur & à ſon indignation ; il

maudit l'art dont les rudimens ont un aſpect auſſi horrible.

Comment n'a-t-on pas ſongé à donner des cadavres à ces étudians, à leur aſſigner un lieu ſéparé, à les préſerver du double péril d'affronter les loix civiles, & l'exhalaiſon des cadavres pris au haſard ?

L'anatomie eſt une paſſion. Le jeune chirurgien boit, mange, s'endort à côté des corps qu'il fouille, oubliant, pour ainſi dire, qu'ils ont été animés d'un feu céleſte.

Les philoſophes anciens n'ont pas craint d'appeller l'homme un petit monde. Cette dénomination n'a pu ſe faire qu'après l'examen de l'étonnante machine qui porte l'empreinte du grand maître qui l'a créée. L'homme eſt un compoſé ſi admirable, même lorſqu'on exclut de ſon admiration le prodige de ſes facultés intellectuelles, qu'à la vue de tant de reſſorts & de combinaiſons différentes, on peut le comparer à la totalité de l'ouvrage de la création.

De jeunes chirurgiens ſe retirant le ſoir, entendirent de loin ferrailler; ils s'approchent

au cliquetis des armes ; c'étoient deux grenadiers qui se battoient. L'un d'eux reçut un coup d'épée, & tomba ; l'autre s'enfuit. Les chirurgiens accoururent, ramassèrent le grenadier, lui tâtèrent le pouls, qui s'éteignoit, & le chargèrent sur leurs épaules, en disant : *beau sujet ! excellent sujet !* Le blessé revint à lui, & s'écria : *ah ! ah ! messieurs les coquins, qui m'emportez pour me disséquer, allez ! je vous dénoncerai ; car je ne suis pas mort.*

A ces paroles, les chirurgiens le posèrent sur une borne. *Pardonnez-nous, M. le grenadier ! nous vous comptions mort. Ne nous dénoncez pas, & nous vous guérirons !* —— *A la bonne heure !* (reprit le grenadier) *je consens d'aller avec vous.* Ils rechargèrent le grenadier sur leurs épaules, le guérirent ; & le *beau sujet* ne fut point disséqué.

CHAPITRE DCCXXIV.

Abreuvoirs.

Les quais qui bordent la Seine, ſont ouverts, en certains endroits, par des abreuvoirs, qui ſervent aux chevaux & aux bœufs; mais il y arrive quelquefois des accidens, ſur-tout dans les groſſes eaux. Un cheval, attaché à pluſieurs autres, s'avance trop avant, & le courant l'emporte. Les chevaux, mal-adroitement attachés, ſe débattent, & pluſieurs périſſent.

Un bateau qui fermeroit le baſſin, ou une baluſtrade, auroit prévenu ces dangers. Cette petite dépenſe eſt encore à faire; & pluſieurs chevaux ſe noieront, avant que le corps municipal ſonge à remédier à cet abus. Il n'y auroit rien cependant de moins diſpendieux.

On en peut dire autant de ces malheu-

reuſes planches ſur la rivière, où les porteurs d'eau vont remplir leurs ſceaux quand les fontaines ſont gelées. Il en périt pluſieurs tous les ans. On les fait payer, & on a la cruauté de ne pas diſpoſer quelques planches & quelques gardefous, qui mettent la vie de ces malheureux en ſûreté.

Les porteurs d'eau obſervent régulièrement leur tour, lorſqu'ils vont puiſer, ſoit à la fontaine, ſoit à la rivière; ils ſont plus polis & plus judicieux que certains auteurs qui cherchent à empiéter ſur leurs camarades, en faiſant paſſer leurs pièces avant leur tour.

Il eſt défendu à toutes perſonnes de ſe baigner dans la rivière, & de la traverſer à la nage, afin de ne pas bleſſer la décence publique. Auſſi-tôt qu'il s'en trouve, la garde des ports accourt, & ſaiſit les hardes. Souvent pluſieurs jeunes garçons pourſuivis, au lieu de revenir au rivage, ſe ſont jetés dans le courant, & ont péri en voulant paſſer de l'autre côté; le tout pour éviter la garde & ſes bourrades.

Ne feroit-il pas utile d'établir de larges places de fûreté, où les pauvres & les gens du peuple fe baigneroient, & s'exerceroient à nager. Ces gens du peuple, qu'on empêche de fe baigner fur les bords de la Seine, vont hors de la ville, fur des bords déferts ; & là, ne trouvant plus de fecours, en cas de danger, ils s'y noient plus facilement qu'au milieu de la ville. Des places de bains, où l'on pourroit avoir un efpace fuffifant, & chacun fon courant d'eau, vaudroient infiniment mieux que ces petits endroits refferrés, où tous les corps nus font fous la même toile. Le bas peuple de Paris a plus befoin d'être décraffé que tout autre au monde. *Flava me rigat Sequana.* Cette infcription de la capitale fera-t-elle toujours en pure perte ? Un fleuve jaune fe préfente, & coupe en deux la ronde cité, comme pour laver les vieilles fouillures parifiennes.

On vient d'établir une école de natation ; c'eft une partie effentielle de l'éducation. Combien d'hommes ont péri, faute de favoir nager? On doit cet établiffement patriotique à M. de Caumartin.

J'ai visité les bains du peuple : ils sont incommodes, & même dangereux ; le fond de la rivière n'est pas seulement nettoyé ; il est plein de cailloux, de moules, de plantes, & souvent de tessons, qui vous coupent les pieds ; une mauvaise toile, tendue sur quatre mauvais pieux ; une échelle mal assurée, & sur laquelle on descend avec autant de fermeté que d'autres montent au gibet ; tels sont les bains publics qu'on ne pourra certainement pas comparer avec ceux des Romains.

Si chaque prévôt des marchands créoit un nouvel établissement populaire, & d'un genre utile, il s'honoreroit, & laisseroit moins à faire. On doit à M. de la Michaudière, d'avoir projeté le boulevard de la porte Saint-Antoine, garni de fossés, où l'eau séjournoit huit mois de l'année, & étoit nuisible à ce quartier ; on lui doit l'élargissement de la place de Grève, qui, trop angustiée, faisoit la honte & la confusion de la ville. On lui doit encore tout le bel établissement en faveur des

noyés : la boîte fumigatoire, a ſauvé la vie à nombre de perſonnes. La garde de Paris ſait s'en ſervir avec beaucoup d'adreſſe & de ſuccès, tandis que les Suiſſes groſſiers, ſur les bords de leurs lacs, n'ont jamais pu imiter cette manipulation aiſée. Ils attribuent à la qualité des eaux, ce qui eſt le produit de leur inhabileté.

Tout ce qui concerne la navigation de la Seine, eſt du reſſort de la police municipale; or elle s'étend juſque ſur les rixes qui ſe paſſent ſur les ports; il y a même une priſon, où l'on enferme ceux qui commettent des délits ſur les bords de la rivière.

CHAPITRE DCCXXV.

Trouveur.

C'est un métier à Paris. Le *trouveur* se lève le lundi de grand matin, parce que la foule s'est promenée le dimanche. Il va battant les chemins, les boulevards, les routes fréquentées; il a un coup-d'œil particulier pour distinguer de loin ce qu'on a laissé tomber. Son regard rase incessamment la terre: vous passez auprès de lui, il ne vous apperçoit pas; mais il distingue une clef de montre que la poussière couvre à moitié; il voit des deux côtés, & presque derrière sa tête. Notre œil a huit muscles; les huit muscles de cet homme travaillent, le long des routes, avec une mobilité surprenante. Il marche hâtivement, comme pour aller au-devant de l'objet qu'il cherche; il ramasse vîte ce qu'il trouve, & paroît

prendre une chose qui lui appartient, tant il y met de célérité & d'assurance.

Les premiers rayons du jour éclairent ses attentives recherches; & quand le soleil se montre, il n'y a plus rien à rencontrer sur ses traces.

Une multitude immense laisse toujours tomber quelque chose; le *trouveur* le fait par expérience. Le lendemain d'une revue, d'une fête publique, vous le rencontrerez sur le terrein; & c'est un proverbe à Paris, qu'*un homme seroit très-riche de ce qui se perd en minuties.*

Mais la garde de Paris rapporte fidèlement ce qu'elle trouve; elle ne se l'attribue pas, comme fait le *trouveur.* Que ne fait-on pas des hommes? Un soldat ramasse, dans les ténèbres, une montre, une canne à pomme d'or; elle est remise au dépôt, comme s'il l'avoit ramassée en plein jour. Les fiacres restituent ce que les distractions & la négligence ont oublié dans leurs voitures. Les ouvreuses de loges remettent ce qu'elles trouvent. Il y a *le point d'honneur*, qui

en général meut la nation, & qui influe dans les dernières claſſes.

Mais le *trouveur* n'eſt pas ſuſceptible de cette délicateſſe. Ce n'eſt point un eſcroc, ce n'eſt point un filou ; cependant il marche immédiatement après eux. Il dit que c'eſt la Providence qui lui envoie ce qu'il trouve; enfin, il s'imagine que c'eſt une profeſſion, parce qu'il précède l'aurore, & qu'il rend quelquefois, par pudeur, un bijou de grand prix, qu'il n'oſe s'approprier. Voilà une vertu, qui chez lui, comme chez les autres hommes, ſert à lui déguiſer les autres délits ſur leſquels il s'aveugle.

Mais revenons à l'œil exercé du *trouveur*. L'œil exercé, dans toutes les profeſſions, voit à travers l'écorce; par exemple, ſous la grande parure, la parure endimanchée d'un artiſan, l'œil exercé le diſtingue de ceux qui ont toujours joui d'une vie douce & aiſée. Les travaux rudes, en tiraillant perpétuellement ſes muſcles, lui ont ôté les belles formes, & l'ont rendu contrefait à trente ans. Les premiers mouvemens ne ſe perdent jamais.

L'homme qui écrit, a l'épaule droite un peu plus haute que la gauche. Voyez la main d'un peintre ; ſon pouce gauche ſera renverſé. Le marchand enrichi ſe deſſine toujours un peu, comme s'il tenoit encore une aune.

En entrant dans un café, l'œil exercé voit, à la courbure du dos, que les habitans de ce lieu s'y ennuient : l'inſipidité du jeu qu'ils exercent, ſe peint ſur leur viſage. Le chien qui chaſſe dans une plaine, le cheval qui galope en liberté dans une prairie, me ſemblent plus beaux que l'homme qui joue au *domino* avec réflexion.

Enfin, l'œil exercé de l'exempt découvre un fripon ; le commiſſaire diſtingue celui qui ment ; l'inſpecteur odore un filou. Ainſi chaque ſcience a ſes obſervations fines & particulières.

Qui peut calculer ce qui réſulte du commerce fréquent avec les autres hommes, & tout ce qu'on y apprend ? Il y a une choſe vraie, c'eſt qu'on ne devine rien ; il faut voir pour juger ſûrement. Les faits ! les faits ! voilà ſur quoi il faut baſer ; c'eſt du ſein des faits,

faits, & non de celui des conjectures, que les idées les plus inattendues prennent naissance ; ainsi des mélanges chymiques produisent, par la fermentation, de nouveaux êtres.

CHAPITRE DCCXXVI.

Scellés.

Dès qu'un bourgeois tombe malade à Paris, on lui donne vîte un médecin, un chirurgien, un apothicaire & un notaire. Chacun tâche, en voyant le notaire appellé, de gagner la confiance du malade, afin d'être couché sur le testament.

Le moribond dicte, d'une voix foible, ses dernières volontés ; mais, comme il est enfermé seul avec le notaire ou les notaires, ceux que le notaire protège, ont beau jeu ; car il peut dire au testateur que cela n'est

pas permis par la coutume. Ce mot *coutume* renverſe les idées d'un bourgeois.

Comme on n'a pas envie de diſcuter quand on ſe meurt, on cède facilement à l'aſcendant d'un officier de juſtice. Le notaire fait ſa beſogne d'après ſes préjugés, ſes caprices, & ſort ſans rien dire à perſonne. Ainſi, un homme qu'on n'a jamais vu, diſpoſe de vos idées dans vos derniers inſtans.

Le malade meurt; & la première opération à laquelle on ſonge, c'eſt l'appoſition des ſcellés. Sera-t-on héritier? ſera-t-on légataire? cela occupe tellement les eſprits, qu'on ne ſonge ni à enſevelir le mort, ni à commander ſon enterrement.

Tandis que le corps eſt encore chaud, le commiſſaire du quartier, inſtruit déjà d'avance de cette mort, a mis ſa robe, & attend impatiemment, dans la maiſon voiſine, l'inſtant d'arriver. Il fait de grandes révérences, en traverſant la cohorte des héritiers avides. Il poſe les ſcellés, aidé de ſon clerc, qui remue toutes les vieilleries,

broche ſa beſogne, établit un gardien, & s'en va.

Les ſcellés ſont des bandes de papier, avec un cachet rouge; mais ces bandes fragiles ſont reſpectées.

Cependant la nièce du mort, qui eſt une jolie femme, diſtraite par l'intérêt, avoit oublié un inſtant ſon chien. Tout-à-coup elle jette un cri perçant : ce vilain commiſſaire, il a mis mon petit Caſimir ſous les ſcellés. En effet, le petit chien pleure, glapit, & la maîtreſſe ſe déſeſpère. On court chez le commiſſaire, qui vient, en citant la *coutume*, & repréſente qu'il ne peut plus toucher aux ſcellés ſans une ordonnance *ad hoc* du juge. La maîtreſſe s'élance dans ſon carroſſe; ſes chevaux ne vont pas aſſez vîte pour ſatisfaire ſon impatience. Elle arrive chez le juge, qui rend une ordonnance pour la levée des ſcellés, en préſence de qui il appartiendra; car la maîtreſſe du petit chien eſt en pleurs. Eh! qui réſiſteroit à ſes prières?

Elle revient comme un trait; mais voici

que le commiſſaire eſt allé au ſpectacle, & il ne reviendra qu'à neuf heures du ſoir. Quel ſupplice pour une tendreſſe auſſi vive! Elle ſe couche ſur une chaiſe longue, le plus près qu'elle peut de cette porte fatale, qui lui dérobe les careſſes de ſon bien-aimé. Le gardien voudroit la diſtraire; mais elle ne reçoit aucune conſolation : le pauvre petit, s'écrie-t-elle, il n'a pas de pâtée! pas une goutte d'eau!... Le monſtre noir! où eſt-il que je l'étrangle?

Telles ſont les paroles qu'elle profère dans ſa douleur. Elle cherche une fente qui puiſſe laiſſer paſſer du bonbon, témoignage impuiſſant de ſon amour. Chaque cri que fait le petit chien, lui perce le cœur. Elle y répond par des gémiſſemens plaintifs; mais il n'y en a pas un ſeul pour le mort, qui eſt abandonné à une vieille ſervante, & à un ſimulacre de prêtre, lequel s'eſt déjà emparé d'une bouteille, qu'il vide ſous les rideaux du défunt.

Allez! partez! qu'on l'amène, qu'on le cherche par-tout; allez à l'opéra, aux deux

comédies, à l'ambigu-comique; où eſt-il? un commiſſaire devroit-il aller au ſpectacle?

Enfin le commiſſaire arrive. Cette femme, toute en déſordre, court à lui précipitamment, l'ordonnance du juge à la main, & le preſſe de lever les ſcellés. Tu vas ſortir, mon pauvre petit ami! Elle adreſſe la parole à ſon favori, d'une voix entrecoupée par la joie & l'impatience.

Le commiſſaire prend le papier, s'excuſe comme il peut, met ſes lunettes; mais voyant, dans l'ordonnance, en préſence de qui il appartiendra, il dit avec gravité, & poſément, qu'il ne lui eſt pas poſſible de procéder, qu'en préſence de M. le procureur du roi.

Notre jolie femme alloit retomber ſur ſa chaiſe longue, & s'évanouir complètement; mais le danger de ſon favori l'arrache à la pamoiſon. Elle monte en voiture, & vole chez le procureur du roi. Celui-ci voit couler ſes larmes, entend ſes prières, il y eſt ſenſible; mais il eſt dans l'impoſſibilité d'y aller lui-même. Dieu! quel coup de foudre! Il offre ſon

ſubſtitut; mais où eſt-il? On le ſuit à la piſte dans trois quartiers différens; on le trouve, on l'embraſſe; il arrive, quel ſpectacle! Le pauvre petit chien, las, épuiſé, haletant, lutte contre la mort. Il n'eſt plus temps. Il regarde triſtement ſa chère maîtreſſe; & couché deſſus ſa gorge, il rend le dernier ſoupir ſur ſes lèvres. Le ſubſtitut eſt ému quand il entend des cris douloureux, & qui ne ſont pas feints. Ceux qui paſſent dans la rue, attribuent à la perte du mort les regrets que l'on donne à Caſimir. Elle fuit ce théâtre d'horreur, le mouchoir ſur les yeux, emportant avec elle le corps inanimé du plus cher de ſes amis.

Cependant les héritiers ſe raſſemblent le lendemain. On demande à haute voix l'ouverture du teſtament. Oh! qui peindra des viſages qui ne peuvent ſe déguiſer? Chacun des prétendans, un Deniſart à la main, ouvre les yeux & les oreilles. Déjà les legs particuliers effraient les héritiers. Chacun va conſulter ſon procureur, gromelant tout bas; & tapis dans la chambre voiſine, chacun

cherche à appliquer, à ce qu'il vient d'entendre, des causes de nullité. On dispute, on se chamaille; les héritiers disent oui, les légataires disent non; il y auroit de quoi réveiller le mort. Mais bientôt le chant du *de profundis*, qu'on entend dans la rue, est le signal de l'enterrement. Les jurés-crieurs affublent de manteaux noirs & longs, & de cravates blanches, les légataires & les héritiers; chacun suit le corps, en préméditant dans le fond de son ame un procès contre tous concurrens.

Un testament! comprend-on bien comment l'homme, à l'approche de sa dissolution, ose croire qu'il étendra encore son existence, en donnant des loix même après sa mort? Y a-t-il une volonté quand l'homme n'est plus? la mort n'éteint-elle pas toutes les passions? & les passions survivroient à l'homme, qui ne peut rien emporter? & il distribue des dons d'après les caprices qui l'agitoient de son vivant! L'homme n'est réellement que l'usufruitier de ses biens; & la loi, qui doit tout ramener à une égalité

précieuſe, devroit ôter aux teſtamens les moyens dont l'homme ſe ſert pour conſacrer des injuſtices.

Et par la même raiſon que preſque tous les teſtamens des rois ſont caſſés, on devroit annuller les teſtamens de ces particuliers, qui jettent dans un papier olographe le dernier éclair de leur vanité, ou le dernier rugiſſement de leur colère.

Ah! ſi la volonté de l'homme eſt reſpectable, c'eſt lorſqu'il peut changer moralement cette même volonté; mais après la mort il ne peut plus ſe repentir : il ne devroit donc pas alors pouvoir uſer des priviléges d'un être raiſonnable.

Pluſieurs commiſſaires de nos jours ſont inſtruits, & raiſonnent ce que leurs devanciers faiſoient par routine; ils ont des idées patriotiques. Le choix des individus, pour ces places délicates, ſeroit de la plus grande importance; un commiſſaire avide ou pervers peut occaſionner une foule de petits maux inapperçus; premiers juges, premiers conſeils, ils ont l'influence la plus prompte &

la plus directe, sur une multiplicité d'affaires qui s'appaisent ou se développent d'après leur caractère ; le bien public est journellement entre leurs mains.

Comme tous les états ont leur foible, leur lucre, & ce qu'on appelle *le tour du bâton*, les commissaires ont passé pour recevoir des présens de ceux qui, dans l'infraction des ordonnances de police, vouloient échapper à leur sévérité. De-là, les plaisanteries populaires, qui attribuent à leurs mains la faculté de recevoir à la fois, la chair, le poisson, le vin, l'huile, & l'écu de la raccrocheuse. On dit proverbialement, *chair de commissaire*, gras & maigre, pour signifier que tout leur vient du voisinage, sans bourse délier. Mais il n'y a point de fonctions publiques que n'accompagnent quelques *rebus* malicieux.

Ils sont friands de scellés, parce qu'ils font par suite l'inventaire, besogne lucrative. Or, le premier venu oblige son confrère à reculer, fût-il le cousin-germain du décédé. C'est donc à qui guettera un

agoniſant. Dès que l'ame eſt ſortie du corps, le commiſſaire entre dans la maiſon, le cachet & la cire à la main.

Un d'eux guettoit, depuis un mois, le riche inventaire d'un moribond. Pour être plus ſûr de ſon fait, il avoit gagné le domeſtique, & s'étoit enfermé dans la cave, d'où il devoit s'élancer au premier bruit; mais il avoit un camarade auſſi friand que lui, & non moins actif. Celui-ci, endoctriné par le médecin, s'étoit fait jour dans la maiſon, & s'étoit caché au grenier. Il ſortit de ſon poſte à l'inſtant précis, & alla vîte poſer les ſcellés ſur les ſerrures de la cave, de ſorte que le commiſſaire d'en bas fut obligé de demander grace au commiſſaire d'en haut, & de ſe retirer vaincu.

CHAPITRE DCCXXVII.

Incendie.

Le feu prend dans un des quartiers de la ville; une femme déſeſpérée crie : *Mes enfans ! mes enfans !* C'eſt un homme du peuple qui répond : *Où ſont-ils? où ſont-ils ?* . . . . Par-delà cette porte embraſée. L'homme du peuple s'élance à travers le feu, apperçoit une porte fermée, l'enfonce, trouve deux enfans preſque ſuffoqués, les prend dans ſes bras, traverſe de nouveau le braſier, & les rend à leur mère.

Qui a fait cette belle action ? *un perruquier !* Et l'orgueil ne voudroit pas qu'on la célébrât !

Les ſecours, pour les incendies, ſont prompts, & le plus ſouvent bien dirigés ; mais il y a un grand abus qu'il eſt néceſſaire de réprimer. Dans les incendies, le

guet ſe croit en droit d'arrêter brutalement tous ceux qui paſſent ; alors il fait la preſſe d'Angleterre; & cela devient pour lui un amuſement. Ces fuſiliers pourſuivent, frappent; on les a vu manquer de reſpect à des hommes libres, dont la décoration & l'âge annonçoient des fonctions magiſtrales.

Chacun doit ſe prêter à ſauver l'édifice du feu ; mais ce n'eſt pas la confuſion que cauſe leur brutalité, qui opérera quelque ſecours. La violence ſubite de cette ſoldateſque inſolente, qui ſe croit autoriſée à un pareil délit, mérite d'être réprimée; car elle porte un caractère d'audace & de violation de toute ſûreté perſonnelle.

Un convaleſcent, un homme d'affaires, un vieillard, ſont-ils faits pour ſe trouver entre les mains de ce guet, qui, inſtitué pour veiller à la ſûreté publique, ſe fait un jeu, dans ce moment, d'inſulter aux plus honnêtes gens ? il métamorphoſe la calamité en une véritable farce : & rien n'eſt plus indécent, comme rien n'eſt plus criminel que cet attentat envers le public. De

tels travaux doivent être volontaires, afin qu'ils ſoient efficaces; mais traîner de force & avec dériſion, des hommes dont la ſanté & les occupations ſe refuſent à tout effort, c'eſt un oubli coupable de l'ordre & de la décence. Cet ordre inſenſé & brutal, donné le plus ſouvent par un petit chef ignare & barbare, m'a toujours révolté; & j'oſe dire que l'indignation que j'en ai reſſentie, m'a mis à deux doigts d'une action qui auroit pu influer cruellement ſur le reſte de ma vie.

J'avois vingt-deux ans; j'étois en habit noir & en cheveux longs; on me planta de force près d'un baquet & d'une grande marre d'eau; & les ſoldats du guet s'amusèrent beaucoup des ſeaux d'eau qui couloient ſur ma chevelure, & de ma grande colère, qui s'exhaloit en une harangue qu'ils n'écoutèrent pas. Furieux, je pris à la gorge le ſergent; & me débattant avec lui, je fus aſſez heureux pour qu'il tombât ſous moi. Une baïonnette, que je ſaiſis en me relevant, intimida ſon lâche camarade; & je

m'échappai à travers la file, qui s'ouvrit devant moi. J'aurois pu alors frapper un de ces savetiers portant le fusil, & ma vie entière étoit empoisonnée par ce malheur. Le sergent que je terrassai fut blessé, & moi je souffris, de cette même chûte, pendant plus de deux années.

Selon l'édifice qui brûle, le peuple se porte de lui-même avec plus ou moins d'intérêt ; mais il est constant que ce n'est point le nombre d'individus, mais l'adresse des secours qui arrête le danger. Pourquoi donc troubler toute une ville, quand quelques pompiers suffisent ?

Lors de l'incendie de l'opéra, cette haute flamme, qui, au milieu de la nuit, léchoit les cieux, pour me servir de l'expression de Virgile, ces nuées d'étincelles de toutes couleurs, ces réverbérations scarlatines, illuminant les tours & les clochers de la ville, furent vues à plusieurs lieues de distance. Le peuple de la campagne, saisi d'effroi, regardoit; mais lorsqu'il apprit le lendemain que c'étoit une salle de spectacle

qui avoit brûlé, il ne s'en affligea guère, & même il en rit : car les cultivateurs n'ont aucun point de communication avec les héros & les bergers d'opéra ; & l'homme du peuple a une manière d'obſerver & de ſentir qui lui eſt particulière : c'eſt une toute autre perſpective.

CHAPITRE DCCXXVIII.

Rencontre.

J'AI voyagé avec un homme que je ne connoiſſois pas. Je me ſuis trouvé *deux heures* avec lui dans une voiture publique, & je voulois deviner *ſon état.* C'étoit bien à mes yeux un homme du peuple ; mais quelle étoit ſa profeſſion ? voilà ce que je voulois ſavoir ; lui demander bruſquement ce qu'il étoit, cela n'entroit point dans mon plan.

Au bout d'une demi-heure, où par quelque réflexion fort ſimple je l'avois mis ſur la voie, il m'apprit lui-même qu'il avoit héſité long-temps entre la profeſſion de *menuiſier* & celle de *boucher ;* mais enfin que celle-ci étant plus lucrative, il l'avoit embraſſée.

Je lui dis que toute profeſſion qu'autoriſoient les loix de la ſociété, étoit honnête quand on s'y conduiſoit avec une probité exacte. Mais, lui dis-je, vous êtes-vous familiariſé tout-à-coup avec le maſſacre des animaux ? Oui, dit-il ; je vois couler le ſang des bêtes comme je vois couler l'eau de la fontaine. Le calme avec lequel il proféra ces paroles, ſans me donner aucune averſion pour l'homme, me fit deſcendre de voiture. Je fis le reſte de la route à pied ; je le trouvai à l'auberge ; il ne parut pas s'être apperçu du motif qui m'avoit fait deſcendre ; & après quelques complimens mutuels nous nous ſéparâmes.

Je ne prétends rien inférer contre la ſenſibilité de cet homme, dont la phyſionomie d'ailleurs

d'ailleurs étoit ouverte; mais qu'eſt-ce que le métier? Le métier faiſoit dire tranquillement à cet homme, je vois couler le ſang des bêtes comme je vois couler l'eau de la fontaine.

Geoliers de toute eſpèce, ſoit de grandes, ſoit de petites priſons, exécuteurs du pouvoir arbitraire ou des loix de la vengeance, vous faites auſſi un métier, c'eſt lui qui vous empêche d'être touchés; & mon compagnon de voyage devint à mes yeux l'*emblême* de pluſieurs *gens* qui ne s'en doutent pas.

CHAPITRE DCCXXIX.

Maréchauſſées.

Je ne manque jamais de ſaluer un cavalier de maréchauſſée, quand je le rencontre; je le regarde comme le ſoldat armé pour ma

fûreté perfonnelle, intimidant les bandits, faifant la guerre aux fcélérats, & protégeant ma vie fur les grandes routes, lorfque je cours de ville en ville, pour faire un jour de mon mieux le tableau de la France. (1)

Les armées font pour foutenir la gloire de la couronne, &, fi l'on veut, de la nation; mais le temps des conquêtes & des invafions eft paffé. Jamais l'Anglais ne viendra me couper la gorge fur la route de Bordeaux. Jamais des Reîtres ou des Lanfquenets ne viendront m'affaffiner fur la route de Flandres; les citoyens paifibles, les voyageurs philofophes, les marchands, les époux, les amans qui fe promènent avec leurs futures; tous ceux enfin qui font défarmés, ont grand befoin d'être protégés par une troupe qui marche fans ceffe, qui a les yeux ouverts jour & nuit, & dont la bravoure, toujours en exercice, me fauve du poignard & du piftolet.

Voilà une branche bien précieufe de la

---

(1) J'en imprimerai la première feuille dans fix ans.

connétablie ; j'admets ſa compétence : je jouis d'une ſécurité preſque parfaite à toute heure du jour & de la nuit, parce que cette troupe généreuſe & intrépide devine les attaques & les piéges des voleurs de grand chemin, & les pourſuit juſques dans leurs plus ſecrets aſyles.

C'eſt à la maréchauſſée qu'eſt due encore la force des loix ; car tous les jugemens, toutes les ſentences ſeroient illuſoires ſans leur exécution, & les malfaiteurs braveroient les magiſtrats.

Un cavalier de maréchauſſée fait plus par ſa préſence, & prévient plus de délits que le code muet des loix. Le brigand qui l'apperçoit, éprouve une terreur ſalutaire ; & les tribunaux ne maintiendroient jamais le bon ordre ſans les fonctions de la maréchauſſée, qui embraſſe tout à la fois la pourſuite, la découverte & la capture des ſcélérats.

Cette guerre inteſtine avec la nation, comment la réprimeroit-on ſans ces ſoldats citoyens, protecteurs des citoyens, à qui

nous devons cette sécurité, base de la société civile, & son plus grand bienfait?

Mais comme cette troupe est armée, qu'elle est toujours prête à frapper, c'est parce qu'elle tient perpétuellement des armes terribles & meurtrières, que la prudence & la circonspection doivent présider à ses fonctions redoutables. Elle ne doit jamais mettre la main trop légèrement sur un particulier, ni passer les bornes de sa mission, sans quoi le cultivateur seroit vexé par ceux même à qui le souverain a confié la défense du foible. Le glaive deviendroit dangereux dans sa main, troubleroit le bon ordre, & des fonctions utiles deviendroient dangereuses. Le citoyen seroit soumis à des vexations; on ne verroit que désordres de toutes parts.

On est trop porté à appeller révolte contre la maréchaussée en fonctions, un murmure populaire; & les brigadiers ne sauroient être trop attentifs à ne point frapper, & à ne pas même tirer leurs sabres : car quelquefois, par cela seul, ils excitent la rumeur publique.

Trop ſouvent il arrive que les cavaliers de la maréchauſſée s'oublient au point de mépriſer les bourgeois, & de ſe croire des perſonnages eſſentiels. Les armes qu'ils portent, les rendent audacieux. Ils devroient ne pas oublier que le tribunal leur recommande la plus grande modération. Ce tribunal eſt trop ſage pour ne pas enjoindre aux cavaliers de maréchauſſée, que tant qu'ils ne voient ni rixes, ni déſordres, leur rôle doit être muet & paſſif.

Le mal eſt à côté du bien. Ces cavaliers, par humeur ou par orgueil, s'ingèrent trop fréquemment à troubler les plaiſirs innocens du peuple. Ils étendent leur miſſion juſqu'à vouloir régler la police en préſence des magiſtrats. Quelquefois s'abandonnant à une indiſcrétion coupable, ils mettent le peuple, aſſemblé pour une fête, dans le cas & ſur le point de former une émeute.

Ainſi ils peuvent être les vrais & uniques auteurs du tumulte.

Le tribunal des maréchaux de France punit toute rebellion envers la maréchauſſée.

Ordinairement la peine eſt inévitable, mais en même temps elle eſt modérée. Il ſeroit facile d'inſpirer au peuple du reſpect pour les cavaliers de maréchauſſée ; il y eſt déjà diſpoſé ; il ſent confuſément qu'ils entretiennent la tranquillité & le bon ordre.

Rien ne m'a plus touché que de voir quelquefois au milieu d'une aſſemblée populaire, d'une foire, d'une fête publique, ces paiſibles ſoldats juger de petites rixes, les appaiſer, parler aux mutins, prévenir les petites violences, protéger la foibleſſe. Je me ſuis plu à les voir empêcher les écarts, & faire finir les diſputes du peuple par une plaiſanterie, qui, conforme au génie de la nation, rendoit le cours à la joie univerſelle.

Quand les peuples éclairés auront renoncé à cette extravagante & inutile fureur, qu'on appelle la *guerre ;* quand ils auront reconnu la démence d'expoſer des êtres formés d'os, de chair & de ſang, & de fibres ſenſibles, à des boulets de canon, ces peuples retiendront encore ces ſoldats protecteurs de nos

fortunes, défenſeurs de nos vies, qui dans leurs fonctions, quelquefois périlleuſes, pourſuivent ces monſtres de la ſociété, qui, ſous une figure humaine, cachent les appétits ſanguinaires des animaux féroces.

Cependant je ne lis jamais les ſentences de la connétablie, qui condamnent des laboureurs, des vignerons, à des amendes, & quelquefois aux galères, ſans être peiné, & fortement porté à croire que les cavaliers de maréchauſſée ont outre-paſſé leur pouvoir, & abuſé de la police qui leur eſt confiée. Ils ſont parties, & dès-lors même il devroit leur être défendu de s'ériger en juges dans les marchés ou dans les foires. Le procureur-fiſcal, aſſiſté de quatre ſyndics des lieux circonvoiſins, devroit prononcer s'il y a matière à arrêter ou non.

J'ai vu un homme de ſoixante-quatorze ans, qui avoit mal aux jambes, au point de ne pouvoir s'en ſervir, arrêté dans ſon lit depuis huit jours, & condamné au bouillon & à la tiſanne, conduit en priſon par la maréçhauſſée, pour crime de rebellion,

parce qu'ayant vu cette maréchaussée entrer dans sa chambre, pour y chercher quelqu'un qu'ils soupçonnoient y être, ce malheureux, qui avoit la tête vide, avoit demandé son fusil. Un homme sans jambes, & malade, emprisonné pour un crime de rebellion!

Mais quelques abus n'empêchent pas que le tribunal de la connétablie ne soit respectable & infiniment utile à la sûreté publique. Les Anglais sont tourmentés sur leurs grands chemins, & sont loin de jouir de la sécurité qui nous appartient.

CHAPITRE DCCXXX.

Plumasserie.

CET art appartenoit presqu'exclusivement à la décoration des temples ; c'étoit le principal ornement des rois, des princes, des ambassadeurs, & des comédiens qui les représentent ; le peuple voyoit avec respect les plumes flottantes qui couronnoient le dais dans les processions publiques. Tout-à-coup les femmes se sont emparées de tous ces ornemens consacrés à la royauté & à la divinité ; elles ont placé, sur leurs têtes, les plumes du dais devant lequel le peuple s'agenouille. Les plumassiers ont fait fortune. Les maris ont eu à payer un nouveau luxe : & comme il ne reste rien de cette fantaisie coûteuse, les femmes y ont été d'autant plus attachées.

Aux promenades, elles se rassemblent en groupe, dans de hautes voitures découvertes, que six coursiers emportent. Leurs têtes emplumées offrent de loin une ondulation brillante; mais une pluie survient, & ces plumes colorées, qui jouoient avec les zéphyrs, tombent, s'affaissent, & impriment à la figure de toutes ces femmes la triste image de *poules mouillées*. On les applaudissoit au passage, on est tenté de les huer au retour; elles cachent leurs têtes, naguère superbes, & paroissent aussi humiliées que si elles étoient rasées. Il s'est perdu dans ces courses pour vingt mille écus de plumes flottantes : eh bien, payez, maris, payez! Votre fortune dépend de l'abaissement d'un nuage; commandez aux rayons du soleil, ou bien ouvrez votre bourse, & de bonne grace encore! Quoi! chaque plume ne coûte que cinq louis d'or!

Les poètes n'ont pas manqué de célébrer cette mode : les uns ont fait des railleries, d'autres ont créé des allusions malignes; mais les femmes sont devenues insensibles

à toutes les épigrammes ; elles ſe ſatisfont, & laiſſent dire.

CHAPITRE DCCXXXI.

Portiers.

A JUGER de l'aſſiduité de Mardochée à ſe trouver à la porte du palais, il ſemble avoir été un des portiers du roi. (*Hiſt. univ. trad. de l'angl.* tome Ier, page 16.) Ce roi, dont le palais étoit gardé par des portiers, étoit Artaxercès, ſelon l'hiſtoire profane, & Aſſuérus, ſelon l'hiſtoire ſacrée. L'ouvrage que nous venons de citer, parle encore d'un autre roi de Perſe, qui avoit auſſi un portier, dont des prêtres corrompirent la fidélité, pour perdre le philoſophe Zoroaſtre dans l'eſprit du monarque. Le temple de Jéruſalem avoit auſſi une multitude de portiers.

Un homme de lettres, peu inſtruit des uſages de la capitale, ſe préſente à l'hôtel de l'archevêque de B . . . . , & demande à parler au portier. Le ſuiſſe, qui l'entendit, lui cria en mettant la tête à la porte de ſa loge : apprenez, monſieur, qu'il n'y a des portiers que chez les bourgeois; les gens de condition ont des ſuiſſes.

Les gens de condition, ou du moins les ſuiſſes, devroient donc trouver un mot plus noble que celui de porte, qui eſt abſolument roturier; car tant qu'ils auront une porte, celui qui ſera chargé de ſa garde, ne ſera jamais qu'un portier. Il eſt au moins ſingulier, d'ailleurs, que des étrangers qui vivent au milieu d'une nation qui les nourrit, ſe trouvent déshonorés d'être aſſimilés à ceux de cette nation.

Quoi qu'il en ſoit, les ſuiſſes ſe font à Paris portiers ou banquiers; ces deux états leur plaiſent. Quand ils ſont portiers, ils ont une phyſionomie rubiconde, & ils offrent, en mangeant du matin au ſoir, l'infatigable mâchoire de leur pays. Quand ils

ſont banquiers, ils ſont pâlès, & font politeſſe à tout le monde ; car un ſuiſſe eſt toujours extrêmement ſouple dès qu'il s'agit de gagner de l'argent.

Le portier chez les bourgeois eſt ordinairement un ſavetier bancal, borgne ou boſſu, à qui vous étes forcé de parler poliment, quand le ſoir, vous voulez vous rendre dans la rue : *ouvrez la porte*, ne ſuffiroit pas ; il faut y ajouter, *s'il vous plaît*. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt qu'on dit ces mots du ton le plus impératif ; mais enfin on les dit, & rien ne prouve mieux l'étiquette de la politeſſe pariſienne.

L'emploi des portiers eſt de ſiffler, quand on vient vous rendre viſite, autant de coups qu'il y a d'étages pour arriver à l'appartement que vous occupez ; ce qui donne le temps, quand on reçoit ſes amis, de cacher bien vîte tout ce qu'on n'aime point qu'ils voient, & d'arranger au contraire tout ce qu'on veut qu'ils apperçoivent. Rien n'eſt plus commode dans un pays où l'on a toujours mille petits ſecrets à taire.

Un propriétaire, qui vouloit se réserver les honneurs du sifflet, les refusa à mademoiselle Laguerre, actrice de l'opéra, qui logeoit chez lui, prétendant que c'étoit bien assez qu'elle fût sifflée sur le théâtre. L'actrice intenta un procès au propriétaire, qui le perdit, & Mlle Laguerre fut aussi sifflée en rentrant chez elle. C'étoit une courtisanne avide, qui avoit mis dans son métier une teinte d'âpreté & de brigandage. Son nom lui alloit assez bien.

Un homme de cour entre chez Mlle * * *, danseuse à l'opéra, se plaint de l'impertinence de son portier, & lui dit : *parbleu, vous devriez bien chasser ce drôle-là !* —— *J'y ai bien pensé*, répond la danseuse ; *mais, que voulez-vous? c'est mon père.*

Quand les riches sont constipés, ils font matelasser les pavés avec du fumier, qui le lendemain, tout pourri, rend la rue fangeuse & impraticable ; ce qui annonce à tout venant que la santé de l'heureux est altérée. Alors le marteau de la porte est cotonné, le sifflet du portier est enrhumé, la voix

des allans & des venans eſt éteinte; on ne parle qu'en pantomime, & le ſuiſſe accompagne ſilencieuſement les viſiteurs condoléans; il précède le médecin, entr'ouvre la porte ſavonnée, & dit au maître : *le voilà.*

Ces ſuiſſes de porte, de retour chez eux, parlent de leurs maîtres comme de leurs égaux, qu'ils ont ſervi par pure complaiſance; ils ne reconnoîtront pas M. le duc, ni monſeigneur le prince; hautains dans leurs foyers, ils confirment cet ancien proverbe : *Ne ſers point celui qui a ſervi.*

Les filles des portiers-ſuiſſes font fortune. Elles ſont à la porte des temples de Plutus, n'en quittent point le parvis; & le pontife qui les lorgne, les admet un beau jour dans le ſanctuaire. D'ailleurs, elles en connoiſſent d'avance tous les ſentiers, ainſi que celles qui y furent admiſes.

Ces portiers à bandoulière ont leurs frères, leurs oncles, leurs couſins, qu'on appelle, dans telle partie de la Suiſſe, *M. le conſeiller-d'état*, *M. le colonel*, *M. le juſticier*, *M. le chancelier* : car on eſt là

colonel, quand on fait tourner, le dimanche, deux cens hommes ; comme on eſt *Chancelier*, quand on porte à l'audience une écritoire.

CHAPITRE DCCXXXII.

Tapiſſiers.

Ils vous donneront tous les meubles que vous voudrez, & ils ne gagneront que 60 pour 100. Comme ils ſont dans l'uſage de meubler toutes les filles qui veulent ſe mettre dans leur appartement, ils leur vendent le double & le triple de ce que cela vaut; mais ils leur font crédit pendant une année, pourvu que l'entreteneur cautionne : ou bien ils font un double marché avec l'entreteneur & avec la fille ; ſi l'un manque, ils ſe jettent ſur l'autre. Pour ſe diſculper de

de leur rapacité, ils disent qu'ils paient au roi l'*industrie*.

A l'exemple des souverains, les courtisannes mangent toujours une année & demie ou deux d'avance; elles ne paient donc qu'au bout de ce temps-là.

Les tapissiers perdent rarement leurs créances, parce qu'ils ont action sur les meubles, & que le tiers comptant qu'ils exigent représente la valeur entière. Voyez-les dans les inventaires, ils achètent tout à bas prix; ils forment une phalange qui écarte les autres acheteurs; ils revendent le lendemain au poids de l'or: de tous les usuriers, ce sont les plus âpres & encore les plus incivils.

La meilleure couchette perd de sa bonté entre leurs mains; ils vous saignent les matelas, & de *six* ils vous en feront *neuf*; ils ôteront le bon crin des fauteuils, pour y substituer de la bourre. Avec quelle facilité n'enlèvent-ils pas les clous pour pomper l'édredon, la laine fine? l'étoffe est la même; mais le meuble mollet, ample & doux devient mince &dur; chaque coup de marteau qu'ils

donnent, eſt un vol ruſé, fait à la bourſe de l'acheteur confiant.

La plupart des meubles qu'ils fourniſſent, n'ont plus que le ſouffle. C'eſt de la colle qui en joint les parties; dès que la table s'approche du feu, elle ſe décompoſe, & tombe en morceaux.

Quand un débiteur ne veut pas qu'un impitoyable créancier ſaiſiſſe ſes meubles, ſon lit, il s'arrange avec un tapiſſier, qui lui loue des meubles. Quand l'acte eſt paſſé devant notaire, le tapiſſier arrive, muni de cette pièce; & les ongles crochus des huiſſiers, qui déjà s'allongeoient, ſe recourbent en arrière.

Point de marchandiſe plus prompte à avoir, quand on va l'argent à la main; en moins de trois heures on peut dreſſer ſix lits de maîtres; les glaces ſe poſent le lendemain; & au bout de trois jours, l'appartement eſt décoré. Mais les meubles neufs ſont trompeurs; il faut plutôt s'attacher aux meubles anciens, qui, en général, ont plus de ſolidité.

Les garçons tapiſſiers clouent du matin au ſoir, & l'on ne voit jamais un clou entre leurs mains ; ils les cachent entre leurs doigts, ou dans leur bouche. Toute cette broquette va ſans ceſſe en ligne droite ; aucune ne déborde d'une ligne.

Un poète, las de vivre en chambre garnie, & n'ayant pas l'argent néceſſaire pour avoir des meubles, s'aviſa d'épouſer la fille d'un tapiſſier. Le lendemain il fut dans ſes meubles. L'expédient eſt ſûr, & il le propoſe depuis à tous ſes confrères, bien peignés & mal couchés.

Dès qu'un tapiſſier achète des meubles, il fouille dans leurs viſcères, & ſépare conſtamment l'étoffe de la laine ; par ce moyen il bonifie deux meubles imparfaits ; & en vantant ſa marchandiſe, il ne fait qu'un demi-menſonge, de ſorte qu'il ne vous trompe jamais que de moitié : l'honnête communauté !

Le loyer accidentel des meubles ne monte guère qu'à vingt-cinq pour cent. Peut-on ſe plaindre ?

La mode des ciels-de-lit fuspendus au plancher cessera, je pense, tout-à-fait, depuis qu'une machine de cette espèce a failli étouffer un contrôleur-général des finances, qui, rêvant millions & milliards, ne soupçonnoit pas, dans le calme, un danger de cette nature.

On a vu un de nos fameux courtisans oser mettre des clous de diamant à son fauteuil.

Mais qu'il est difficile de décorer un appartement dans tout le complément du goût. L'œil, comme l'esprit, est ennemi de l'uniformité. Les bourgeois font un sépulcre de leurs appartemens; c'est la répétition du même tableau dans les tentures; puis c'est la chambre à coucher, avec l'alcove & les rideaux. Mais les lits des princesses, des duchesses, & de celles qui les imitent, ne sont point accollés à un triste mur; on peut tourner autour de l'autel où repose la beauté, & le jeu des glaces n'en a pas moins son piquant effet.

Toutes les menuiseries de commodité passent par les mains des tapissiers; méfiez-

vous de ceux qui habitent le fauxbourg Saint-Antoine. Tel vous vend un ſecrétaire, qui ſe décolle au bout de trois ſemaines. Vous avez une armoire : attendez la fin du mois; elle laiſſera tomber ſes panneaux. Il y a des meubles ſortis de leurs boutiques, qui ne ſont que des fantômes, & qui, au bout de vingt jours, ſont boiteux, caducs, vermoulus.

Ce n'eſt donc pas une petite ſcience que de n'être point trompé par un tapiſſier qui vous vend des meubles. Le plus ſûr ſeroit d'aller aux inventaires, & d'acheter pièce par pièce; mais l'on aime la ſymétrie, l'accord, & qui plus eſt, l'on veut jouir le lendemain. Sans cette précipitation, on pourroit économiſer au moins la moitié de ce que coûte un ameublement.

Je ſuis perſuadé qu'on trouveroit quarante mille lits de maître chez les tapiſſiers de Paris, & qu'ils ſeroient faits & dreſſés dans l'eſpace de trois ſemaines. Il y a des villes où l'on ne ſait comment ſe procurer un lit neuf. Il faut, pour le compléter, le faire venir de ſix

endroits, & en envoyer, pour ainſi dire, à tous ces ouvriers épars, le plan géométrique.

On a ſimplifié les couchettes; & j'eſpère bien que, dans quelques années, on ne verra plus ces effroyables *ciels-de-lit*, ſous leſquels mon imagination n'a jamais pu repoſer depuis l'hiſtoire de cet aubergiſte d'Allemagne, qui faiſoit deſcendre, la nuit, le ciel-du-lit chargé de plomb, ſur ſon homme endormi, & qui le hiſſoit lorſqu'il étoit étouffé. On pourroit faire une hiſtoire de *la chûte des ciels-de-lit;* mais du moins les tapiſſiers modernes, s'ils ſont un peu voleurs, ont plus de goût, & préſervent nos têtes de ces déſaſtres.

CHAPITRE DCCXXXIII.

Époux, Maris.

Il me ſemble que l'on emploie trop ſouvent à Paris le mot *époux*. A la cour de Verſailles, & à celle de Lunéville, ceux qui les ont fréquentées, ont toujours ouï dire *mari*, au lieu d'*époux*. Chez le bourgeois, c'eſt tout le contraire ; on dit, monſieur votre *époux*, madame votre *épouſe*. Quand je dis à la femme d'un marchand ou d'un commis : comment ſe porte votre *mari?* elle s'imagine que je lui parle groſſièrement. Bientôt il faudra leur parler à la troiſième perſonne.

Lorſqu'une petite bourgeoiſe dit, mon *époux*, au lieu de mon *mari*, elle croit annoblir celui à qui elle eſt conjointe. Le mari, de ſon côté, n'oſe plus dire, ma *femme ;* il appelle ſa ſervante, *mademoiſelle*,

& ſa porteuſe d'eau, *madame*. Il ſe renfle dans ſon domeſtique, tant qu'il peut. C'eſt pour avoir entendu des tragédies, qu'il a ſubſtitué le mot d'*époux* à celui de *mari ;* mais les époux ne s'aiment plus, & les maris s'aimoient encore autrefois.

Je me rappelle un dialogue de Vulcain avec Vénus. Cet époux infortuné, loin de ſe plaindre avec ſa femme, lui demande pardon de ce qu'il eſt boiteux, enfumé, auſſi laid qu'elle eſt belle ; il avoue qu'elle a eu raiſon de lui préférer Mars, Adonis, & compagnie ; il convient de bonne foi que s'il avoit eu les agrémens, le mérite de ces ſeigneurs-là, elle lui auroit accordé la préférence ſur eux.

Vulcain étoit de la pâte de nos maris débonnaires. Ceux-ci parlent à peu près de même ; mais il y a ſans doute quelques avantages, & quelqu'un a fort bien dit : *Preſque tous les maris des jolies femmes ſont des ſots, & cependant ils ſont tous en place.*

Soyez aimable, ayez du génie, occupez

toutes les bouches de la renommée; tout cela ne fêra rien, ou peu de chose, pour la femme dont vous serez le mari.

Antagoras eft le maître de difpofer d'un emploi; l'accordera-t-il à la vertu qu'il ne veut pas connoître, au mérite qu'il envie & qu'il hait, à la misère qu'il détefte ? Non; l'emploi eft à vendre au plus offrant & dernier enchériffeur, à la recommandation d'une de ces femmes, qui paffent les jours à demander, & les nuits à accorder.

Autour du plafond de la comédie françaife, on voit les fignes du zodiaque; on ne fait pourquoi le peintre a eu cette idée. Dans une petite loge, au quatrième, un pauvre époux fe trouvoit précifément fous le figne du capricorne, qui dominoit fur fa tête en ligne perpendiculaire ; & les regards de fe tourner fur lui, & les épigrammes de circuler : on en parla pendant trois jours. Depuis ce temps-là, tout mari, quand il monte aux quatrièmes loges, a foin de tourner fes regards fur le plafond, & d'examiner fous quel figne le hafard l'a placé.

CHAPITRE DCCXXXIV.

L'Allée des Veuves.

AUTREFOIS les femmes qui avoïent perdu leurs maris, n'auroient ofé paroître, même en grand deuil, aux promenades publiques. Il y avoit, aux Champs-Elyfées, *l'allée des veuves*, allée fombre & folitaire, où il ne leur étoit permis de fe promener qu'après dîner, pour prendre l'air, & puis rentrer chez elles. Mais l'on voit aujourd'hui des femmes en crêpes paroître à nos fpectacles. D'autres font de leur deuil un fujet de parure; elles donnent, au deuil d'un mari, l'air d'un deuil de cour. Le défunt n'en obtient pas davantage; ce refte de décence n'eft pas obfervé par des femmes, qui, plus jaloufes de leurs attraits que de refpect pour l'honnêteté publique, bravent, après le décès de leurs époux, des loix qu'elles ont

méconnues pendant leur mariage. Cette conduite des femmes achève de leur faire perdre la considération dont elles jouissoient. Le mariage, qui étoit une règle, est à la veille de devenir une exception.

On a profané le deuil; cet emblême de la douleur n'est plus qu'une mode, un faste, un changement d'habit, tel qu'on le pratique lorsqu'on joue une comédie. Oh! qu'un censeur public seroit nécessaire pour conserver, à la mémoire des morts, ce respect dont l'oubli est la plus grande dépravation des mœurs. Les filles de joie, chez la Gourdan, portoient régulièrement le *deuil de cour*, & se félicitoient d'un habillement qu'on leur fournissoit *gratis*, & qui relevoit leurs charmes.

Une marquise disoit ce matin, à sa femme-de-chambre : *voilà un deuil qui, depuis quinze jours, m'ennuie bien! mais, dis-moi donc, Rosette, de qui suis-je en deuil?* Et Rosette le lui apprit.

Enfin la bizarrerie se mêle à ces témoignages de la douleur, respectés chez toutes

les autres nations de la terre. M. de Brunoi ayant perdu ſa mère, fit venir des tonneaux d'encre, & mit en deuil les jets d'eau de ſon parc, en les teignant de cette couleur lugubre.

CHAPITRE DCCXXXV.

Hôtel des Monnoies.

C'EST un vaſte monument, conſtruit ſous le règne précédent, & dont la poſition réunit la commodité publique à la décoration du plus beau quartier de la capitale.

Ce ſuperbe hôtel eſt deſtiné à la fabrication des eſpèces d'or & d'argent, de billons & de cuivre, & en logement pour les officiers prépoſés à remplir les fonctions de leur état.

Sous l'entrée du périſtile on voit, à droite, un ſuperbe eſcalier, orné d'un goût

magnifique, qui conduit au ſallon deſtiné à l'école de minéralogie, dont M. Sage, de l'académie des ſciences, & mon ancien camarade d'étude, eſt nommé profeſſeur.

Rien ne peut égaler le goût exquis & l'élégance que M. Anthoine, architecte, a mis dans la décoration de ce ſallon, qui ſert enſemble & de laboratoire pour les expériences de chymie, & de dépôt précieux des morceaux de mines en tout genre, expoſés à la vue de tout le monde, & claſſés dans un ordre admirable.

Cet établiſſement a pour objet, outre les cours publics, que l'on donne trois fois la ſemaine, de former douze jeunes gens, dont les mœurs ſont connues, qui apprennent l'art d'exploiter les mines, la connoiſſance de la minéralogie & architecture ſouterraine.

En traverſant ſous le périſtile, qui forme l'épaiſſeur du principal corps de l'édifice, on entre dans une grande cour, qui conduit dans les différens laboratoires deſtinés à la fabrication des monnoies.

Là, des hommes en guenilles & en chemiſes trouées, ayant l'air des pâles enfans de la famine, font couler des fleuves d'argent; on croiroit voir les mines du Potoſy miſes en fuſion par un volcan.

Au milieu des branches de ces métaux tentateurs, il faut que ces malheureux ouvriers réſiſtent à la plus forte des tentations; qu'ils manient inceſſamment l'or, & qu'aucune parcelle ne reſte égarée entre leurs mains; car la potence eſt là toute prête. Quel ſpectacle pour un avare que ces ramifications métalliques, qui offrent de tous côtés de véritables barres d'or & d'argent! On marche ſur les lingots ſortis du creuſet, & encore tout brûlans; ils vont former ces pièces de monnoie, que chacun ſe diſpute, depuis le monarque juſqu'au ſavetier.

Le monnoyage, qui couronne les autres travaux, eſt un des principaux laboratoires dans lequel ſont placés neuf balanciers, qui, dans une action perpétuelle, étonnent par la rapidité avec laquelle on frappe les monnoies. C'eſt un pauvre diable à moitié nu,

l'air have, & le visage décharné, qui fait un double louis au front large & superbe; il en fait dès milliers, & il n'en a jamais un seul dans sa poche.

J'ai regret que l'on n'ait point fait usage de l'invention du sieur Droz de Neuchâtel, graveur intelligent. Il avoit perfectionné une machine qui, d'un seul coup de balancier, marquoit la pièce & la tranche en même temps. Elle avoit la double utilité d'offrir une monnoie d'une beauté parfaite, & de déjouer les faux monnoyeurs, qui se feroient trouvés dans l'impossibilité de l'imiter. Ce dernier avantage est bien supérieur à l'autre; car il n'y a rien de plus rare & de plus heureux en politique, que de pouvoir prévenir & épargner le crime à des malheureux.

Sous le ministère de M. de Calonne, l'administration ordonna la refonte des anciens louis, le prix de l'or étant augmenté depuis plusieurs années dans le commerce. La proportion du marc d'or au marc d'argent étant restée la même en France, & n'étant plus relative aux autres pays, cela

avoit occasionné la rareté de l'or, en sorte que les orfévres se permettoient, au mépris des ordonnances, de fondre les louis. On les fondoit sous mes yeux, par tas, dans les montagnes de Neufchâtel, pour en faire des boîtes de montre.

La refonte ordonnée, l'ancien louis d'or gagnoit un trente-deuxième. Aussi-tôt tous les louis encoffrés, & qui dormoient depuis cinquante ans sans avoir vu le jour, reparurent à la clarté du soleil. On les porta en foule par l'appas du bénéfice; plusieurs furent tardifs & paresseux, enfoncés & scellés qu'ils étoient par une main avare; mais ils suivirent enfin leurs frères; presque tous se montrèrent, & l'espèce d'or monnoyé surpassa de beaucoup les calculs des administrateurs.

On thésaurise donc, & l'inquiète prévoyance, qui rejette toute spéculation, aime mieux garder l'or que de le livrer à la circulation. On vit une infinité de louis qui avoient soixante ans, & qui étoient encore neufs & brillans de jeunesse. Le paysan, dès qu'il a quelques louis, les ensevelit

vesit dans un coin. Jamais un payſan ne paie en or ; il paie en argent ſa taille & les impoſitions royales. Jamais un payſan ne vous donnera un louis d'or pour quatre écus de ſix livres. Ainſi font les vieilles tantes, les oncles grondeurs, les filles décrépites. Tout ce qui eſt ſeptuagénaire, raſſemble l'or, parce qu'il ſe cache, qu'il ſe tranſporte. Enfin, il paroît que, malgré la commotion univerſelle, tous les louis ne ſont pas encore ſortis de leurs ténébreuſes retraites.

On peut bien penſer que l'agiotage ne reſta pas en arrière, & les bras croiſés, pendant ce grand mouvement. Des courtiers ſe promenoient avec des ſacs d'argent, qu'ils faiſoient ſonner, & vous diſoient, au bas du pont-neuf, & tout le long du quai : *Vendez-nous vos louis d'or.*

Mais point de ſuccès brillans ſans revers. Bientôt l'étranger ne voulut recevoir que pour vingt-deux livres dix ſous notre louis. Puis il le portoit finement à Strasbourg, & là il l'échangeoit contre quatre écus de 6 livres.

Au lieu de cette opération, qui alarma le commerce, & qui lui porta atteinte pendant quelques mois, n'eût-on pas mieux fait, pour ſimplifier les choſes, de porter le louis d'or à vingt-cinq livres? Cet arrangement auroit ſatisfait tout le monde.

CHAPITRE DCCXXXVI.

Fauxbourg Saint-Antoine.

QUAND je me promène dans le fauxbourg Saint-Antoine, je me rappelle la guerre de la *Fronde*, Paris ſoulevé pour deux membres du parlement. Ce fauxbourg avoit pris la forme d'un champ de bataille; car le prince de Condé y combattoit les troupes du roi.

Alors, les mémoires du cardinal de Retz me reviennent à l'eſprit. C'eſt ce livre énergique qui m'a fait lire tous les autres livres. Je me repréſente le coadjuteur créant la guerre

civile ; & si l'histoire ne me montroit point la date de ces événemens, je les croirois beaucoup plus anciens.

Le roi fut forcé de s'échapper de sa capitale, à peu près dans la même année où le roi d'Angleterre, détrôné par ses propres sujets, fut décapité à Londres.

Le premier ministre, le cardinal Mazarin, se vit rappellé, & encensé par toute la France, qui avoit mis sa tête à prix.

Ce Mazarin mourut riche de 30 millions ; il en avoit dépensé 48.

Enfin, ce duc de Beaufort, ce roi des halles, bien révolté contre la cour, sembloit devoir changer les intérêts politiques du royaume ; car cette guerre civile, dont on se moque de nos jours, auroit pu avoir un tout autre effet que celui que lui a assigné le sort, ou plutôt le caractère des chefs. La Fronde tendoit à un but que la folie nationale a subitement dérangé.

Je ne sais comment ce fauxbourg subsiste. On y vend des meubles d'un bout à l'autre ; & la portion pauvre, qui l'habite, n'a point

de meubles. Les gens de la campagne font les trois quarts des achats; & en général on ne leur délivre que le rebut de ces marchandises, ou ce qu'il y a de plus grossier dans ce genre de commerce.

CHAPITRE DCCXXXVII.

Le Pré Saint-Gervais.

Il est coupé en petites propriétés, qui réjouissent la vue. Ces petites cultures sont variées à l'infini, & ont beaucoup d'agrémens. Fruits, racines, légumes, herbes, graines de toutes espèces, qu'on recueille toute l'année & en toutes saisons, œillets, petits pois; tout cela forme un spectacle charmant. Il faut l'assiduité locale & patiente des familles libres, pour attirer ainsi les fruits de la terre. Les grands domaines n'y sont pas propres. Ici, l'on voit les paniers des vendangeurs & les corbeilles des jardi-

nières ; ici, l'on a conservé le châtaignier ; ce bel arbre, si méchamment, si bêtement proscrit, & qui donne en abondance des fruits nourrissans : je le retrouve, je l'embrasse, j'ai regret de ne plus le rencontrer sur les grandes routes. Etrangers ! promenez-vous au pré Saint-Gervais, vous verrez que les petites propriétés sont encore les plus florissantes. *Laudato ingentia rura, exiguum colito*, disoit, il y a dix-huit cents ans, le prince des poètes latins. Promenez-vous sans crainte dans ces lieux chéris de Flore & de Pomone. On ne voit pas aux environs de Paris, ces affreux gibets des justices criminelles, qui épouvantent ailleurs. Les fourches patibulaires de Montfaucon sont dégarnies ; & le nom de ce monticule seroit à peine connu de nos jours, sans ceux de quelques héros de la finance, qui lui ont acquis une juste immortalité.

Ce n'est pas qu'on ne pût trouver encore nombre d'acteurs méritans, & bien dignes d'y figurer ; mais l'or a trouvé l'art d'adoucir ce qu'il y avoit de trop farouche dans les

mœurs françaiſes, qui ſont devenues beaucoup plus indulgentes ; & l'on a remarqué d'ailleurs que ce hideux ſpectacle, fait tout au plus pour attriſter les regards, n'avoit aucun pouvoir contre le mal qu'on vouloit guérir. Je ſerois même tenté de croire que les corpuſcules, émanés de ces cadavres aériens & diſſéminés par les vents, n'ont ſervi qu'à faire germer au loin cette ivraie lombarde & juive, & à gangrener ce beau royaume, &c. &c. &c.

CHAPITRE DCCXXXVIII.

Très-haut & très-puiſſant Seigneur.

COMME ces mots ſont ronflans ! mais on les pardonne, quand ils figurent dans un billet d'enterrement, & qu'ils ſe répètent dans le journal de Paris, à l'article *morts*. C'eſt le dernier élan de l'orgueil, le dernier ſoupir de la vanité.

Quelquefois les principautés, les duchés, les comtés, les terres nobles, &c. occupent ſept à huit lignes entières dans ce journal; mais tout cela finit par *hîc jacet*. Voilà le grand mot philoſophique, le plus conſolant pour les trois quarts & demi de la race humaine. Les très-hauts & très-puiſſans ſeigneurs, qui arriveront tour-à-tour ſur ces liſtes inévitables, doivent ſonger qu'on oubliera leurs principautés, & qu'on ne ſe ſouviendra que de leurs vertus.

Dans les billets de mariage on met auſſi, *très-haut & très-puiſſant ſeigneur;* ce qui devient ſouvent un menſonge aux yeux de l'épouſe : le ſeigneur eſt un enfant, ou un homme blaſé; la *haute* & plus *puiſſante dame* ſort du couvent. Elle eſt ſtérile pendant pluſieurs années avec le *très-puiſſant ſeigneur*, & puis, elle prend ſon parti, & s'arrange afin de ne pas laiſſer tomber une race noble.

Les mariages de finance ont toujours lieu. La fille de qualité paroît faire grace au financier, en l'admettant dans ſon lit; &

le financier, étourdi d'un idiome familier à la nobleſſe, a la ſottiſe de s'eſtimer inférieur à ſa femme.

Quand cette fille de qualité a un enfant, elle ſe lamente ſi c'eſt un garçon ; elle aimeroit mieux une fille : & pourquoi ? c'eſt qu'elle marieroit ſa fille à un duc, & qu'elle pourroit l'appeller *mon gendre.*

Qu'eſt-ce qu'un grand ſeigneur ? C'eſt celui qui a des châteaux, des dettes, & qui affecte de regarder tous les hommes au-deſſous de lui, comme des bêtes de charge pour le ſervir, ou comme des ſinges pour l'amuſer.

Il n'y a point d'ivreſſe comparable à la vanité d'un jeune ſeigneur français, s'il n'eſt pas aſſez heureux pour avoir des amis qui répriment ſes fougues & ſes extravagances ; il ſe perſuade aiſément que tous les hommes ſont au-deſſous de lui, nés pour l'admirer ou pour lui rendre hommage. Il a des idées ſi extraordinaires, qu'on ne peut croire ce que l'on entend. Le jeune ſeigneur français fait ſur-tout parade d'avoir ſon ſellier, qu'il

endoctrine, & de connoître tous ses ouvrages par leur nom propre.

Les grands seigneurs cachent beaucoup mieux que les autres leur médiocrité & leur insuffisance; voilà leur avantage. Mais tel qui s'intitule très-haut & très-puissant seigneur, & par-delà encore, n'a souvent d'autre littérature, (quoiqu'il parle de tout) que la Pucelle de Voltaire, ni d'autre morale que celle d'un Brochet.

Un jeune seigneur, amateur de livres licencieux, ayant vu, dans un catalogue, l'*Anti-Lucrèce*, crut que c'étoit un personnage très-opposé à la chaste épouse qui s'étoit poignardée dans l'ancienne Rome. Il fit acheter le livre, & fut fort surpris de n'y trouver rien de ce qu'il attendoit.

La mort règle les comptes du très-haut & très-puissant seigneur, dit Gordon, & montre que c'est un gueux tout nu, qui ne possède rien que la poussière qui remplit sa bouche. O mort éloquente! quel est celui qui croit cela, jusqu'à ce que tu le lui dises ?

Les très-hauts & très-puiſſans ſeigneurs ont été ſcandaliſés de lire, dans le journal de Paris, le *bulletin* de la maladie de M. de Buffon ; ce journal ne devant parler, ſelon eux, que de leur veſſie, & non de celle d'un écrivain qui intéreſſoit l'Europe littéraire.

CHAPITRE DCCXXXIX.

Whiski.

HAUTES voitures imitées des Anglais. Elles ſont, ſur le pavé de Paris, incommodes, meurtrières, dangereuſes, même pour celui qui les mène ; car elles vomiſſent ſouvent leur conducteur, à raiſon de leur forme & de leur élévation.

Les délits commis dans l'ivreſſe, ne doivent point exciter l'indulgence. La loi pourroit prendre pour règle l'ordonnance de Pytacus, qui puniſſoit deux crimes dans

[u]n coupable ivre, le crime de l'ivreſſe & [c]elui qu'il a fait commettre.

Que dirons-nous donc de ces forfaits [c]ommis avec réflexion, avec jactance, de [c]ette inhumanité barbare, qui, pour épargner la minute d'une heure conſacrée à la débauche, ſe fait un jeu de bleſſer, d'écraſer? Comment parlera-t-on de loix, lorſque la [p]lus facile, la plus néceſſaire à publier, n'eſt pas encore ſortie de notre police? Les whiski, les cabriolets & les voitures coûtent la vie à près de deux cents hommes; & la légiſlation ſi volumineuſe ſur l'article des impôts, ne s'éveilleroit pas ſur ces barbaries de quelques riches? La ſûreté perſonnelle n'eſt-elle pas encore plus précieuſe que la liberté politique? Et qu'importeroit une légiſlation, grande & majeſtueuſe, (qui ne feroit, pour ainſi dire, qu'une décoration extérieure) ſi le pavé d'une ville ſuperbe étoit journellement rougi du ſang des citoyens? Cette ville magnifique ne feroit-elle pas alors déshonorée par ces actes de cruauté & d'invigilance?

La surveillance publique n'est-elle pas enfin la loi indispensable ? Et les assassins, qui cachent leur poignard, & qui attendent les ténèbres, font moins de mal que ces libertins montés dans leurs whiski, roulant le meurtre & l'audace sous l'œil du jour, & devant une police impuissante.

Nos murailles offrent une multitude de sentences sur des abus de peu d'importance, & presque inséparables d'une nombreuse population ; & voici qu'on laisse à des fous barbares la permission de marcher sur les femmes, sur les enfans, sur les vieillards, pour peu qu'ils barrent le chemin par où ces impudens s'énorgueillissent de passer avec rapidité, pour arriver plutôt au sanctuaire de leurs plaisirs. Une loi, qui feroit cesser cet opprobre & ce scandale, est-elle donc si difficile à obtenir ? Et point de semaine qui ne voie éclorre un réglement, une ordonnance, un édit ! Comment la puissance, qui fait tant de choses, ne descendroit-elle pas à prévenir ces meurtres, qui se renouvellent au milieu des plaintes de l'humanité ?

Je ne dirai point que le fantassin a le droit de percer ces bourreaux ambulans; toute vengeance est illicite; & le sang ne rachète point le sang; mais il feroit à propos que le peuple fît descendre un de ces malheureux étourdis, quand il auroit poussé ses chevaux avec une vélocité barbare, dans des rues fréquentées, & qu'il mît en pièces son cabriolet ou son whiski.

Un whiski, le jour de Pâques 1788, a écrasé, en un clin-d'œil, une femme & un prêtre. J'ai été témoin de l'affreux accident. Je le répète : la capitale est déshonorée par cette indifférence pour la vie des citoyens. On a purgé la ville d'assassins; mais l'assassinat commis par un homme monté dans un haut cabriolet, diffère-t-il d'un coup de poignard? Le poignard est plus doux que les roues dentellées d'une voiture, qui vous laissent quelquefois un reste de vie pour souffrir des siècles. On peut échapper à des voleurs-assassins, en se tenant sur ses gardes; on ne sauroit échapper à ces riches inhumains qui vous passent sur le corps,

tandis que vous allez dans les rues pour vaquer à vos affaires.

Le lendemain de la presse effroyable dont nous avons parlé dans les premiers volumes de cet ouvrage, le public fantassin, à la vue des cadavres, menaçoit de l'œil & du geste les cochers ; car les voitures avoient occasionné une grande partie du désastre. Les gens à équipages baissoient les yeux dans leurs carrosses ; &, pendant un mois, l'allure des chevaux fut modérée.

CHAPITRE DCCXL.

Orthographe du beau monde.

C'EST, sans doute, sur les enseignes de Paris que les belles dames & les grands seigneurs apprennent l'orthographe. L'écrivain des charniers la sait un peu mieux. Ces chevaliers de l'écritoire sont toujours les confidens des servantes, qui sont plus

véridiques dans la boutique de l'écrivain que dans le confeſſional.

Il y a toujours le ſtyle à quatre ſous, ſix ſous, douze ſous & vingt-quatre ſous. Le ſtyle à quatre ſous & ſix ſous, eſt annexé aux lettres des cuiſinières, tandis que celui de vingt-quatre part, plane & s'élance juſqu'au trône. Celui de douze eſt pour le petit bourgeois & le gentilhomme provincial. Mais depuis qu'on débat les matières politiques, une foule de copiſtes ſont dépoſitaires des projets reſtaurateurs de l'état. Tel veut régir la France dans un regiſtre à *partie double*, comme on fait dans une boutique de la rue Saint-Denis; l'arithmétique y brille plus que l'orthographe. Mais un futur contrôleur-général (tous aſpirent à l'être) a-t-il beſoin de ſavoir la langue? quand il voudra écrire, n'aura-t-il pas ſecrétaires, commis, & le coloriſte? Ces copiſtes rectifient les fautes d'orthographe des adminiſtrateurs du royaume; mais leur doctrine malheureuſement ſe borne là. Nos jolies femmes regagnent en eſprit & en légéreté

ce qu'elles n'ont pas en orthographe ; elles s'en paſſent, & n'en manient pas moins la langue avec une grace infinie, tandis que les lourds grammairiens ne ſavent pas répondre à une lettre. Un maréchal de France en gagne-t-il moins une bataille, parce qu'il ne ſait pas l'orthographe? il n'en a pas même beſoin pour faire des vers, & pour être de l'académie. Concluons que l'orthographe eſt la choſe du monde la plus inutile pour le feu des idées & les charmes de l'élocution. Ainſi le fameux Dupré ſavoit danſer & ne ſavoit pas marcher. Ainſi tel auteur fait écrire & parle mal. Une boutique n'en eſt pas moins achalandée pour offrir une orthographe vicieuſe ; une femme n'en eſt pas moins adorable pour mettre une *s* à la fin d'un *je vous aime*.

CHAPITRE

CHAPITRE DCCXLI.

Milles.

A PARTIR du parvis Notre-Dame, en face de la cathédrale, on a placé, depuis quelques années, des colonnes de mille en mille toises. Le dixième mille se voit à l'entrée de Versailles, près la place.

Le parvis Notre-Dame est donc le point central de toutes les routes du royaume. Ces milles s'étendent aujourd'hui sur presque tous les grands chemins, & vont jusqu'au fond des provinces. Ainsi il n'y a plus de confusion; le nom de lieues, qui étoit trop arbitraire, est remplacé par celui de milles, qui ne laisse aucune équivoque; c'est un embellissement utile & commode. Le fantassin peut mesurer sa marche, & ne point excéder ses forces.

Mais la poste aux chevaux & les messageries

ont profité de ces milles pour multiplier les lieues, & faire payer d'autant plus les voyageurs. La lieue de poſte n'eſt guère que de deux mille toiſes, tandis que celle de Bourgogne étoit de trois mille, celle de Languedoc de quatre mille. On a fait une lieue de poſte dans un clin-d'œil; on change de chevaux lorſqu'à peine ils ſont fatigués. Au bout de trente minutes, nouveau maître de poſte, nouveau poſtillon : ce n'eſt pas une courſe, c'eſt une promenade. Mais ils ſemblent vous faire grace en recevant votre argent; ils ſe plaignent ſans ceſſe, malgré l'augmentation du prix, & quoique le ſalaire des poſtillons ſoit quadruplé.

CHAPITRE DCCXLII.

La Foire aux Jambons.

ELLE a lieu le mardi de la ſemaine-ſainte. De grand matin une foule de payſans des environs de Paris s'aſſemblent dans le parvis & dans la rue neuve Notre-Dame, pourvus d'une immenſe quantité de jambons, de ſauciſſes & de boudins, qu'ils ornent & couronnent de lauriers. Quelle profanation de la couronne des Céſar & des Voltaire!

L'orthodoxe pariſien, exténué par le jeûne, qu'il a ſoigneuſement obſervé pendant le carême, dévore de l'œil ces viandes embellies. Il les prend dans ſes mains, les tourne & les retourne, met le nez deſſus pour les flairer : prends garde d'y mettre la langue, imprudent! l'égliſe te le défend; réprime ta convoitiſe; mais, dimanche prochain, tout te ſera permis; tu en mangeras

du jambon ſaupoudré de ſalpêtre ; tu ſanctifieras le *ſaint jour de pâques*, en te bourrant, comme un canon, de ces mets indigeſtes, dont tu précipiteras la digeſtion par un ruiſſeau de vin frelaté : & voilà l'effet du jeûne ordonné par mandement.

La tentation de prévariquer envers la loi eſt bien plus forte pendant la ſemaine-ſainte que pendant tout autre temps de l'année. Les boutiques de charcutiers ſont brillantes ; la cochonnaille, apprétée ſous mille formes, ſéduit les eſtomacs catholiques ; elle a un air plus ragoûtant dans ces jours ſacrés, où il eſt défendu d'en manger ; elle eſt ſous l'œil & ſous la main des fidèles qui doivent la repouſſer. Quelques malheureux ſuccombent à la tentation publique ; on en a vu qui, ne pouvant attendre le dimanche de pâques, engloutiſſoient furtivement une ſauciſſe le jour même du vendredi-ſaint. Mais ne feroit-il pas de la prudence de voiler ces viandes appétiſſantes, qui font trébucher les foibles ? C'eſt a préſence des objets qui les invite

à la violation du précepte : *Ruimus in vetitum & nefas, audax Iapeti genus.*

O bizarrerie des temps ! quel contraſté entre la pâque du peuple d'Iſraël & celle du peuple pariſien ! Les Hébreux mangeoient un agneau, & les Français mangent l'animal immonde déteſté par les Juifs.

La police a l'œil ouvert ſur le trafic de cette foire. Beaucoup de filous s'y gliſſent, & les exempts viennent y reconnoître les viſages dont ils ont les ſignalemens, tandis que les fidèles paſſent à travers cette armée de jambonneaux, pour aller entendre l'office lugubre des ténèbres.

Il y a enſuite l'inſpection de ces viandes deſſéchées dans les cheminées des environs de Paris ; mais à qui a-t-on confié cette inſpection, d'ailleurs ſage & ſalutaire ? A des hommes intéreſſés à trouver des délinquans, à des charcutiers, jaloux de voir des manans de village uſer du privilége qu'ils ont acheté, de vendre excluſivement la viande de porc. Auſſi, au moindre ſymptôme de corruption, ils ſe ſaiſiſſent des

jambons, saucisses & saucissons ; & malgré les clameurs des paysans, qui s'écrient qu'ils seroient trop heureux de pouvoir manger eux-mêmes les viandes qu'on leur arrache, tout est jeté dans la Seine, de dessus le pont où fut le petit châtelet ; mais les rusés mariniers des environs se tiennent à l'affût ous les arches du pont, & repêchent une partie des jambons précipités. Leur palais impartial les trouve de bon goût, & ils s'en régalent pendant les fêtes de pâques, tandis que les tristes couronnes, abandonnées au gré tranquille des flots séquaniens, s'en vont battre humblement les murs de ce superbe palais de nos rois, où on les voit briller si glorieusement, quelques mois après, sur les fronts académiques.

Ainsi la jalousie de métier anime les syndics de la charcuterie, & les saisies se font avec trop de précipitation. Ce qui contribue peut-être à ne pas faire veiller d'assez près à un pareil abus, c'est que plusieurs de ces charcutiers de campagne se permettent de vendre du foin déguisé

en fauciffes, andouilles, ou cervelas, à l'aide d'une peau trompeufe & menfongère.

Si vous aviez, ami lecteur, une jolie gouvernante; fi, voulant la confoler d'un long jeûne, vous aviez volé à la foire pour y acheter une magnifique andouille; & fi, après cinq heures d'une cuiffon pénible, votre coûteau ne rencontroit que du foin pour la régaler, qu'en penferiez-vous?

CHAPITRE DCCXLIII.

Rumeurs théâtrales.

Il y en a de plufieurs efpèces; elles font tantôt les vives acclamations d'un peuple enchanté, & tantôt les bruyans murmures d'un peuple indigné. Mais obfervez que, dans ces deux cas, il ne jouit jamais, en toute liberté, parmi nous, du droit qu'il achète à la porte, de témoigner fon plaifir ou fon mécontentement. La foldatefque dit

aux flots ſoulevés du parterre : *Huc uſquè venies !*

Chez les Romains, il y avoit trois ſortes d'acclamations ou d'applaudiſſemens. La première s'appelloit *bombi*, parce qu'ils imitoient le bourdonnement des abeilles ; la ſeconde étoit appellée *imbrices*, parce qu'ils rendoient un ſon ſemblable au bruit que fait la pluie en tombant ſur les tuiles ; & la troiſième ſe nommoit *teſtæ*, parce qu'ils imitoient le ſon des coquilles & des caſtagnettes. Tous ces applaudiſſemens, comme les acclamations, ſe donnoient en cadence.

Si les anciens témoignoient avec tant d'enthouſiaſme, aux ſpectacles, le plaiſir que leur procuroient les auteurs ou les acteurs, ils n'exprimoient pas d'une manière moins énergique le mécontentement qu'ils leur donnoient. Les Athéniens ſur-tout, qui l'emportoient ſur tous les peuples, pour la délicateſſe du goût, étoient, par cette raiſon, les plus difficiles à ſatisfaire. Ils ne ſe contentoient point de ſiffler avec

la bouche; le plus grand nombre, pour mieux se faire entendre, portoit des instrumens propres à ce dessein; par exemple, des sifflets composés de sept tuyaux, qui rendoient sept sons différens, en sorte qu'il caractérisoit sa critique par un son varié, plus ou moins fort, du redoutable sifflet: raffinement de l'art dont nous n'avons pas encore imaginé les notes, malgré leur extrême nécessité dans ce siècle.

Je suis de ceux qui regrettent l'ancienne licence des parterres; il en résultoit quelques inconvéniens, mais en même temps les plus grands avantages pour la perfection de l'art des acteurs, & pour la gloire du poète. Une multitude de pièces, qui offensent le goût, & sur-tout l'honnêteté, n'auroient pas été entendues, il y a quarante ans, sur le théâtre de la nation.

A Londres, le public fait la police des spectacles, & elle est bien faite. Le fusil, en gênant la liberté à Paris, n'empêche cependant pas toujours les scènes turbulentes. Le public s'irrite contre l'appareil

des armes ; & le tumulte effréné s'accroît quelquefois des efforts indiscrets des sentinelles, qui, faites pour figurer dans un champ de bataille, sont déplacées dans le temple paisible des muses. Le théâtre semble une prison gardée à vue ; mais quand le parterre a fermenté par degrés, il est difficile d'arrêter son explosion. J'ai vu des jours où le public se sentoit comme un besoin de manifester son indépendance, & réagissoit, comme las de la contrainte, avec une turbulence d'où s'élevoient des clameurs désordonnées.

Je suis fondé à croire que l'image menaçante qu'offre la police des spectacles, ne fait qu'ajouter à l'humeur du public ; qu'il trouble son plaisir, parce qu'il en trouve un plus grand à braver les habits bleus. L'indiscipline a des charmes pour cette jeunesse nombreuse de tout état, dont il est difficile de réfréner la bouillante effervescence. Elle se plaît à faire loi, en dépit des réglemens arbitraires, parce qu'ils attentent à cette liberté dont on doit jouir, au

moins dans les lieux & dans les temps consacrés à l'amusement. Quand la pièce, ou l'acteur déplaît, le public, comme pour regagner son argent, s'abandonne au tumulte de la licence; & l'héroïque tragédie, qui devoit faire couler des larmes, dégénère en farce bouffonne, qui excite un rire universel.

Mais toute cette sédition tombera à neuf heures. Il ne faut qu'attendre; que la garde ne s'en mêle point, tout s'appaisera, & les plus échauffés retourneront tranquillement chez eux, amuser, en soupant, leurs amis, du récit burlesque de la petite guerre civile excitée ce soir-là au parterre.

Une chose vraiment révoltante, c'est de voir la soldatesque maltraiter quelquefois les benins parterriens. On est indigné quand on apprend qu'elle emprisonne des citoyens sans la moindre formalité, & que ce régime militaire s'exerce impunément, malgré les tribunaux de police, qui seuls ont le droit de prononcer sur la liberté individuelle de chaque citoyen. Cet odieux abus alarme

avec raiſon quiconque ſait apprécier le danger énorme qu'il y auroit à laiſſer à des ſoldats, ou à des officiers, une pareille autorité.

Quand quelqu'un trouble le ſpectacle, le ſeul châtiment qu'il mérite, c'eſt d'être mis à la porte, avec défenſe de rentrer ce jour-là dans la ſalle.

Quelquefois le public prend parti pour une actrice. La ville alors ſe diviſe en deux factions, ainſi que le fut jadis Rome, au ſujet des deux pantomimes, Batyle & Pylade. Mais le miniſtère ne doit protéger perſonne. Il doit laiſſer au peuple ſes diſputes innocentes. Auguſte ayant tancé Pylade ſur l'animoſité qu'il témoignoit à ſon adverſaire, le pantomime lui donna une leçon politique, en lui diſant : *Vous êtes un ingrat, ſeigneur ! laiſſez le peuple s'occuper de nos différends.* On jette un tonneau vide à une baleine, afin de l'amuſer, & de la détourner d'attaquer le vaiſſeau même.

Il eſt auſſi injuſte qu'indécent de violenter

le parterre. C'eſt lui qui acquitte la dette de la nation; il accueille les princes illuſtres, les héros couronnés par la victoire. Il fait recommencer l'opéra pour le roi de Suède; il commande une fanfare pour honorer le triomphe de l'innocence; il bat des mains à un général vainqueur & au fils de Monteſquieu. Ce peuple ſent, devine le mérite, & s'émeut par une commotion électrique. Un *parterriana*, compoſé par un homme de goût, feroit un livre très-piquant. Il émane ſouvent de ce tribunal, des arrêts d'une juſteſſe profonde, & quelquefois d'une fineſſe qu'on ne lui auroit pas ſoupçonnée. Il devine ſur-tout, par une ſorte d'inſtinct, les amis ainſi que les ennemis du bien public. Il eſt galant; mais il fait juſtice quand il le faut.

D'ailleurs, n'achète-t-il pas à la porte le droit de dire ſon avis? Il ne vient au théâtre que pour avoir du plaiſir; & ſi le comédien ne remplit pas ſon attente, n'eſt-il pas fondé à ſe plaindre d'un acteur ignorant & pareſſeux, qui lui fait perdre ſon temps

& ſon argent? & ce comédien ſera-t-il à l'abri du reproche, parce qu'il eſt protégé par des baïonnettes? Qu'il appelle donc auſſi des baïonnettes pour le nourrir & pour l'applaudir. Les comédiens veulent-ils reſſembler à l'empereur Néron, qui, lorſqu'il repréſentoit ſur le théâtre, étoit environné de cinq mille ſoldats, nommés *auguſtates*, qui entonnoient ſes louanges, que le reſte des ſpectateurs étoit obligé de répéter ſous peine de mort?

Il faut convenir que nos parterres ſont maintenant compoſés de manière à ne plus mériter la prépondérance qu'ils avoient ſur le ſort des ouvrages du temps de Corneille & de Racine.

CHAPITRE DCCXLIV.

Fait pour aller à tout.

EXPRESSION nouvellement accréditée depuis que les femmes ſe mêlent de toutes les affaires, veulent faire depuis un miniſtre juſqu'à un commis des fermes, juſqu'à un donneur d'eau bénite. Elles parlent inceſſamment de l'élévation *prochaine* de leurs protégés ; elles exaltent leur mérite : on diroit qu'elles connoiſſent la cour. Ces femmes-hommes vont, viennent, ſont partout.

On croiroit, à les entendre, qu'on choiſit avec trop peu de ſoin les hommes en place. Elles ſemblent ſe charger du choix ; & avec tout cela que ſavent-elles ? devinez.

Elles ſont élevées pour le monde, dans un cloître ; elles ſe marient ſans connoître

leurs maris ; elles ſont mères ſans connoître leurs enfans ; elles paſſent leur vie à la toilette, à table, au jeu, au ſpectacle, à ſe faire écrire aux portes.

Dans le grand monde, il y a plus de femmes impertinentes que d'hommes impertinens ; c'eſt le contraire dans la bourgeoiſie.

Les petites maiſons ne ſont pas anciennes ; mais, depuis long-temps, elles n'ont plus l'air de myſtère ; les petits ſoupers ſe font tout bonnement chez ſoi.

CHAPITRE DCCXLV.

Abus de la ſociété.

La ſociété tue la ſociété. Rien de plus vrai que cet axiome. Les deux ſexes, à force d'être réunis, ont éteint toute l'impreſſion qu'ils doivent faire l'un ſur l'autre. On n'eſt plus

plus *amoureux* ; on n'a que des *fantaisies*. Rien de plus rare qu'une vraie passion. Or, du temps qu'en France l'amant battoit sa maîtresse, & que le père de famille battoit sa femme, sa fille, sa servante, l'amour régnoit encore : car, battre ce qu'on aime, lui donner quelques soufflets, voilà le secret du cœur vivement épris, & les preuves d'un grand amour. Ces petites injures, on les répare avec usure par des larmes brûlantes & par des flots de tendresse. Quiconque n'est ni jaloux ni colère, ne mérite pas le titre d'amant; il n'y a point d'amour sans ces fureurs momentanées, qui se transforment en plaisirs vifs & en voluptés nouvelles.

Les femmes de nos jours sont indépendantes; elles ne veulent pas même être grondées, encore moins battues. Les infortunées! elles ne connoissent pas tout le prix d'un soufflet qu'applique l'amoureuse colère, l'avantage inappréciable d'une robe déchirée. Elles perdent les inconcevables baisers de l'amour. Combien elles sont

ennemies d'elles-mêmes ! A la moindre réprimande elles crient *ſéparation ;* & faute d'être battues, elles ſont réduites aux langueurs de cette froide galanterie, qui ne remplace jamais les tranſports véhémens de la paſſion. Oui, il vaudroit mieux, pour leurs attraits, qu'on leur arrachât quelques cheveux, que de leur parler trop librement. Elles feroient alors & plus céleſtes & plus reſpectées.

Que nos Pariſiennes liſent le *Code des Gentoux ;* elles verront *qu'une femme, maîtreſſe de ſes actions, ſe comporte toujours mal pour ſon propre bonheur ;* & qu'un homme doit, le jour & la nuit, contenir tellement ſa femme, qu'elle ne puiſſe rien faire de ſa propre volonté. Les maris n'auront pour leurs femmes qu'un ſentiment froid, tant que celles-ci, au lieu de ſe ſoumettre à quelques coups, (jamais dangereux, quelques violens qu'ils ſoient) porteront leur *réclamation* en juſtice, pour une chiquenaude ou une égratignure amoureuſe ; elles auront beau *galantiſer*, rien

n'égale ici-bas l'heureux destin d'être battue & aimée. Les Grecs & les Romains, qui nous valoient bien, battoient leurs femmes & leurs maîtresses ; car le plus grand vice de l'amour, c'est la langueur, la tiédeur. Les rares plaisirs de la volupté veulent être conquis au milieu des tempêtes & des orages ; & la femme qui n'entendra pas ceci, ne méritera pas même un *madrigal à la Florian*. Qu'elle reste familière avec tous les hommes, elle sortira de la vie sans avoir connu l'amour.

Aussi la rouerie n'a-t-elle eu entrée en France que par les femmes ; ce sont elles qui ont formé ces aimables roués, qui, pour récompense, les apprécient à leur valeur. Autrefois on complimentoit les femmes, on les accabloit de soins, de prévenances. Jamais le *cavalier* ne quittoit sa dame ; la galanterie étoit un culte perpétuel. Aujourd'hui on se sépare lestement des femmes, même dans un bal. On les laisse seules ; & les jeunes gens forment des grouppes, où ils parlent de ces mêmes

femmes délaiſſées en pleine liberté maſculine. Le plus jeune homme annonce qu'il ne ſe gêne point pour les femmes. Il quitte la converſation ou la dame, pour aller jouer au billard ou lire dans un coin.

A la cour, le centre de la politeſſe, des égards, & où l'on rendoit aux femmes un hommage perpétuel; à la cour, on paſſe, pour ainſi dire, devant elles ſans les ſaluer. L'ironie eſt la figure favorite des jeunes gens. Ce changement dans nos mœurs a une date récente.

CHAPITRE DCCXLVI.

Place du Louvre.

En face de cette ſuperbe colonnade que tout étranger admire, on voit beaucoup de vieilles hardes, qui, ſuſpendues à des ficelles, & tournant au vent, forment un étalage hideux. Cette friperie a tout à la

fois un air fale & indécent. Là, tous les courtauds de boutique, les maçons & les porte-faix vont fe recruter en culottes, qui ont manifeftement fervi. Les neuves y font de contrebande ; il y en a de toutes formes, de toutes couleurs & de toute vétufté, expofées aux chaftes regards du foleil & des jolies femmes, foit anglaifes, foit italiennes, foit efpagnoles, qui ne peuvent admirer le périftile du louvre, fans voir en même temps ces échoppes fi ridiculement ornées.

Un calife, (il s'appelloit je ne fais plus comment) vit un jour, des fenêtres de fon palais, de vieilles hardes mal lavées, qu'on faifoit fécher au foleil fur des terraffes. Il fit jeter en moule quelques centaines de balles d'or, prit une arbalêtre, & s'amufa à percer ces pauvres habillemens, de manière qu'il donnoit au propriétaire de quoi en avoir de neufs. Ce trait m'a toujours plu.

Sur cette même place, une marchande de pommes, douée d'un grand caractère de

charité, adopta deux enfans malheureux, quoiqu'elle en eût déjà neuf à nourrir. Elle pourvut à tous leurs besoins, les confondant avec les siens propres. Cette bienfaisance héroïque fut remarquée lorsqu'elle n'y songeoit pas; & elle reçut publiquement le tribut d'éloges & de secours que méritoit une générosité si rare dans un rang qu'on dit abject.

Des parasols chinois, en toile cirée, de dix pieds de haut, mais grossièrement travaillés, servent d'abri à cette multitude de fripiers, étalant là des nippes, ou plutôt des haillons. Lorsque ces parasols sont baissés la nuit, ils forment, dans l'obscurité, comme des géans immobiles, rangés sur deux files, qu'on diroit garder le louvre. Quand on n'est pas averti, on recule dans les ténèbres au premier aspect; & l'on ne sauroit deviner ce que c'est que ces fantômes.

Il est reconnu que les miasmes contagieux de différentes maladies, se propagent surtout par les étoffes de laine. On vend, au lieu de les brûler, les hardes de ceux

qui meurent de phthisie, de pulmonie, de consomption. Les fripiers les achètent pour les revendre; & l'habit infecté passe sur le corps sain d'un pauvre ouvrier, qui, loin de toute idée physique, gagne, par le contact de l'étoffe, une maladie dont il étoit exempt. Cette imprudente permutation d'habillemens entretient, parmi le peuple, une foule de maux cachés, & dont il est loin de découvrir l'origine.

Une charitable ordonnance de police viendroit à propos pour soumettre toutes ces hardes à une sorte de désinfection, en les faisant passer, ou par le feu, ou par l'eau, ou par des aromates; mais la pauvreté se dispute ces lambeaux qui ont appartenu à d'autres pauvres; & le trafic de ces misérables vêtemens offre une plus grande concurrence à raison du bas prix. On peut s'en convaincre, en voyant plusieurs acheteurs pour tel vêtement indispensable; & le plus rebutant à l'œil ne reste pas abandonné.

Au milieu de cette foule, qui ne sait pas qu'elle achète des poisons cachés, on vend

du café en plein air. Tandis que le limonadier, dans sa boutique de glace, vous vend la tasse de café cinq sous, de petits détailleurs tiennent, sous ces parasols chinois, une fontaine de fer-blanc, garnie d'un robinet, versent le café à la populace; il est toujours au lait. Le porte-faix, le manouvrier, la femme de la halle, qui n'ont pas le temps de s'asseoir, le prennent debout. Les limonadiers, armés de leurs priviléges, vouloient chasser ces utiles détailleurs, ainsi que l'opéra chasse tous les chanteurs; mais enfin la philosophie a tellement prévalu chez les hommes en place, qu'on a laissé le peuple déjeûner sous ses fardeaux, & boire, sans déplacement, son café à deux sous la tasse. C'est un beau & rare triomphe sur les priviléges exclusifs; & je me plais à le consigner dans les annales de la liberté civile.

Nous avons des places publiques; mais l'on ne s'y promène point. Il y a du gazon devant l'hôtel des invalides, devant la colonnade du louvre, au milieu du louvre; mais défense de s'y asseoir & de s'y reposer.

Ce verd gazon eſt là uniquement pour réjouir la vue de M. le gouverneur. De fortes barrières & des ſentinelles gardent ces gazons. L'eſprit public n'eſt pas connu en France.

On n'approche point de la ſtatue de Henri IV ; elle eſt entourée de grilles offenſives. Juvénal parle d'une ſtatue de bronze à Rome, dont le peuple avoit uſé les mains à force de la baiſer : ici, le peuple paſſe, & ne peut que regarder la ſtatue du monarque, dont il baiſeroit avec reſpect le piédeſtal.

CHAPITRE DCCXLVII.

Pâté d'imprimerie.

Les lettres mobiles, qui forment les mots d'un livre, ſont d'une compoſition qui tient le milieu entre le fer & le plomb. Le blanc, ou eſpace, met une diſtance

entre chaque mot ; mais il arrive quelquefois que ces lettres arrangées en pages, viennent à ſe déjoindre, parce que les bois qui les tenoient en reſpect, ſe deſſéchant ou ſe dérangeant, occaſionnent leur chûte. Alors elles forment, dans leur déſordre, ce que l'on appelle un *pâté* : tout eſt brouillé ; & dès-lors les apprentis enlèvent les eſpaces qui ſéparent les mots, & arrangent les lettres indiſtinctement. Ce *pâté*, ainſi recompoſé, forme un aſſemblage de lettres qui offrent un véritable chaos.

Un apprenti, un jour de fête, ſeul dans l'imprimerie, s'aviſa, pour s'amuſer, d'imprimer un exemplaire du *pâté;* & puis examinant l'ouvrage indéchiffrable, il lui vint dans l'idée d'en faire une affiche au coin d'une rue.

C'étoit dans un temps où les placards tenoient toute la police en mouvement. La multitude s'arrête, veut lire ; & ne pouvant y rien comprendre, s'attroupe pour deviner ce que cela pouvoit être. On invoque le Cicéron du quartier, qui y perd ſon latin.

Le commiſſaire arrive, & n'y comprenant rien lui-même, imagine la ſatyre la plus effrénée. Il couvre reſpectueuſement du pan de ſa robe l'affiche prétendue ſcandaleuſe. On la détache avec le plus grand ſoin, pour la porter au lieutenant de police. L'inſpecteur & les exempts forment un rempart, & empêchent les regards de la multitude de ſe porter ſur l'imprimé. On le tourne du côté blanc comme pour voiler la ſcélérateſſe du noir. Que dit cette affiche? on n'en fait rien; & conſéquemment cela ſignifie les choſes les plus monſtrueuſes. Telle eſt la logique des exempts & des inſpecteurs.

Ils arrivent en tremblant chez le magiſtrat, dépoſent l'imprimé. Tous les déchiffreurs, les algébriſtes ſont mandés. On épuiſe les combinaiſons : oh ! c'eſt la langue du diable; mais cette langue dit beaucoup. Chacun haſarde ſes conjectures. Il y a une infernale malice ſous ces mots; car enfin ce ſont des lettres françaiſes. L'imagination enfante bien vîte un libelle diffamatoire contre des perſonnes ſacrées, & pis encore.

A force de soins & de recherches on découvre le petit apprenti; on l'arrête; on le mène devant le lieutenant de police, qui l'interroge.... *Eh! Monseigneur,* répondit-il en riant, *c'est un pâté d'imprimerie.*

CHAPITRE DCCXLVIII.

Tueries.

Il s'écoulera encore du temps avant qu'on soit venu à bout de placer les tueries hors de la ville, ainsi que cela se pratique à Strasbourg, & dans plusieurs villes du royaume, où les municipalités ont conservé leurs priviléges.

La manière d'assommer les bœufs expose à des accidens. L'animal furieux s'échappe, & renverse tout ce qui se trouve sur son passage. On en a vu un entrer dans la boutique d'un miroitier; & là, se croyant au milieu de son troupeau, vouloir passer à travers

chaque glace. Ce fut tout à la fois un ſpectacle alarmant & riſible. Les glaces où ſe miroit le terrible animal, miſes en pièces, & ſes cornes redoutables mille fois répétées, effrayoient la foule, & faiſoient croire, à quelque diſtance, que trente bœufs s'étoient réfugiés à la fois dans la boutique du pauvre miroitier.

Un autre entre à Saint-Euſtache, au milieu du ſervice divin, mêlant ſes mugiſſemens au chant des vêpres, renverſant chaiſes & fidèles; & pour le faire ſortir du temple qu'il profanoit & qu'il enſanglantoit, on fut obligé d'appeller des bouchers, qui amenèrent d'autres bœufs pour inviter l'animal dangereux à quitter ce ſaint aſyle. Les prêtres, cantonnés dans le chœur, ne pouvoient offrir que des bénédictions aux dévots aſſiſtans, qui, bleſſés au pied des autels, métamorphoſoient le bœuf, dans leur effroi, en émiſſaire de la colère divine.

Il ſeroit d'une ſage police de preſcrire aux bouchers la manière tout à la fois la plus ſûre & la plus prompte de tuer les

animaux. Il n'eſt ni bon ni ſage d'égorger l'agneau ſous les yeux de l'enfance, de faire couler le ſang des animaux dans les rues. Ces ruiſſeaux enſanglantés affectent le moral de l'homme, ainſi que le phyſique : il s'en exhale une double corruption. Qui ſait ſi tel homme n'eſt pas devenu aſſaſſin en traverſant ces rues, & en revenant chez lui les ſemelles rouges de ſang ? Il avoit entendu les gémiſſemens des animaux qu'on égorge vivans ; & peut-être dans la ſuite fut-il moins ſenſible aux cris étouffés de celui qu'il avoit frappé.

Je reprocherai toujours aux Suiſſes d'égorger le porc devant leurs portes, de plonger leur couteau dans la gorge de l'animal devant les enfans aſſemblés, de recueillir le ſang qui s'écoule, de renouveller ce ſpectacle autant de fois qu'il y a de maiſons dans la ville, d'en faire une eſpèce de fête. Comment dans de ſi petites villes, lorſque les Suiſſes n'ont que deux pas à faire pour être dans la campagne, conſentent-ils à remplir leur voiſinage de ces cris perçans,

qui imitent quelquefois des voix humaines ? Comment, dans certains mois, n'entend-on du matin au soir que cette horrible musique, tandis qu'ils échangent entr'eux le sang de l'animal, dont ils forment, tout fumant encore, de mauvais boudins, détestablement assaisonnés ?

Ces supplices & ces douleurs frappent plus dans une petite ville que dans une grande. On diroit qu'à Neufchâtel en Suisse chaque habitant mange son porc tous les jours, tant ces tueries sont multipliées dans une certaine saison. Dans la ville de Strasbourg, au contraire, jamais vous n'entendez les gémissemens d'un animal; jamais vous ne voyez couler une goutte de sang: l'habillement des bouchers n'offre pas une seule tache, & vous traversez les boucheries sans que l'odorat soit blessé.

J'ai remarqué, dans mes voyages, que quand le corps municipal n'avoit pas trop perdu de son autorité, la police embrassoit des détails utiles; & j'ai vu le contraire lorsque le régime politique étoit différent.

Quatre-vingt-douze mille bœufs, vingt-quatre mille vaches, cinq cents mille moutons, voilà la consommation annuelle de la capitale. Calculez le nombre que cela fait au bout de cent ans. Joignez-y vingt-deux mille dépouilles mortelles, pour les cimetières, & voyez si cette terre est engraissée, & comme elle doit abonder un jour en terre calcaire, produit égal, hélas! des ossemens humains & des ossemens d'animaux.

Les charcutiers, bouchers du second ordre, dont la hache & le couteau ne s'exercent que sur les malheureux compagnons d'Ulysse, avoient aussi jadis la louable habitude d'égorger leurs victimes, & de les brûler devant leurs portes. Si le sang réservé pour les boudins n'inondoit pas les ruisseaux, en revanche ils étoient en possession d'enfumer tout le voisinage avec la paille destinée à leurs fréquens autodafés. Enfin, en la considération de quelques particuliers qui se sont plaints, & à l'instigation de quelques autres qui y trouvent leur intérêt, les cochons n'ont pas été assommés, égorgés,

ni

ni brûlés publiquement. L'hiſtoire des variations, ou pour mieux dire, le dénombrement des lieux différens où il a été tour-à-tour ordonné, défendu ou permis de les aſſaſſiner, n'eſt pas de notre ſujet, & encore moins la pauvreté qui y a donné lieu. Toujours eſt-il vrai que le public y a gagné de n'être plus enfumé ſi gratuitement. On devroit bien établir une amende ſur les bouchers ou rôtiſſeurs qui égorgeroient des animaux en public, ou qui offriroient un ſpectacle de ſang autour de leurs demeures. Cet impôt eſt dicté par la nature elle-même qui abhorre le ſang, & qui, ſi elle eſt malheureuſement forcée d'être barbare, devroit faire tous ſes efforts pour pouvoir au moins ſe le cacher à elle-même.

CHAPITRE DCCXLIX.

Signalement.

Si la police se trompe dans quelques circonstances, (& elle se trompe quelquefois par les petites cupidités des inspecteurs, qui sont dans leur quartier les lieutenans de police) si la police a ses erreurs & ses faux calculs, il faut considérer qu'elle a presque le régime militaire; mais comme le bien naît du mal, elle moissonne à coup sûr ces êtres violens & féroces, qui arrivent de tous les pays & de toutes les provinces, ces perturbateurs de l'ordre, qui pensent être à l'abri des recherches dans cette capitale immense. On les suit; mais on les laisse aller quelque temps, pour observer leur genre de vie; ainsi que pour bien connoître un coursier, on lui laisse sur le pré tous ses mouvemens libres.

Quand un homme eſt *ſignalé*, il ne peu plus faire un pas ſans être ſuivi; livré aux mouches, il a beau modérer ſa marche ou l'accélérer, un œil ſûr & infatigable l'environne & ne l'abandonne point. Il eſt reconduit tous les ſoirs chez lui. Quelquefois, pour ſe dérober, il entre dans une porte cochère; & quand il ſort, il voit un homme qui rentre. Il croit alors avoir mis en défaut les mouches; il en a ſix au lieu d'une. Si, paſſé le coin d'une rue, il s'arrête court, collé contre l'angle, on paſſera à dix pas de lui ſans le regarder; mais ſi, impatienté ou furieux, il prend à la gorge une de ces mouches, elle ſe laiſſe battre, jette un coup-d'œil à un paſſant, & ſemble prendre la fuite. Ce paſſant ne déſempare point la rue; c'eſt alors un enchaînement d'Argus. La rapidité de la courſe, ou la lenteur raiſonnée, ne dérobent point celui dont on ſuit les pas; il lui faudroit l'anneau de Gigès; encore la mouche diroit-elle: *il eſt diſparu là.*

Un étranger s'étant apperçu que des mouches paſſoient ſucceſſivement devant

lui, & le ſignaloient, tira de ſa poche ſon adreſſe, & la leur donna. *Très-bien !* dit l'un; *mais vous déménagez après-demain.* Cela étoit vrai.

On a enflé la liſte de ces hommes uniquement occupés à ſuivre les actions des autres; c'eſt une erreur utile à la police: tandis qu'on s'imagine que tout eſt peuplé d'eſpions, elle en a moins à payer, & la langue des babillards indiscrets devient plus circonſpecte.

Cette inquiſition, qui peut avoir ſes abus, produit la ſûreté publique; & ce grand avantage, cet avantage ineſtimable, qui nous place, pour la tranquillité particulière, au-deſſus des habitans de Londres, ne ſauroit ſubſiſter ſans les mouchards.

La police découvre, dans certaines ames, des inclinations dangereuſes, qui les meneroient promptement aux forfaits. Tel caractère tourne déjà au crime; il eſt temps de le ſequeſtrer de la ſociété; & quoique ce ſoit un jugement très-délicat à porter, il eſt impoſſible néanmoins d'abandonner le

châtiment aux formes reçues dans les tribunaux ordinaires.

Ce qui manque à la police, selon moi, c'est un tribunal. Plusieurs magistrats devroient prononcer lorsqu'il s'agit de l'emprisonnement établi pour prévenir les crimes. Un inspecteur, un exempt, un commis, tiennent lieu de magistrats ; & comme ils n'ont point ces règles fines & ces principes juridiques, qui sont l'essence de la magistrature, leurs propres passions les égarent, & le chef de la police est trompé.

N'a-t-on pas vu un inspecteur qui mettoit des mouchoirs dans la poche de tel pauvre jeune homme, & qui l'arrêtoit ensuite comme filou? N'en a-t-on pas vu un autre commander une édition scandaleuse, faire ensuite le bon valet, le vigilant inquisiteur, tandis qu'il étoit l'auteur du délit ?

Rien ne change plus le cœur de l'homme que d'avoir en main une petite autorité ; il l'enfle, il la fait servir à son intérêt ou à ses caprices ; il s'enorgueillit de ce petit pouvoir devant ses voisins, devant les ignorans

& les gens crédules. On diroit, à l'entendre, qu'il dispose des premiers ressorts. C'est la manie, c'est le ridicule des agens du ministère. Point d'inspecteur qui ne fasse quelquefois dans son quartier le magistrat, point d'exempt qui ne se dessine en colonel. La police enfin a toujours l'air un peu insolent.

Eh! pourquoi n'auroit-on pas une chambre particulière dans une partie aussi importante de l'administration, lorsque l'on a des cours des aides, des chambres des comptes, des cours des monnoies, &c.? Pourquoi confier la plus terrible des puissances à un seul homme, ordinairement absorbé dans une foule de fonctions dont les rapports sont étendus? La marche n'en seroit pas moins prompte, moins décisive; mais il y auroit des règles & des formes qui arrêteroient l'influence d'une foule de passions étrangères & subalternes.

C'est le lendemain d'une bataille que l'on connoît au juste le nombre des morts & des blessés. C'est à la retraite d'un lieutenant

de police que les cris accusateurs révèlent ses délits obscurs. C'est donc le moment de le juger lorsqu'il quitte sa place ; on n'y manque pas ; il peut entendre son arrêt. Il n'y a point de place à Paris qui exige une probité plus ferme, une équité plus scrupuleuse, parce qu'il peut envelopper dans les ténèbres (tant que dure son pouvoir ou son crédit) une foule d'erreurs ou de petites malversations. Il n'y en a point enfin où il soit plus nécessaire d'avoir une ame composée d'élémens divers, qui semblent se combattre : justice, pitié, hardiesse, circonspection, fermeté, miséricorde, activité, patience.

CHAPITRE DCCL.

Manufacture royale des glaces.

QUAND une courtisanne, pour multiplier ses attraits, s'enferme, sur un sopha, dans un cabinet de glaces; quand un élégant se place entre quatre miroirs, pour voir là si sa culotte est collée sur sa peau, & rapprocher son habillement étroit & serré des modes les plus immodestes, (car les jeunes gens aujourd'hui *font la belle cuisse*) ces êtres, voués à la débauche & à la molle oisiveté, ne songent pas à la sueur de sang qui a arrosé le poli de ces glaces, où ils contemplent leur mondaine figure. La luxure endurcit les cœurs, & ravit à l'homme les idées touchantes & instructives, qui le rameneroient vers ses semblables.

Oh! qui peut calculer les durs soupirs

que coûtent à tant d'ouvriers ces miroirs que nous plaçons par-tout, & qui forment le principal luxe de nos demeures? Entrez avec moi dans l'attelier où l'homme s'eſt ſoumis à des travaux auxquels un tyran n'auroit oſé le condamner! L'attelier vous ſurprendra par ſa grandeur, par la multiplicité des roues & des moëllons, que plus de quatre cents ouvriers, rangés ſur des lignes parallèles, font gliſſer & pirouetter ſur les glaces pour les doucir. On admire enſuite l'ordre, la ſymétrie de ce grand enſemble; mais bientôt le bruit des roues miſes en mouvement, les efforts violens, les contractions effrayantes de tous les membres de l'ouvrier qui halte, ſouffle, ſue, s'excède pour donner de l'éclat & de la tranſparence à une maſſe de ſable vitrifiée, portent la commiſération & la pitié au fond des ames les plus endurcies. Plus d'un ſpectateur ſent ſes yeux s'emplir de larmes à la vue de ce labeur infernal, & de l'infortuné que la fatale néceſſité ſemble y attacher avec ſes clous de diamans.

C'eſt à Saint Gobain en Picardie que l'on coule les glaces. Elles arrivent en bateau par l'Oiſe à Paris. Elles ſont alors brutes, ternes & ondulées.

Le volume d'une glace décide du temps qu'il faut employer à la doucir; & les moindres exigent encore trois jours entiers de travail. La manufacture des glaces fournit les plus grandes que l'on connoiſſe; elles vont juſqu'à cent-vingt pouces de grandeur. Que d'angoiſſes, que d'efforts pénibles juſqu'à ce qu'elles acquièrent cet éclat, cette netteté, cette belle couleur d'eau, qui flatte l'œil ſi agréablement !

Heureux les Maures qui n'ont pas de mots pour exprimer *glaces* & *vitres*, parce qu'ils n'en font aucun uſage ! S'ils ne peuvent croire à la répétition de leur figure, ils ne ſont pas ſoumis à ces opérations rudes & mal-ſaines, qui fatiguent parmi nous nombre d'hommes, & même des femmes de tout âge. Les nègres n'expriment pas de leurs corps une ſueur auſſi douloureuſe.

On ne peut renouveller l'air dans les

atteliers, parce qu'il donneroit à la potée un mordant qui laifferoit fur les glaces des raies qu'il feroit difficile de faire difparoître.

Il eft à propos ici de parler du danger que courent les ouvriers dans la mife au tain. Il faut que pendant la durée de chaque opération ils retiennent leur haleine, parce que le mercure, qui fe volatilife d'une manière fi imperceptible, s'infinue abondamment à travers tous les conduits naturels. Ils font obligés, pour en arrêter en partie les effets, de fe laver chaque fois les mains, la bouche, les yeux avec de l'eau fraîche, & d'en refpirer par les narines. Malgré ces précautions, tous leurs membres font dans un continuel tremblement. Les carreaux de l'attelier du tain font rongés & déchauffés par le mercure. Jugez de l'impreffion qu'il fait fur les corps!

Mirez-vous préfentement, hommes efféminés, & fouriez à votre figure! Ce poli qui reflète vos graces, s'eft fait fous les bras du dur travail & de la misère gémiffante. Au lieu de votre phyfionomie, apper-

cevez dans ces glaces la mine hâve, hideuſe, famélique & décharnée de ces malheureux ouvriers. Eh ! ne les voyez-vous pas les bras amaigris & nus, le front deſſéché & trempé d'une ſueur ſanguinolente! Voilà l'ouvrage de votre luxe, dévorateur de l'eſpèce humaine.

Oſez donc encore, vils libertins, reproduire les ſcènes de la débauche devant ces glaces pures, qui devroient du moins conſerver par miracle ces images honteuſes, pour révéler votre turpitude, votre dégradation, & éterniſer votre opprobre. Ah ! ſi une glace s'imprimoit une fois de vos obſcénités, vous n'oſeriez plus vous-même y reporter vos regards. Songez aux infortunés qui ont poli ces miroirs, & vous y ferez entrer alors des images de charité, de décence & de vertu.

Dans les chaleurs de l'été, les curieux qui viennent viſiter les atteliers, ne peuvent y reſter plus d'un quart d'heure; une vapeur tiède, infecte, lourde, épaiſſe, les ſuffoque: ils ſe retirent, en ſe bouchant le nez, de ces

immondes cloaques, où l'air eſt ſi rare, qu'on croit être ſous le bocal de la machine pneumatique. Un homme très-robuſte peut gagner trois livres par jour dès ſon entrée à la manufacture; mais auſſi cet homme perd en moins de ſix mois la moitié de ſes forces, & puis ſa ſanté dépérit par degré, tant par la fatigue d'un travail qui abſorbe & qui tue, que par l'inſalubrité de l'air. Lorſqu'un ouvrier a le malheur de caſſer ſa glace, on équarrit les morceaux, & on lui retient ſur ſa paie le ſurplus de ſa valeur. O calcul impitoyable ! eh ! qui compte ainſi? Ceux qui font une immenſe fortuneſur ce labeur écraſant.

Il ne ſe paſſe point de ſemaine ou de mois ſans qu'on apprenne qu'un homme s'eſt bleſſé, ſoit en tombant avec ſa glace, ſoit en la poliſſant. Quelles plaies ! elles effraient la chirurgie. On ſe ſert du diamant pour équarrir les glaces, & cette opération exige beaucoup de dextérité.

Outre Saint-Gobain, la vorace manufacture poſsède encore deux établiſſemens ; l'un à

Cherbourg, l'autre à Tourleville. Tous ces établissemens épuisent le bois des forêts qui les environnent.

Je ne parle pas du *bizeau* des glaces, parce qu'on ne peut rester long-temps à voir ce travail sans avoir les oreilles déchirées par le bruit assourdissant de ces glaces, qu'un ouvrier promène sur un rondeau de fer, où il étend du sable fin & de l'émeri, pour en unir les bords.

C'est le directeur en chef qui estime les glaces ; les marchands les achètent ensuite. Un particulier, s'il n'est tapissier ou miroitier, ne peut faire emplette de glaces à la manufacture. Le tarif n'empêche pas toujours d'être trompé sur leur valeur; si on ne peut l'être relativement à leur volume, des *bouillons*, des *filets*, des *ondes*, échappent souvent à l'œil de l'acheteur inexpérimenté; & le miroitier, rusé de son métier, a soin, pour pouvoir vendre ses glaces, de leur donner, dans sa boutique, telle inclinaison au jour, qui empêche d'en remarquer au premier aspect les différens défauts.

Cet établiſſement jouit d'un privilége excluſif ; il aſpire des millions ; car on parle aujourd'hui tranquillement de cinquante mille écus de glaces pour meubler tel château. Bientôt le boudoir de la marchande de draps ſera tout en glaces ; & où n'en met-on pas ? Dans des alcoves, des paſſages d'eſcalier, des garde-robes, &c.

Ames innocentes ! mirez-vous dans le cryſtal des fontaines ; ne liſez point ce chapitre, & méconnoiſſez à jamais mon livre.

CHAPITRE DCCLI.

Rue Vivienne.

Il y a plus d'argent dans cette ſeule rue que dans tout le reſte de la ville ; c'eſt la poche de la capitale. Les grandes caiſſes y réſident, notamment la caiſſe d'eſcompte. C'eſt là que trottent les banquiers, les agens de change, les courtiers, tous ceux enfin

qui font marchandiſe de l'argent monnoyé. Comme toute leur ſcience conſiſte à acheter à bas prix des uns, pour vendre cher aux autres, tout favoriſe leur cupidité. La diverſité immenſe des beſoins travaille tellement les habitans de la capitale, qu'il faut inceſſamment recourir à ces tourmenteurs de fonds. Ils uſent d'un jargon myſtérieux, & ſe gardent bien de le ſimplifier, parce que ſi le peuple entendoit cette langue d'agiotage, il feroit lui-même ſes affaires.

Toutes les affaires ſont des affaires de finances; mais le peuple eſt conſtamment dupe du calculateur ; c'eſt une eſpèce de fléau moderne. Un pays eſt malheureuſement agité, lorſque le financier y donne des loix; toutes les fortunes alors éprouvent des convulſions plus ou moins grandes.

Ce qui compoſe l'agiotage, & toute cette race ennemie de la ſainte agriculture, ſe loge aux environs de cette rue, pour être plus à portée des autels de Plutus. Les catins y ſont plus financières que dans tout autre quartier, & diſtinguent un ſuppôt de

la

la bourſe à ne pas s'y tromper. Là, tous ces hommes à argent auroient beſoin de lire plus que les autres, pour ne pas perdre tout-à-fait la faculté de penſer; mais ils ne liſent point du tout; ils donnent à manger à ceux qui écrivent, en ne concevant pas trop comment on exerce un pareil emploi. Le livre le plus précieux pour un financier c'eſt l'*Encyclopédie ;* d'abord, parce que ce livre eſt *cher*, & enſuite parce qu'il a entendu dire que cet ouvrage volumineux avoit rapporté *de l'argent*. Tous les habitans de cette rue ſont à la lettre des hommes qui travaillent contre leurs concitoyens, & qui n'en éprouvent aucun remords; ils ne ſe doutent ſeulement pas eux-mêmes à quel point ils ſont coupables aux yeux des vrais citoyens, pour avoir occaſionné depuis trente ans les grands maux de la patrie.

Les capitaliſtes habitent de préférence ce quartier opulent, d'où n'approche jamais la misère, qui ſe réfugie ailleurs. Qu'eſt-ce qu'un capitaliſte, me dira-t-on? Eſt-ce une bonne tête, une tête ſenſée, un homme

de génie? Non, c'eſt un homme qu'eſcortent cinq ou ſix millions, & qui frappe dans les affaires avec cette maſſue irréſiſtible. Voilà un capitaliſte!

CHAPITRE DCCLII.

Cimetière fermé.

Nous avons dit que l'on dépoſoit dans le cimetière des Innocens, ſitué dans le quartier le plus habité, près de trois mille cadavres par année. On y enterroit des morts depuis Philippe-le-Bel. Dix millions de cadavres au moins ſe ſont diſſous dans un étroit eſpace. Quel creuſet! Un marché, où l'on vend des herbages & des légumes, s'eſt élevé ſur ces débris de l'eſpèce humaine. Je ne le traverſe point ſans réflexion. Oh! quelle hiſtoire ſortiroit de cette enceinte, ſi les morts pouvoient parler! Que dit la

nôtre en comparaiſon de tous ces faits oubliés, & de ces divers caractères effacés dans la nuit des ténèbres ? Nous ne ſavons rien ſur nos ancêtres.

L'infection, dans cette étroite enceinte, attaquoit la vie & la ſanté des habitans. Les connoiſſances nouvellement acquiſes ſur la nature de l'air, avoient mis dans un jour évident le danger de ce méphitiſme qui régnoit dans pluſieurs maiſons, & qui pouvoit acquérir de jour en jour plus d'intenſité.

Les réclamations générales, les arrêts du parlement de Paris, les vœux des magiſtrats, n'ont pu opérer la ſuppreſſion des cimetières, parce que cet abus, intimement lié à des cérémonies religieuſes, avoit des racines que la légiſlation même ne put extirper tout-à-coup.

Mais le cimetière des Innocens exhalant un méphitiſme reconnu de pluſieurs phyſiciens, devint un juſte objet d'alarmes pour le gouvernement; & après pluſieurs efforts, pour concilier des intérêts divers, le cime-

tière fut enfin fermé, non ſans peine; car le bien en tout genre eſt ſi difficile à faire!

Le danger étoit imminent; le bouillon, le lait, ſe gâtoient en peu d'heures dans les maiſons voiſines du cimetière; le vin s'aigriſſoit lorſqu'il étoit en vuidange; & les miaſmes cadavéreux menaçoient d'empoiſonner l'atmoſphère.

Il étoit temps qu'on élevât une barrière contre la vapeur méphitique que cet antre de la mort exhaloit; car le gaz cadavéreux eſt un poiſon énergique, qui porte ſur l'économie animale, & corrompt tous les corps animés qu'il touche. Son action ſur les ſubſtances organiſées eſt effrayante; cette humidité cadavéreuſe, pour peu que la main la touche, ſurpaſſe les ſucs des végétaux vénéneux; car elle agit mortellement par le ſimple contact. Oui, poſer imprudemment la main ſur le mur imprégné de cette humidité, c'étoit s'expoſer à l'activité du venin, quoiqu'il ne touchât que la ſuperficie de la peau.

Pour arrêter la corruption de l'atmoſphère,

dans un quartier où les alimens récemment préparés passoient sur le champ à la putréfaction, il falloit d'abord déméphitiser une fosse remplie de 1600 cadavres.

Il est peu de tableaux plus ténébreux que celui qu'a offert le travail qui se fit au milieu de ce charnier. Il s'agissoit de former un lit de plusieurs pouces de chaux, d'en remplir des tranchées profondes; & au lieu de concentrer le méphitisme qui pouvoit se faire une issue, il s'agissoit d'intercepter toute communication.

Qu'on se représente des flambeaux allumés, cette fosse immense, ouverte pour la première fois, ces différens lits de cadavres tout-à-coup remués, ces débris d'ossemens, ces feux épars que nourrissent des planches de cercueil, les ombres mouvantes de ces croix funéraires, cette redoutable enceinte subitement éclairée dans le silence de la nuit! Les habitans de ce carré s'éveillent, sortent de leurs lits. Les uns se mettent aux fenêtres, demi-nus; les autres descendent; le voisinage accourt; la beauté,

la jeunesse, dans le désordre de l'étonnement & de la curiosité, apparoissent. Quel contraste avec ces tombes, ces feux lugubres, ces débris des morts ! De jeunes filles marchent sur le bord de ces tombes entr'ouvertes; les roses du jeune âge s'apperçoivent à côté des objets les plus funèbres. Cet antre infect de la mort voit dans son sein la beauté qui sort des bras du sommeil, & dont le pied demi-nu foule des ossemens.

CHAPITRE DCCLIII.

Les deux chaises de poste.

J'AI rencontré, hors des barrières, deux chaises de poste opposées l'une à l'autre, mais qui étoient côte à côte, & qui sembloient converser entr'elles. L'une partoit, & l'autre arrivoit. Celle-ci, leste, polie, brillante, ayant la livrée neuve, le coffret garni, s'arrêtoit pour entrer d'une manière

plus triomphante ; celle-là, maigre, sale, déchirée, montrant dans son fond un jeune homme desséché, qui se cachoit la moitié du visage, avoit l'air de fuir. L'arrivante, à ce qu'il m'a semblé, se moquoit en même temps de la partante ; mais je m'imaginai qu'il s'établissoit un dialogue entre ces deux voitures, & je crus entendre celle qui partoit, adresser ces paroles à celle qui entroit dans la ville : « Tu sembles vouloir te moquer de moi, parce que tu es toute fraîche » & toute dorée, & que tu mènes ce jeune » curieux aux joues arrondies ; va, va, » rentre dans le gouffre d'où je sors ; promènes-y ton maître ! Ton cuir se desséchera, ainsi que sa mine pleine & rayonnante ; le coffret se vuidera ; les livrées » tomberont en pièces. Va, va, te dis-je ! » je t'ajourne à quinze mois, pour te voir » dans un état aussi délabré que le mien. »

La chaise de poste arrivante entra, au bruit du claquement des fouets que six postillons faisoient sonner. L'autre, entr'ouverte, & traînée par des cordes, fila hum-

blement vers la province ; mais elle sembloit dire à sa compagne : « Tu repasseras par le » même chemin, & peut-être même que tu » ne rameneras point ton jeune & brillant » propriétaire, qui aura laissé à la ville » superbe ses os calcinés par le feu de la » débauche. »

CHAPITRE DCCLIV.

Collier.

Mes chers lecteurs, je vais vous parler d'un collier, d'un collier de diamans ! Procédons par ordre, je vous prie ; parlons du premier usage des diamans en France. Avant Charles VII aucune femme n'en avoit porté. Agnès Sorel, maîtresse de ce roi, a été la première qui en ait eu un collier.

C'est donc de ce collier-là que je vais

vous parler. Les pierres en étoient brutes & grossièrement montées; mais ce collier faisoit un effet si incommode au cou de cette belle personne, qu'elle le nomma le *carcan*, & trouva cette parure un supplice. Cependant le roi lui ayant témoigné du plaisir à la voir ainsi ornée, elle continua de porter l'incommode bijou, disant que pour plaire à ce qu'on aime il faut savoir souffrir. Bientôt les dames de la cour de Charles VII imitèrent la favorite; & l'amour de la nouveauté accrédita les colliers de diamans.

Depuis ce temps le goût varia à plusieurs reprises. Les perles étoient la parure recherchée de Catherine de Médicis & de la fameuse Diane de Poitiers. Marie Stuard, reine d'Ecosse, épouse du dauphin François II, depuis roi de France, apporta avec elle de superbes diamans. Les princesses de sa cour en reprirent aussi l'usage. Lorsque cette jeune reine eut quitté la France, les perles redevinrent à la mode. Au couronnement de Marie de Médicis, épouse de Henri IV, l'habillement des dames de sa

ſuite étoit orné de perles, & l'on en mettoit des rangs parmi les cheveux, qui flottoient en boucles ſur les épaules. Sous le cardinal de Richelieu la mode fut eſclave comme le monarque, les grands, & tout le reſte; mais ſous le règne de Louis XIV on reprit de nouveau les diamans, & ce furent les ſpectacles qui les rappellèrent. Les fêtes ſuperbes que donnoit le roi, excitant la vanité des actrices qui y repréſentoient, elles parſemèrent leurs habits de pierres fauſſes, qui produiſoient au théâtre le meilleur effet. Les dames du plus haut rang adoptèrent cette parure comme diſtinctive; & non-ſeulement elles eurent des boucles d'oreilles, des colliers, des aigrettes & des bracelets, mais encore des pièces en diamans, que l'on mettoit ſur le devant de leur corps de robe. La reine en mit de plus à ſa ceinture, aux épaulettes de ſa robe, & à l'agraffe de ſon manteau. Peu à peu on augmenta cet ornement; & aujourd'hui on fait des bouquets, des garnitures d'habits d'hommes, des boutons de chapeaux, des épingles,

des montres, des tabatières & des nœuds d'épée en diamans.

La révolution qui banniroit ce goût ruineux, pour y ſubſtituer une parure plus ſimple & moins coûteuſe, feroit vraiment philoſophique; car y a-t-il ſous le ciel un luxe plus faux & plus cruel que celui des diamans? Ils me bleſſent la vue & l'ame quand je les vois ſur un homme. Un homme diamanté excite en moi la plus forte antipathie.

CHAPITRE DCCLV.

Imprimerie.

Rien de plus deſtructeur qu'une imprimerie; elle ébranle une maiſon juſque dans ſes fondemens. Les coups redoublés & la peſanteur d'une preſſe endommagent un plancher, tel fort qu'il ſoit: ce qui fait que beaucoup de perſonnes ne ſe ſoucient

pas, ſur-tout à Paris, de louer une maiſon à un imprimeur; car il eſt prouvé qu'une imprimerie, dans une maiſon neuve, la met, au bout de dix ans, au niveau d'une bâtie trente ans auparavant.

N'eſt-ce point là une image de la force morale de l'imprimerie ? Elle ébranle les préjugés ; elle démolit le vieux temple de l'erreur; elle abat les maſures des ſiècles, leurs loix uſées & impertinentes.

On abuſe ſans doute de cet art utile ; mais de quoi n'abuſe-t-on pas? La bouſſole, qui n'eût dû ſervir qu'à rapprocher les peuples, qu'à les lier enſemble, la bouſſole leur ſert à promener leur fureur. La poudre à canon, au lieu de faire la guerre aux bêtes malfaiſantes, ſert à écraſer les villes & à exterminer les hommes. Le temps du moins nous venge d'un ſot livre ; & la raiſon reprenant tous ſes droits, l'envoie du magaſin chez l'épicier.

Les rois ſont devenus auteurs, & auteurs volumineux. Les édits, ordonnances, déclarations, &c. de Louis XIV & de Louis XV,

forment plus de quarante volumes in-folio. Une ſeule feuille d'impreſſion rapporte au ſouverain pluſieurs millions; mais il ne dépenſe plus rien pour mettre ſous preſſe. Le directeur de ſon imprimerie rend encore 15000 liv. par an au tréſor royal.

Quand les rois impriment, leur imprimerie eſt bien gardée; on ne leur vole pas leurs feuilles pour les contrefaire; rien n'échappe, rien ne tranſpire; ordinairement les ouvriers ne ſortent pas. Mais l'imprimerie a une telle tendance à la publicité, qu'il arrive quelquefois qu'on connoît la nature de l'ouvrage royal, & que, malgré les doubles ſentinelles & les barrières impénétrables, une feuille ſe gliſſe au dehors, & une fois échappée, c'eſt aſſez pour remplir l'univers. L'imprimerie eſt comme le feu électrique qu'on ne peut enchaîner qu'un inſtant, & qui revole ſans ceſſe à l'eſpace.

Béni ſoit l'inventeur des lettres & de l'écriture! mais béni ſoit ſur-tout l'inventeur de l'imprimerie, qui propage les grandes idées & les belles images! Avant l'imprimerie,

les livres étoient plus rares & plus chers que les pierreries. Nos aïeux ne lisoient point ; aussi étoient-ils féroces & barbares. On ne lit que depuis François Ier. Aujourd'hui vous voyez une soubrette dans son entre sol, & un laquais dans une antichambre, lisant une brochure. On lit dans presque toutes les classes, tant mieux ! Il faut lire encore davantage. La nation qui lit, porte en son sein une force heureuse & particulière, qui peut braver ou désoler le despotisme, parce que rien n'est si contraire, si opposé au despotisme, qu'une raison sage & éclairée. Hé ! le moyen qu'un homme instruit de sa grandeur & de ses droits, puisse jamais se résoudre à devenir un vil esclave !

Jadis les Hollandois, aujourd'hui les Suisses, vendent & impriment les disputes théologiques, politiques & littéraires de toute l'Europe, & s'embarrassent fort peu quelle opinion doit dominer.

CHAPITRE DCCLVI.

Saint-Cloud.

Il y a peu d'expofitions auffi belles que celle de Saint-Cloud. C'eft de là que Henri III, confidérant la capitale, s'écrioit avec cette férocité fourde qui fuit toujours la foibleffe : *O chef trop gros du royaume, bientôt tu ne feras plus, & les paffans demanderont où tu as été!* Il méditoit réellement la ruine de la capitale.

Le château de Saint-Cloud appartient préfentement à la reine, ainfi que la feigneurie du lieu, qui appartenoit ci-devant aux archevêques de Paris. La beauté des eaux, la cafcade, l'irrégularité & la pente du terrein me rappellent les délicieux côteaux de la Suiffe.

La reine s'y plaît fingulièrement; elle a donné le nom de *la félicité* à un pavillon

joliment ſitué. C'eſt en voyant les nouveaux appartemens de ce château, que l'on peut dire que les arts s'épuiſent; il ne ſera guère poſſible d'ajouter à cette élégante richeſſe; des glaces qui fuient & qui reparoiſſent à volonté, forment un luxe de jouiſſance abſolument inconnu à nos ancêtres. Le jeu des glaces eſt encore plus piquant & plus perfectionné à Trianon, jardin d'Eden, par le nombre & la variété des différens arbres & arbuſtes, tant indigènes qu'étrangers.

Sur une eſplanade appellée *la baluſtrade*, on découvre Paris, dont l'immenſité étonne; & de l'autre on voit un payſage que coupent les eaux de la Seine. Elle ſe replie cent fois, comme chagrine, dit Santeuil, de fuir la capitale; elle revient ſur ſes pas, & ſemble gémir d'obéir à la loi qui l'entraîne.

Si Clodoalde, qui fut un des fils de Clodomir, roi d'Orléans, & petit-fils de Clovis & de ſainte Clotilde, revenoit parmi nous, il ne reconnoîtroit pas ſa ſolitude. Les grandeurs de ſon temps, ainſi que les

jouiſſances,

jouiſſances, n'égaloient pas celles des pages & des palefreniers de notre ſiècle. Le cœur de Henri III eſt à Saint-Cloud.

Quel incroyable changement deux ſiècles n'apportent-ils pas ſur la terre? Henri III ignominieuſement chaſſé de la capitale, & méditant d'y rentrer en exterminateur, fut aſſaſſiné à Saint-Cloud, par Jacques Clément, moine, à qui la ducheſſe de Montpenſier, ſœur des Guiſe, avoit prodigué ſes faveurs. Jamais l'hiſtoire n'a offert un pareil événement. Un roi aſſaſſiné, tenant dans ſes mains enſanglantées ſes entrailles ſorties de ſa bleſſure; le moine aſſaſſin, percé de coups, dépouillé de ſes habits, & jeté nu par la fenêtre; Henri IV faiſant le procès au cadavre, qui fut tiré à quatre chevaux; Paris faiſant un martyr du jacobin; la Sorbonne délibérant ſi elle demanderoit ſa canoniſation; le pape le comparant à Judith & à Eléazar; la ducheſſe de Montpenſier, dans l'ivreſſe de la joie, criant dans les rues de Paris: *Mes amis, le tyran eſt mort!* Enfin les poètes conſacrant

leur génie à louer le courage de l'aſſaſſin : il paroît, par les excès où ſe porta la ville entière, que jamais prince ne fut plus déteſté que Henri de Valois. Un roi guérit difficilement de la haine des peuples ; c'eſt lors des premiers ſymptômes qu'il doit appliquer le remède, en variant ſa politique d'après le vent impétueux de l'opinion générale, qui bientôt fait tout fléchir.

Ces idées triſtes ſaiſiſſent ceux qui ont lu l'hiſtoire, quand ils ſe promènent à Saint-Cloud. C'eſt en vérité un malheur que d'avoir lu l'hiſtoire.

Comme la Seine baigne les murs de Saint-Cloud, les Pariſiens s'embarquent en foule pour ce lieu, ſur des galiotes, quelquefois tellement pleines, que la couleur du gros bateau gaudronné diſparoît ſous les individus preſſés ; on ne voit que des têtes. D'autres ſe jettent dans de petits batelets, & les ſurchargent au point qu'ils s'enfonceroient au port même, ſans des ſentinelles qui les font ſortir, lorſque le nombre des paſſagers va au-delà de ſeize. On diroit que

les Parisiens veulent se noyer dans la Seine par amour pour elle, tant ils s'aveuglent sur le péril. C'est à qui entrera le premier dans le batelet ; alors c'est presque un combat entre la garde, qui leur donne des coups de bourrades pour les empêcher de se noyer, & les badauds, qui ne veulent pas désemparer le batelet chargé, qui déjà s'enfonce. Cela forme spectacle ; le sergent & les sentinelles haranguent le peuple avec une colère vraiment patriotique. Le peuple est sourd & opiniâtre, parce qu'il veut aller à Saint-Cloud.

L'embarquement est si tumultueux & si confus, qu'il y en a toujours quelques-uns qui tombent à l'eau. On les repêche ; mais cela ne rallentit pas l'ardeur des poursuivans. Les plus prudens s'entassent sur des charrettes, qui sentent les choux & le fumier, qu'elles voiturent toute la semaine. De petites demoiselles endimanchées, montrant d'abord leurs jambes, escaladent la voiture à jour. Les voilà rangées comme une marchandise à vendre, & pressées, Dieu sait !

Dès que le charretier jureur a donné le premier coup de fouet, toutes les têtes féminines balotent ; les bonnets se dérangent, les fichus aussi ; c'est le moment des petites licences ; & les gros mots du charretier semblent préluder au ton du jour.

Si la charrette ainsi chargée rencontre un équipage, pour peu qu'il la heurte, toutes les petites demoiselles pirouettent ; elles crient d'effroi, tandis que les vieilles font la grimace ; mais quand l'essieu casse, comme toute la compagnie est assise sur des chaises mobiles, ces chaises augmentent le désordre en soulevant les petites jupes bourgeoises ; il n'y a point là de paneaux pour voiler les accidens de la chûte ; c'est une clameur perçante au milieu des risées des spectateurs. Le charretier ne songe qu'à son *rossin* tombé, tandis que le gauche cousin ne sait s'il débarrassera sa cousine ou sa tante. C'est à travers deux cents chocs des plus rudes & autant de contre-coups, que la vieille charrette rend enfin à Saint-Cloud la petite bourgeoisie cahotée, qui

brave tous les accidens de la route, parce que cette voiture eſt la plus économique.

Lorſqu'une petite demoiſelle a fait deux ou trois promenades de cette eſpèce, elle connoît à fond la langue des charretiers & celle des plaiſans licencieux. On diroit qu'elle n'y entend rien; mais elle n'a pas perdu une ſeule de ces expreſſions énergiques, qui font paroître, il eſt vrai, la voix de ſon amant plus honnête & plus douce, mais qui l'invitent en même temps à quelques gaudrioles non encore prononcées.

Cette petite bourgeoiſie débarquée ſe jettera, pour dîner, dans des cabarets, où on lui donnera du vinaigre fouetté pour du vin, & de mauvaiſes viandes mal cuites, à un prix exorbitant. Mais, quoi! c'eſt le jour de la fête. Si le vin eſt déteſtable, le grand jet d'eau doit aller. Tous ces cabaretiers ſemblent faire payer la vue des caſcades, & taxent le peuple outre meſure. Fripons privilégiés, parce que la famille royale vient quelquefois embellir ces lieux

par ſa préſence, ils maîtriſent les dîneurs affamés. Les tantes crient au ſcandale; mais les petites demoiſelles endimanchées ont tant de plaiſir à voir les boſquets, le jeu des eaux & le feu d'artifice, qu'elles conſentent à jeûner. Elles ne ſe plaignent point de l'abſtinence du jour : elles ont mal dîné, & ne ſouperont pas; mais elles ſe ſont promenées; & les cahots de la charrette revenant le ſoir, ont encore été, ſont, & ſeront toujours des plaiſirs.

CHAPITRE DCCLVII.

Tueurs de chiens.

PENDANT les grands froids, & vers le temps de la canicule, des gens armés d'un bâton dont le bout eſt maſſif, ſe promènent dans les rues; & quand ils rencontrent ces chiens d'une contenance ſuſpecte, la tête

penchée, la queue traînante, l'air égaré, ſoudain ils les aſſomment.

Il eſt vrai que ces tueurs abuſent de leur office, & que quelquefois, par paſſe-temps, ils échiennent à tort & à travers; mais quiconque tient la maſſue en tout genre en fait autant. Il faut que la police faſſe conſtamment la guerre aux chiens, à cette engeance funeſte, qui recèle le germe de la maladie la plus effroyable, dont le nom ſeul fait frémir; & qu'elle cherche ſur-tout dans les mois chauds de l'année à en diminuer le nombre.

Ces animaux trop multipliés ſont devenus des objets de luxe, de caprice: les perſonnes riches en ont de petits troupeaux; il en réſulte des dangers : les pauvres ont des chiens maigres, épuiſés, qui reflètent la misère de leurs maîtres, & qui annoncent, avant qu'on les voie, leur négligente malpropreté.

Combien de gens livrent à des chiens le pain qu'ils refuſent aux pauvres, ou qui leur donnent des conſommés ! On les

nourrit de ſucre ; ce ſont des joujous de canapé, de lit & de toilette. Ces animaux prennent entre les mains des riches une nature bizarre & une corruption particulière.

Le chien de berger eſt le héros de la race ; il eſt utile. Le dogue ſuit & défend ſon maître ; c'eſt encore un bon chien. Je le diſtingue, je lui fais grace ; mais je ſouhaite la mort à tous ces petits chiens dont s'environnent les femmes, & qui ſont auprès d'elles des enſeignes de dépravation. Comment baiſer la bouche que lèche inceſſamment la langue de ces petits animaux colères & vicieux ? Quand je vois ſortir du lit d'une jolie femme un épagneul, qui en fait ſa loge, je n'ai plus envie d'y entrer. Comment les femmes qui ſe rapprochent tant des chiens, oſent-elles offenſer à ce point la délicateſſe de leurs ſemblables ? Une femme de la campagne me paroît plus belle & plus touchante entre ſes deux vaches, que ne l'eſt une de nos beautés, dont la principale occupation eſt d'amuſer ſon chien,

de le ſoigner, de le careſſer, de le voiturer, & de lui ſervir de femme-de-chambre, enfin de domeſtique.

Pluſieurs gros chiens tombent, comme certains hommes, dans une détreſſe abſolue; car les chiens ont auſſi leur deſtinée. Ils perdent leurs maîtres, & ils n'ont plus d'ordinaire réglé. Alors ils ſe mettent à étudier les lavoirs des cuiſines, & à bien graver dans leur tête l'heure à laquelle les cuiſinières (qu'ils regardent d'un air compâtiſſant) jettent leur lavure. Quand ils ont pris poſſeſſion de tel évier, ils écartent les autres chiens, s'emparent de tout ce qu'on jette, & ſur-tout guètent les os à moëlle. Les auteurs infortunés ſe font paraſites; le gros chien flatte la ſervante; le poète le financier. Tout profite au gros chien, parce qu'il n'a de dégoût pour rien; il fait ventre de tout. Le poète affrontant les indigeſtions, en eſt quitte pour une ou deux par mois; mais adoptant la politique du gros chien, il tâche d'écarter ſon confrère de la table où il s'aſſied.

CHAPITRE DCCLVIII.

Tragédistes.

C'EST-A-DIRE, faiseurs de tragédies : ils ont renoncé au bon sens, à la nature, à la vérité historique ; ils ne font pas une pièce qu'il n'y ait d'abord un tyran : c'est la base fondamentale de l'édifice sérieusement grotesque. Ils défigurent les faits, les caractères & les mœurs. La tragédie de Mahomet de Voltaire est impardonnable; c'est une calomnie atroce, ridicule & indécente. Sa Sémiramis repousse toute probabilité; c'est un délire perpétuel.

Non, on ne voudra pas croire un jour que dans un siècle éclairé on ait écouté & applaudi notre tragédie française. C'est bien la complication des plus grandes absurdités, & l'outrage le plus bizarre fait au véritable langage des passions. Jamais peuple n'a

careſſé avec plus d'enthouſiaſme & d'extravagance un fantôme auſſi étrange. Le Français fait pitié quand il livre ſon attention à des fables auſſi ridicules. C'eſt bien là l'oppoſé de l'art dramatique.

Mais poètes, acteurs, ſpectateurs, nul ne s'en doute. Je vois d'avance le ridicule dont nous ſerons juſtement couverts par nos neveux, qui proſcriront enfin ces farces ſérieuſes qui uſurpent le nom de tragédies; & il en ſera de la Melpomène françaiſe comme de notre muſique : les autres nations n'ont pu la goûter, & nous avons été réduits à l'admirer tout ſeuls; nous l'abandonnons aujourd'hui après avoir bien injurié ceux qui nous ont apporté des plaiſirs nouveaux & des ſenſations plus profondes.

Il eſt bon d'entendre ce que les étrangers penſent de notre *tragédie*, ce qu'ils en diſent, & de quelle manière ils enviſagent l'art dramatique. Les Anglais, les Italiens, les Allemands, les Eſpagnols nous ſont oppoſés; & en France même il y a beaucoup de gens ſenſés qui ne peuvent ſouffrir un

genre que nos auteurs ont rendu abſolument faux, factice, & digne à la lettre de la riſée du philoſophe.

Il n'y a plus qu'un côté de la tragédie françaiſe qui puiſſe intéreſſer l'homme qui ne ſort pas du collége; c'eſt-là qu'un parterre s'électriſe en un clin-d'œil, & crée des alluſions relatives aux circonſtances publiques. Il y met une malice fixe & profonde; rien ne lui échappe; tout prête à l'interprétation. C'eſt ainſi que le public ſe venge dans certaines occaſions; il n'écoute plus les vers que pour ſaiſir ceux dont il peut détourner le ſens, & le rendre applicable à ſes anathêmes. Les cenſeurs, les comédiens ſont en défaut; ils n'ont pas prévu, ils n'ont pas pu prévoir ce qu'on feroit ſortir de tel paſſage. Le public qui brûle de faire entendre ſa voix, la manifeſte dans tel hémiſtiche de Corneille, qui depuis cent-quarante ans portoit une phyſionomie innocente. Telle pauvre pièce eſt applaudie pour quatre vers commentés, avec des applaudiſſemens d'un quart d'heure. Le

poète alors se croit un grand homme. On ne songe point à lui ; on traduit ses vers plats en sentimens énergiques. Cela est poussé si loin, qu'à certaines époques il faut cesser toute tragédie, parce que le public ne cherchant que des allusions, en trouve d'inapperçues ; & dans tous les coins de l'ouvrage il fait dire, bon gré, malgré, à la plus vieille tragédie, & dont les héros sont en Mauritanie, l'histoire du temps présent.

La misérable règle des trois unités, qu'a-t-elle produit ? des caricatures, en ce qu'elle s'oppose aux rapprochemens de temps, de lieu, de situation, d'hommes & de choses. L'action seroit plus vraie, plus vraisemblable, si notre esprit pouvoit suivre, conformément à la vérité, la distance des lieux, des temps, & voir la séparation des événemens réels.

CHAPITRE DCCLIX.

Bénéfices.

Il exifte un moyen unique d'obtenir des bénéfices pour foi, & d'en procurer aux autres; c'eft une manière de faire fortune dans l'églife & de la faire faire aux autres. Le coryphée de cette fcience ou de cet art eft un gros, grand & gras abbé, qu'on peut offrir pour modèle à tous les avides coureurs de bénéfices.

Il s'eft attaché toute fa vie à l'étude profonde de tous les *pouillés* eccléfiaftiques qu'il a pu raffembler; il en a fait une collection immenfe, fon unique bibliothèque; c'eft une encyclopédie fructueufe, comme on va le voir. Là fe trouve non-feulement la fituation locale, le revenu actuel de chaque bénéfice, l'augmentation dont il peut être fufceptible, mais encore l'âge, la

manière de vivre, les infirmités, les patrons, parens, amis du titulaire, & le nom ſur-tout de ceux qui peuvent avoir quelque influence ſur ſon eſprit.

Voici l'uſage de ces richeſſes ſi étrangères aux autres hommes ; c'eſt une ſource inépuiſable de conſeils pour tout eccléſiaſtique qui a des droits ou des eſpérances, quelque éloignées qu'elles ſoient, ſur un bénéfice quelconque. Jugez de l'attention des conſultans & du reſpect qu'ils ont pour cette érudition enſeignante ; leur reconnoiſſance a dû ſans doute être utile à l'abbé. Il donne des audiences ; il vous dit littéralement qui a poſſédé le bénéfice depuis cent années ; il raconte les variations ſucceſſives qu'il a éprouvées ; il indique les moyens de l'améliorer ; enfin, identifié des pieds à la tête à la juriſprudence canonique, il éclaircit également les difficultés de droit.

Il eſt ſur-tout très-lumineux quand il s'agit de *réſignations ;* c'eſt alors qu'il ſemble tenir entre ſes mains les moyens infaillibles de diriger les volontés. Il fait plus encore ;

quand il favorise un prétendant, n'eût-il aucun rapport, aucun droit, il l'instruit de la maladie lente de tel bénéficier ; il épie les approches de l'agonie, calcule les forces du malade, informé qu'il est par des émissaires répandus par-tout : alors, quand il croit qu'il en est temps, il fait courir le bénéfice en cour de Rome, de manière que le pape prévient le plus souvent le collateur ecclésiastique. Ce moyen a été pour lui-même la principale source de sa fortune ; il lui doit les riches bénéfices qu'il réunit. On n'a vu que son nom à la daterie ; & jetant de toutes parts ses hameçons, il a fatigué d'éternelles demandes tous les banquiers expéditionnaires.

Dans les cas ordinaires, il se contente de recueillir par les banquiers ; mais quand l'occasion presse, quand les espérances sont assurées il ne s'en rapporte qu'à lui-même, & lance un courier particulier. Il a prévu, il a comme deviné l'instant précis du décès : & si parmi les expéditions il y en a plusieurs qui portent à faux, il en est dédommagé par celles

celles qui réuſſiſſent. Son eſprit voyage toujours à Rome; il demande inceſſamment au pape, qui accorde toujours, ſauf les frais de couriers, qu'il paie ſans ſe plaindre. Il ſait les aiguillonner, & ſon regard les careſſe.

Parcourant toute l'étendue du champ eccléſiaſtique, c'eſt un chaſſeur vigilant & infatigable, toujours le fuſil en arrêt, qui ne peut manquer que ſon coup, & payer la charge du mouſquet; mais il n'eſt pas toujours malheureux ni pour lui ni pour les autres : un gras gibier tombe ſous ſes coups, ou bien ſous ceux de ſes protégés ; alors il les récompenſe amplement de la poudre qu'ils ont pu ci-devant jeter aux moineaux.

Ce curieux abbé exiſte ; il eſt connu de tous les porte-collets ; on l'aborde avec vénération, en lui demandant des conſeils que lui ſeul peut donner. Quand il a parlé, l'eſpoir échauffe les cœurs des jeunes abbés, qui ſont étonnés de cette riche érudition, & de cette prévoyance plus ſurprenante encore. L'endoctrineur ſait ce que pèſe, à

livres, ſous & deniers, tout bénéficier du royaume; ce que vaut ſon eſtomac, ce qu'il peut tenir, & ce que tel a à craindre de ſa goutte, ou de l'apoplexie.

Si tous les biens de la terre ſont au premier occupant, ainſi que le dit le docte abbé, il ne s'agit donc plus que de ſe lever matin. Tout dépend, comme on ſait, de la prévention du père des chrétiens, qui donne au plus alerte de ſes enfans, & récompenſe ainſi ſon empreſſement à aller vers lui. Des chevaux & des couriers apportent les dons de la grace pontificale, & font ces heureux du ſiècle, qui prient Dieu pour trente, quarante ou ſoixante mille francs par année.

Le rabat eſt ridicule dans un jeune abbé, lorſqu'il eſt fort gueux; mais ce chiffon parallélogramme devient recommandable, quand il orne le menton d'un abbé de cour, & qu'il eſt accompagné d'une abbaye. Un abbé de cette eſpèce peut s'appeller un jour, *monſeigneur*, *votre grandeur*, *votre éminence.*

L'évêque de Rome, qui n'a que des

troupes qui craignent la pluie, met ſans ceſſe à contribution des royaumes qui ont de bonnes troupes, des canons, des bombes, des vaiſſeaux; & il tire de nous, tous les ans, des ſommes conſidérables. Il vend tous les bénéfices vacans en France; il fait tout cela fort tranquillement, ſans que perſonne même s'en étonne. Il n'y a que moi peut-être qui, voyant bien la choſe, ne la conçoive pas entièrement; car enfin, quand il s'agit d'hommages, de reſpect, de génuflexions, on peut être prodigue, mais on n'aime point à donner ſon argent pour rien.

Or, tout ſe rejette ſur les humbles claſſes de la ſociété : *aux plus pauvres la beſace.* Le bas clergé paie tout ; le haut clergé paie peu en comparaiſon. Quand j'ai lu dans l'almanach royal les noms & les revenus des primats, des archevêques, des évêques, des abbés, des abbeſſes, des prieurs ; & qu'enſuite feuilletant l'écriture ſainte, je ne vois nulle part que Jéſus-Chriſt ait dit un mot de tout cela, je ſuis

ſi ſurpris, que, n'étant pas encore familiariſé avec de tels objets, je regarde un abbé commendataire comme une de ces exiſtences merveilleuſes, qui tout à la fois confondent & font ſourire l'imagination. Quand l'abbé officie, la mitre en tête, la croſſe à la main, & que je lis l'évangile, je ferme les yeux pour me recueillir, & je les ouvre enſuite pour voir ſi tout ce que j'ai vu là, ne ſeroit pas un aſſemblage de fantômes.

CHAPITRE DCCLX.

Fantaiſies.

VOILA ce qui deſsèche, ruine & dévore les grandes fortunes des empires; voilà ce qui rend dur & avare; voilà ce qui empêche d'être juſte; voilà enfin ce qui détruit la liberté politique des nations & la gloire de la patrie. La dévorante prodigalité prend

de longs détours, forge de grands mots, s'environne d'un appareil imposant, ébranle les formes antiques, alarme tout un peuple; pourquoi? afin de renouveller l'argent dépensé pour des fantaisies, tableaux, diamans, riche orfévrerie, meubles, luxe de décoration, fêtes, équipages, jardins anglais, &c. : voilà les niaiseries, les misères pour lesquelles on tourmente l'espèce humaine.

Les fantaisies n'ont point de bornes; ce sont des fantômes qui se multiplient comme les rayons colorés d'un prisme. La fortune des Etats ne suffit point à ces caprices innombrables & changeans. Les révolutions désastreuses, le déshonneur des empires & celui des gouvernemens, ont leur racine dans les *fantaisies;* mais elles se punissent elles-mêmes; car elles éloignent de l'ame insensée qui s'y livre les vraies & pures jouissances.

La manie des jardins anglais, cette caricature parisienne, qui veut représenter, dans quelques arpens, des beautés larges & vraiment originales, couvrant un vaste espace,

a ruiné des dépositaires de la fortune publique, qui ont fui honteusement. Tel rocher, amené, construit à grands frais, pour déparer un local tranquille, a plus coûté qu'un hôpital. Ces *fantaisies* ont toutes un vil caractère de jouissance exclusive ; on n'entre pas dans ces demeures fastueuses qui insultent à la simplicité en voulant saisir son extérieur. Ces promenades champêtres sont sous la clef ; la forêt a des murs.

Si l'on faisoit un *régiment des égoïstes*, ce régiment égaleroit une armée de Xercès ; que dis-je ! elle seroit plus nombreuse encore. Qui en seroit le *colonel ?* chacun se croiroit en droit de le nommer, & lui-même alors seroit digne de la place ; mais il est des dépenses si scandaleuses, si injurieuses à la décence, à l'honnêteté, si outrageantes pour les infortunés, si insolentes en ce qu'elles bravent le cri public, qu'on pourroit personnifier l'*égoïsme*, en nommant tel ou tel individu.

N'ayez pas peur qu'on mette des impôts

ſur les roues de carroſſe, ſur les chevaux de ſelle, ſur les chiens de chaſſe, ſur les valets, ſur les maîtres-d'hôtel, ſur les portes cochères, ſur les tableaux & ſtatues, ſur les jardins anglais, &c. : ceux qui impoſent ont de tout cela. On aime mieux créer des impôts ſur la boiſſon du peuple & ſur les comeſtibles de première néceſſité ; c'eſt-à-dire, qu'on aime mieux diminuer le nombre des moyens de ſubſiſtance, qui ſont le véritable nerf de la proſpérité des nations.

Les impôts quelconques ſont moins ſupportés à Paris par la claſſe des riches, que par celle des pauvres ; & cette mauvaiſe règle influe ſur les conſommations, & diminue, à la lettre, la force phyſique & morale des individus.

CHAPITRE DCCLXI.

La nouvelle Muraille.

L'INCONCEVABLE muraille, de quinze pieds de hauteur, de près de ſept lieues de tour, qui bientôt va ceindre Paris en entier, devoit coûter douze millions; mais comme elle en devoit rapporter deux par chaque année, il eſt clair que c'étoit une bonne entrepriſe. Faire payer le peuple pour le faire payer davantage, quoi de plus heureux? Mais on connoît la manière de calculer des architectes; & M. Ledoux a démontré à cet égard qu'il méritoit d'être le premier de tous. Il ne tomba jamais dans la tête de M. de Calonne, qui d'ailleurs n'étoit pas vétilleux, que l'architecte de la ferme n'en eût pas ſaiſi l'eſprit, & qu'au lieu de zéros de plus, il en eût mis de

moins. Il ne faut donc pas être étonné ſi au lieu de douze millions, ce beau mur fiſcal en coûte quarante. On en ſera quitte pour reprendre cela, & nous paierons, utiles priſonniers, les œuvres de l'honnéte geolier M. Ledoux.

On fera circuler, à l'abri de ce rempart, des bataillons d'employés. La ferme générale auroit voulu enclorre l'Iſle de France. Figurez-vous le bon Henri IV, voyant cette muraille !

Mais ce qui eſt révoltant pour tous les regards, c'eſt de voir les antres du fiſc métamorphoſés en palais à colonnes, qui ſont de véritables fortereſſes. Des figures coloſſales accompagnent ces monumens. On en voit une du côté de Paſſy qui tient en main des chaînes, qu'elle offre à ceux qui arrivent; c'eſt le génie fiſcal perſonnifié ſous ſes véritables attributs. Ah! monſieur Ledoux, vous êtes un terrible architecte!

Il n'y a eu qu'un cri contre cette muraille. Elle s'eſt achevée paiſiblement, & déjà l'on perçoit aux nouvelles portes.

L'architecture de ces barrières est carrée, anguleuse; elle a dans son style quelque chose d'âpre & de menaçant.

Fochen, village célèbre en Chine, a trois lieues de circuit, & un million d'habitans. On l'appelle *village*, parce qu'il n'est point enfermé de murailles.

On ne pourra point appeller Paris un *village;* car la ferme générale, pour augmenter le produit des impositions, a imaginé cette muraille qui doit la ceindre jusque dans la plaine. Ainsi notre finance a déclaré nos boulevards, nos promenades, nos champs, & jusqu'à l'hôpital-général, *bourgeois de Paris.*

Avec cet argent, & ces pierres qui ont tari les carrières des environs, on auroit déjà bâti les quatre hôpitaux que réclament d'une voix gémissante & à moitié perdue la religion & l'humanité.

Telle de ces forteresses est l'emblême le plus parfait d'un vrai financier. Des pierres brutes en forment la base. Vers le milieu ces pierres prennent un certain poli. Des

armes, des ſoleils, des ornemens recherchés décorent le ſommet.

Les planètes, les corps céleſtes rétrogradent; l'impôt à Paris avance & ne rétrograde point. La capitale porte la charge & la ſurcharge de dix rois décédés. Le ſucceſſeur en profite ſans encourir le blâme, & voilà un impôt ineffaçable. On diroit de la loi ſalique.

Les agens du fiſc y portent leur eſprit extendeur, & des deniers ſe métamorphoſent en quarts de livres.

Louis XIV, lors du *dixième*, dit en ſoupirant : Je n'ai pas le droit de mettre cette impoſition. Il diſoit auſſi en parlant des *lettres de cachet :* Je ne les établirois pas, mais je les ai trouvées en uſage, & je m'en ſervirai.

La reine mère, pendant ſa régence, n'entendant rien aux affaires, fit préſent un jour des cinq groſſes fermes à ſa femme-de-chambre, croyant que ce n'étoit qu'une bagatelle.

Un bourgeois de Paris paie les trois

vingtièmes, les quatre ſous pour livre, la capitation, l'induſtrie, le logement des ſoldats, le rachat des boues & lanternes; de ſorte qu'à bien prendre, il donne au moins, en y comptant les réparations, environ le tiers du revenu de ſa maiſon. Faut-il s'étonner qu'il murmure un peu, & qu'il s'alarme de la moindre augmentation, quand il ſait par expérience qu'il y a une force progreſſive capable de dévorer le tout?

D'ailleurs, comment ne murmureroit-il pas, en voyant diminuer ſes revenus d'un côté, tandis que de l'autre il voit renchérir les denrées? Vin, ſel, bois, chandelle, viande, draps, tout a doublé preſque de moitié depuis un petit nombre d'années. Auſſi le malheureux ne ſait plus ſur quoi ſe rejeter. L'eſprit de finance a tout envahi; il ſemble que l'eſprit économique, qui s'eſt annoncé comme le ſauveur du peuple, n'ait ſervi qu'à indiquer de nouvelles routes à la rapacité financière. Il viendra un temps où tous ces eſprits verront à leur tour que la néceſſité a auſſi ſes barrières & ſes murs

de bronze, que le maltôtier le plus intrépide ne peut franchir. Tout a ſes bornes dans l'univers ; & la finance ſeule prétendroit qu'il n'en eſt point pour elle ? Elle aura beau invoquer la déeſſe du tapis verd & les manes de l'abbé Terray, chiffrer, calculer, compter les grains de ſel que peut manger un homme dans un jour, combien de verres de vin il doit ou ne doit pas boire, peſer ſon induſtrie, examiner ſi ce canard étoit barboteur ou aéronaute, libre ou eſclave, claſſer la canaille de nos vins avec le nectar de nos dieux terreſtres, faire payer la bure de Surène, de Fontarabie ou de Vaugirard, autant que les brillantes étoffes de Malvoiſie, &c. &c. &c. ; un jour la déeſſe, l'abbé, l'infatigable plume calculante, la balance, la jauge, la rouane, le génie fécond de la finance, l'avarice & la cupidité, tout cela ſera en défaut ; & cet heureux tapis verra tarir la ſource de ces benignes influences auxquelles il doit ſa verdeur & ſa fraîcheur éternelles.

Graces à ce bel eſprit financier, on ne

pourra bientôt plus payer qu'en or. Déjà il nous eſt impoſſible de ſoutenir la concurrence avec aucune autre nation ; & ſi Dieu n'y met la main, les Français ne pourront bientôt plus vivre avec les Français.

Quand le commerce gêné n'a point ſon étendue, il entre, il ſort moins de marchandiſes ; la conſommation eſt foible : le gouvernement gagneroit davantage, en percevant moins. Un enfant fait un bouquet de la fleur de l'arbre, ſans s'embarraſſer du fruit : voilà l'image de la douane.

La moitié des habitans de la ville eſt donc forcée au célibat ; la plupart redoute une poſtérité, dans la crainte de ne la pouvoir nourrir.

CHAPITRE DCCLXII.

Le Cachot noir.

On veut vivre jufque dans les cachots, puifque l'on vit dans le *cachot noir* de Bicêtre. L'homme privé de l'air, privé de la lumière, réfifte aux tourmens de la folitude, de l'ennui & des ténèbres. Il cherche encore, dans cet état des tombeaux, à échapper aux traits de la mort. Les douleurs n'éteignent point en lui l'amour de la vie. Ifolé dans fon affreux cachot, il voit l'univers circonfcrit à fon foyer humide & ténébreux ; & tout enterré qu'il eft, il a peur d'achever fa miférable carrière.

Ces cachots fouterrains exiftent. Des piliers percés obliquement permettent au jour d'entrer; mais quel jour ! Quand on fait fortir un prifonnier du cachot noir, il chancèle comme s'il avoit bu, dès qu'il eft

à l'air libre. L'air pur l'enivre; & c'eſt l'obſervation qu'on fit faire à M. Necker, lorſqu'il ſe trompa ſur la cauſe de la titubation du malheureux. Les geoliers crient alors qu'il faut remettre le priſonnier dans un cachot un peu moins obſcur, afin qu'il ne perde pas la vie; ce n'eſt que par une gradation de cachots qu'il peut échapper à la mort.

Et ce cachot eſt ordinairement une grace que l'on fait à un criminel qui, dans ſon ſouterrain, ne jouit pas même en liberté de l'eſpace qu'il occupe, parce qu'il eſt ſouvent attaché à la muraille par une lourde chaîne. Quelle grace !

En finiſſant ce chapitre, je me ſuis triſtement convaincu qu'il y avoit encore *quatre* ou *cinq* priſonniers enfermés dans ces cachots, où il faut deſcendre avec des flambeaux, & où il n'y a ni air ni jour. En ſtyle de Bicêtre, on appelle ces malheureux, *les cachotiers.*

Outre Bicêtre, Charenton, &c. la police a pluſieurs maiſons de force; elle en a fait

une

une du *château Charollois* à la Nouvelle-France, une autre à *Montrouge*. La plupart de ces emprisonnemens sont hors de la loi; mais ils n'en sont pas moins nécessités souvent par les circonstances, & ils deviennent un arrêt de famille. Les maniaques, les insensés, les violens étourdis, &c. feroient une infinité de maux dans la société, avant que les loix ordinaires pussent les réprimer. L'abus est tout à côté de ce terrible pouvoir; mais aussi, que de délits qui exigent tout à la fois une force réprimante & de la célérité!

CHAPITRE DCCLXIII.

Queues traînantes.

RIEN de plus léger, de plus élégant, de plus jeune que la parure actuelle des femmes; & cependant vous retrouvez à la cour les queues traînantes du siècle de

Louis XIV. Ces queues me rappellent ces moutons indiens dont on eſt obligé de voiturer les énormes queues dans un chariot qui les ſuit exprès. Nos ducheſſes marchent ſur le parquet avec ces longues robes, tandis que tout le reſte de la parure eſt abſolument changé. Pourquoi a-t-on retenu cette queue de deux aunes, balayant la pouſſière derrière elles, s'il y en avoit toutefois ſur le parquet foulé journellement par la cour?

Mais il y a le maître pour les révérences de préſentation. Il faut apprendre à faire des révérences à reculons, & à rejeter adroitement la queue traînante avec le talon. C'eſt un exercice qu'on fait d'avance à pluſieurs repriſes, devant un grand miroir, & avec le plus grand ſérieux. O mon cher Rabelais! voici que le maître des révérences fait le roi. On lui prend la main & on s'incline devant lui; mais on ne la baiſe pas. On baiſe celle du roi, quand il ne daigne pas embraſſer la préſentée; ce qu'il fait le plus ſouvent, car les rois de France

ſont très-galans. Ils embraſſent cérémonieuſement la laideur ainſi que la beauté. O complaiſance vraiment grande !

L'habit de cour exige que les femmes, dans les jours de préſentation, aient les épaules découvertes. C'étoit jadis un beau ſpectacle ; il a changé depuis. L'ambition nourriſſoit alors l'embonpoint des femmes, & ſembloit augmenter leur fraîcheur. On diroit aujourd'hui que cette même ambition les deſsèche & les amaigrit : les travaux de la cour ſemblent leur avoir enlevé ces attraits rebondis qui diſtinguoient leurs aïeules, ainſi que l'atteſtent leurs portraits ; mais il eſt décidé, depuis trente ans, qu'on laiſſera à la bourgeoiſie les témoignages de la pleine ſanté, & qu'on n'en offrira qu'une épuiſée, ou à demi éteinte.

Que ne voit-on pas à la cour entre les femmes préſentées ! que de rivalités ſous cet air de concorde ! que de débats plaiſans ! que de combats ſinguliers ! En voici un du temps de la régence, lors de la querelle entre la nobleſſe & les ducs. Ces derniers

avoient obtenu la permiſſion de s'aſſembler au Palais-Royal, pour conférer de leurs affaires. La nobleſſe s'aſſembla d'abord dans le cloître des Cordeliers, & bientôt ils obtinrent une ſalle des moines. Cela fut repréſenté au régent, qui défendit de s'aſſembler. On continua; & ce fut à cette occaſion que M. de Beaufremont & autres furent mis à la baſtille.

Aux bals pour l'infante, & à celui de Verſailles, comme les gentilshommes de la chambre étoient ducs, toutes les ducheſſes avoient été placées au haut bout, ſans diſcontinuité. Chez le régent elles furent alternées avec la nobleſſe.

A l'hôtel-de-ville elles s'étoient entendues pour arriver les premières & enſemble; & ainſi elles furent placées au haut bout ſans diſcontinuité. Madame de Beaufremont, & madame de Sabran qui étoit de la maiſon de Foix, firent le rôle de grenadiers de la nobleſſe. Elles arrivèrent enſemble, & avancèrent juſqu'aux trois quarts de la rangée des ducheſſes. Celles-ci ſe levèrent, &

quand les autres se trouvèrent vis-à-vis les duchesses de Saint-Simon & d'Olonne, elles prirent occasion de les faire tenir debout, en leur faisant compliment sur leurs robes ; puis tout d'un coup elles se glissèrent entr'elles & leurs chaises, où elles s'assirent, en leur disant qu'elles pouvoient aller au bout. Quant à elles, elles restèrent dans les places dont elles s'étoient emparées ; de quoi madame d'Olonne pleuroit grandement devant tout ce monde, & toutes les duchesses s'en allèrent.

CHAPITRE DCCLXIV.

Le Déficit.

MOT nouveau dans notre langue, & tristement naturalisé. Il présente l'image d'un abyme obscur, & il ne fait naître que des cogitations vagues & ténébreuses ; mais

enfin l'Eſpérance avec ſon ancre eſt toujours là qui nous montre le port, en nous promettant d'y ſurgir le vaiſſeau de l'Etat.

Il ne nous faut qu'un homme qui connoiſſe nos facultés, & qui ſache les mettre en œuvre. Enfin la nation aſſemblée peut réparer les maux de la nation ; elle a inconteſtablement les lumières & ſur-tout la généroſité propres à cette régénération.

Le *déficit*, la *recette*, la *dépenſe*, la *réforme*, voilà les mots avec leſquels on bataille aujourd'hui dans toutes les ſociétés, & chacun y loge une idée toute différente de celle de ſon voiſin.

Le *déficit* eſt un mal ſous un certain rapport ; il eſt un bien ſous un autre : il tempère les fougues de l'autorité, & prive d'alimens les erreurs ambitieuſes ; il éveillera l'honneur national ; il commandera tous les ſacrifices néceſſaires ; il ſanctionnera la foi publique ; il nous donnera une conſtitution, car toutes les vérités ſe tiennent par la main ; il ne nous faut que bien trouver la première, & le corps politique, robuſte,

mais malade, reprendra force, grandeur & vie, & toute sa considération au dehors. *Felix culpa !*

On peut bien croire que le Parisien n'a point tari en plaisanteries sur le *déficit ;* mais en plaisantant il pense & raisonne : autrefois il plaisantoit & pensoit peu.

A quelle somme réelle monte le *déficit ?* Demandez-le à tous les confesseurs ; ils vous diront que dans toutes les confessions des bons chrétiens, l'aveu complet du gros péché n'arrive jamais qu'à la fin.

Voulons-nous augmenter nos libertés civiles & politiques, payons, & payons largement. Un peuple qui paie généreusement & grandement, est toujours libre ; mais comment faire entendre cela à la tourbe des esprits ? Moins un peuple paie, moins il est en état de se défendre ou de se prémunir contre la volonté terrible des souverains. Plus l'impôt est fort, moins l'esclavage est à redouter. Le tribut large & permanent sera toujours le gage de la dignité

d'une nation ; l'avarice des citoyens eſt ce qui tue leur liberté ; payons la dette nationale, & nous aurons une patrie.

CHAPITRE DCCLXV.

Réforme.

EDIT du roi, donné à Verſailles, au mois de mai 1786, regiſtré en la chambre des comptes, regiſtré en la cour des aides, portant ſuppreſſion des charges de *Capitaine des levrettes de la chambre du roi*, & des *lévriers de Champagne*.

J'ignorois que la Champagne avoit des lévriers, que ces lévriers étoient enrégimentés, & avoient auſſi leurs capitaines, & que leurs femmes, les levrettes, étoient à Verſailles.

J'ignorois que le roi de France ſe crût

aſſujetti à rendre compte à ſon peuple de la ſuppreſſion d'un chef ou ſous-chef de chiens, & qu'il fût obligé de faire paſſer cette ſuppreſſion par-devant pluſieurs cours ſouveraines.

Un lévrier coûte à nourrir huit ſous par jour. C'eſt plus que la paie d'un ſoldat.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Fin de la Table.





